

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984

COMPTE RENDU INTEGRAL — 16° SEANCE

Séance du Lundi 7 Novembre 1983.

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. ALAIN POHER

1. — Procès-verbal (p. 2665).
2. — Excuses (p. 2665).
3. — Décès d'un ancien sénateur (p. 2665).
4. — Candidature à un organisme extraparlamentaire (p. 2666).
5. — Politique étrangère. — Débat sur une déclaration du Gouvernement (p. 2666).

MM. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures; Christian Nucci, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement; André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes; Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères; Charles Pasqua, Jean Garcia, André Bettencourt, Jean François-Poncet.

Suspension et reprise de la séance.

MM. Pierre Matraja, Jean Francou, Raymond Bourguin, Jean-Pierre Cantegrit, Noël Berrier, Jacques Genton, Jacques Habert, Michel Caldaguès, Paul d'Ornano, Michel Alloncle, Edmond Valcin; André Chandernagor, ministre délégué; Claude Cheysson, ministre des relations extérieures.

Clôture du débat.

6. — Nomination à un organisme extraparlamentaire (p. 2703).
7. — Ordre du jour (p. 2704).

★ (1 f.)

PRÉSIDENTE DE M. ALAIN POHER

La séance est ouverte à quinze heures trente-cinq.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

PROCES-VERBAL

M. le président. Le compte rendu analytique de la séance du vendredi 4 novembre 1983 a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

Le procès-verbal est adopté sous les réserves d'usage.

— 2 —

EXCUSES

M. le président. MM. Marc Castex, Marcel Vidal, Gilbert Baumet, Michel Crucis, Pierre Merli s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

— 3 —

DECES D'UN ANCIEN SENATEUR

M. le président. J'ai le regret de vous faire part du décès, survenu le 15 octobre 1983, de notre ancien collègue Joseph Le Digabel, qui fut sénateur du Morbihan de 1949 à 1958.

— 4 —

CANDIDATURE A UN ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

M. le président. Je rappelle que M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, a demandé au Sénat de procéder à la nomination d'un de ses membres pour le représenter au sein de la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture, en remplacement de M. Francis Palmero.

La commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées a fait connaître à la présidence qu'elle propose la candidature de M. Louis Jung.

Cette candidature a été affichée; elle sera ratifiée, s'il n'y a pas d'opposition, à l'expiration d'un délai d'une heure, conformément à l'article 9 du règlement.

— 5 —

POLITIQUE ETRANGERE**Débat sur une déclaration du Gouvernement.**

M. le président. L'ordre du jour appelle la déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique étrangère.

La parole est à M. le ministre des relations extérieures.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Monsieur le président, vous me permettez d'abord d'exprimer la reconnaissance du Gouvernement aux sénateurs pour avoir bien voulu consentir à ce débat — c'est le deuxième en cinq mois — sur la politique étrangère. Il sera suivi de peu par le débat budgétaire, prévu pour le 29 novembre. Vous me permettez donc de renvoyer les questions d'organisation, de structuration et de financement de mon département ministériel à ce débat du 29 novembre et, aujourd'hui, avec mes deux collègues aux relations extérieures, de me concentrer sur la politique étrangère de la France.

Après deux ans et demi ou presque aux affaires, il paraît intéressant de faire le point devant cette Haute Assemblée. Nous constaterons ainsi que la France a une politique qui comporte des éléments de continuité par rapport à celle qui a été suivie auparavant; les données fondamentales, les éléments qui commandent les intérêts de la France demeurent dans le monde. Cette politique comporte aussi des éléments nouveaux, d'une part, parce que ces mêmes éléments ont changé — la terre tourne — d'autre part, parce que nous avons voulu donner à cette politique une clarté, une limpidité, une transparence, parce que nous avons voulu qu'ainsi elle puisse être comprise par l'ensemble de notre opinion. Existe-t-il grande politique à l'intérieur ou à l'extérieur qui ne bénéficie pas d'un soutien populaire?

Or, nous prétendons avoir une grande politique extérieure, politique placée au service des intérêts de notre pays, bien sûr, mais aussi au service de quelques principes fondamentaux. Je proposerai de les résumer en disant: le service de la paix — c'est particulièrement important à marquer dans une période où les tensions se multiplient — la paix par l'équilibre des forces dans chaque partie du monde, le respect, le service des droits des hommes, leur droit à la paix, leur droit au respect, à l'identité, leur droit au respect de la personne individuelle, leur droit au développement et au progrès.

Droit des hommes et, par conséquent, droit des peuples, voilà ce qui commande la politique de la France, qui, par ailleurs, comme vous le savez, n'a aucune revendication à l'extérieur, ni en mètres carrés, ni en moyens de puissance.

Avec votre permission, j'irai maintenant avec vous à travers le monde pour voir comment s'applique, se définit cette politique.

Bien entendu, je commencerai par le secteur où nous sommes assourdis par les dénonciations réciproques des super-grands; je veux dire les rapports entre l'Est et l'Ouest.

Certes, nous prétendons que la tension entre l'Est et l'Ouest ne gagne pas toutes les parties du monde, mais elle est importante en elle-même et elle crée un état d'esprit, une situation qui a, elle, son effet sur le traitement des problèmes dans les autres parties du monde, que j'évoquerai après.

En face de ce grand débat, de cette tension, peut-être de ce conflit entre l'Est et l'Ouest, la position de la France a été définie, comme il se doit, par le Président de la République. Elle est claire. Nous appartenons à l'Alliance atlantique, parce que c'est là que se trouvent les pays qui ont la même conception de la société, qui, comme nous, mettent l'homme comme point de départ, comme motivation fondamentale de toute politique.

Dans cette alliance, cependant, la France tient, comme elle l'a fait depuis tant de siècles, à garder la maîtrise de son appareil de défense. Or, comme actuellement, dans la rivalité directe entre l'Est et l'Ouest, c'est le nucléaire qui représente

l'essentiel de la dissuasion, qui, pendant plus de trente ans, a rendu la guerre impossible, nous entendons garder la maîtrise de notre appareil nucléaire. La France a et maintiendra une force nucléaire indépendante.

L'effort d'équipement sera fait en dépit des contraintes scientifiques, humaines, financières que cela comporte. Voilà quelques jours, j'étais à côté de mon collègue de la défense lorsqu'il a présenté son budget à l'Assemblée nationale. C'est normal: ce budget de la défense relève de notre politique extérieure, arme notre politique extérieure.

Bien que nous ayons ainsi la maîtrise de l'appareil essentiel, nous sommes évidemment directement concernés par ce qui arrive, par ce qui risque d'arriver à nos voisins, nos alliés, nos partenaires de la Communauté européenne, dont mon collègue M. André Chandernagor aura bien d'autres occasions de parler.

Vous comprendrez donc que nous ayons un intérêt — que dis-je — une véritable angoisse lorsque apparaissent dans l'équilibre nucléaire du monde des éléments de déséquilibre. Or, vous le savez, c'est ce qui est arrivé par l'introduction de nouvelles armes, qui ont permis de compartimenter le monde et, dans le compartiment européen, qui nous concerne le plus directement, de créer un déséquilibre par l'existence d'armes qui peuvent nous atteindre et atteindre nos voisins à tout moment, alors qu'il n'existe pas de riposte équivalente, alors que la seule réponse nucléaire serait de niveau mondial et devient donc peu crédible en face des SS 20.

Le rétablissement de l'équilibre dans le domaine des forces nucléaires intermédiaires est donc un élément fondamental pour nous, bien que nous ne soyons pas directement mêlés à cette négociation. Il faut qu'il soit rétabli au niveau zéro ou à tout autre niveau qui sera agréé entre Américains et Soviétiques, responsables l'un et l'autre de la menace, d'une part, de la protection nucléaire, d'autre part, de nos voisins d'Europe occidentale.

Négocier hier, négocier aujourd'hui, négocier jusqu'au moment où le déploiement devra se faire, si la négociation n'a pas abouti, dans les conditions prévues par la décision de décembre 1979, négocier après, c'est la règle de conduite que nous recommanderons de toutes les manières. Bien entendu, nous ne nous intéressons pas seulement aux forces nucléaires intermédiaires, mais également à l'ensemble de l'équilibre nucléaire qui, d'après nous, peut être placé à un niveau beaucoup plus bas qu'actuellement. Des négociations stratégiques nucléaires, les S.T.A.R.T. comme on dit dans le jargon du nucléaire entre Américains et Soviétiques doivent donc être poussées. La négociation ne doit pas être limitée aux forces intermédiaires.

Pourrions-nous un jour nous joindre à ces négociations? Aujourd'hui, la question est sans objet puisque, ne l'oublions pas, le niveau auquel nous avons placé notre appareil de défense nucléaire est le niveau le plus bas possible, 98 têtes comme vous le savez, face aux 8 000 à 9 000 têtes que possède chacun des grands propriétaires d'arsenaux nucléaires et puisque notre arsenal, bien limité, a pour objet de répondre à l'ensemble des forces nucléaires qui existent par ailleurs et ne peut donc être mis en regard, ni avec les forces nucléaires intermédiaires — ce n'est pas la nature des nôtres — ni avec les forces stratégiques, compte tenu du déséquilibre.

Mais nous espérons, comme d'ailleurs le Gouvernement l'a dit, il y a bien longtemps déjà — et je me référerai à une déclaration de mon illustre prédécesseur, M. Couve de Murville en août 1968 — qu'une réunion sera intéressante et possible entre les cinq puissances nucléaires le jour où la dissuasion nucléaire aura changé de nature à la suite d'abord d'un abatement massif des arsenaux qui existent à l'heure actuelle, abatement qui devra viser plusieurs milliers de têtes de part et d'autre; ensuite, le jour où le déséquilibre conventionnel étant devenu moindre, le recours à la dissuasion nucléaire ne sera plus indispensable; le jour, enfin, où l'interdiction des armes chimiques et l'abandon des armes anti-missiles permettront de compter la France et l'Angleterre parmi les participants à une conférence des cinq.

Je viens d'évoquer l'armement conventionnel; nous sommes naturellement, dans la politique extérieure, très intéressés au développement de l'armement conventionnel, à la recherche d'un meilleur équilibre, à l'existence ou à la création d'une confiance plus grande entre les deux parties. C'est dire que dans cette volonté de désarmement, de limitation des menaces, nous attachons la plus grande importance aux recommandations qui ont pu être adoptées au terme de la conférence de Madrid.

Nous préparerons avec le plus grand sérieux la conférence de Stockholm qui, en janvier prochain, réunira les trente-cinq pays de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, le Canada et les Etats-Unis. La recherche de ces mesures de confiance est une recommandation française depuis bien des années. Espérons que nous pourrions progresser comme le fait espérer la convocation de la conférence.

Mais dans nos rapports avec l'Est, il convient que nous dépassions les rivalités militaires. Sur ce plan, les autres aspects de la conférence d'Helsinki et des actes d'Helsinki méritent d'être rappelés à côté de ceux qui portent sur l'armement et la recherche de la confiance : définition des droits de l'homme ; amélioration du statut promis aux journalistes, aux familles quand elles cherchent un regroupement, aux citoyens des différents pays européens quand ils veulent avoir un contact avec des représentations diplomatiques ; autant de recommandations qui sont importantes en elles-mêmes, même si elles ne sont pas toujours suivies d'un effet immédiat.

Elles sont importantes aussi, parce qu'elles permettent le débat, la rencontre entre les pays de l'Europe historique. Je viens de rappeler l'expression « de l'Atlantique à l'Oural », bien fameuse depuis le Général de Gaulle, mais maintenant devenue objet de doctrine à la suite des travaux de la conférence de Madrid, l'Europe historique, c'est-à-dire l'Europe des pays qui ont une communauté de culture, une communauté de passé et, pensons-nous, une communauté d'avenir.

Certes, la ligne tracée à la fin de la Seconde Guerre mondiale nous sépare d'un système qui, de l'autre côté, impose des règles de sécurité qui peuvent permettre à des avions militaires d'abattre un aéronef civil, un système qui ne peut souffrir la liberté d'expression et qui opprime et engendre la domination, comme le disait le Président Mitterrand à propos de la Pologne, peu après les événements de décembre 1981 ; un système qui amène et prétend justifier l'occupation d'un pays voisin parce qu'on y soupçonne une activité hostile.

Ce système, nous ne cesserons de le refuser. Nous devons sans relâche défendre le droit, la liberté, la juste aspiration à vivre indépendant. Tout à l'heure, je disais qu'il ne faut pas baisser la garde militaire.

Voilà les deux éléments fondamentaux de notre politique, mais le troisième est aussi qu'il faut rechercher cette vieille communauté de culture dont je parlais tout à l'heure, cette vieille communauté d'intérêts économiques ; et, par conséquent, sans baisser notre garde, sans renoncer à dénoncer ce qui est inacceptable, nous devons multiplier les contacts. Multiplier les contacts économiques : la France n'acceptera pas les boycottages portant sur des opérations économiques avec les pays de l'Est, présentant un intérêt commun pour les deux parties. La France accueillera toujours avec plaisir dans la communauté internationale ceux des pays de l'Est qui estimeront y avoir intérêt. Sur le plan économique, je pense aux accords de Bretton-Woods en particulier.

Il faut multiplier également les contacts culturels. Nous sommes heureux et fiers d'avoir un assez grand nombre d'attachés culturels en Union soviétique. Nos contacts artistiques peuvent être multipliés avec la Hongrie. Une vieille communauté linguistique existe avec la Roumanie. Nos échanges scientifiques n'ont pas cessé de se développer avec les Soviétiques.

Cela est bien, mais il faut aller plus loin : rechercher aussi, de toute manière, les contacts humains, et cela va des rencontres ministérielles jusqu'au développement des flux touristiques qui permettent une meilleure connaissance réciproque et, à l'occasion, pourquoi pas, permettre, en dépit de la différence fondamentale des systèmes, des actions, sinon communes, tout au moins concertées.

M. François Mitterrand a dit un jour : « Ce qui permettra de sortir de Yalta est bon, mais il ne faut pas confondre le désir que nous en avons avec la réalité ; il faut mesurer les lenteurs de l'histoire. » Voilà quelle est la politique de la France dans le rapport avec l'Est au service de la paix.

Nous avons une grande sympathie pour ceux qui défilent et clament des slogans favorables à la paix, mais nous leur disons de faire attention aux manipulateurs qui veulent jouer de leurs illusions, illusions qui consistent à affirmer qu'il suffit de placer une démonstration pacifique en face d'une installation d'euromissiles pour traiter le problème.

Cela dit, je le répète, il ne suffit pas de traiter militaires en face de militaires, euromissiles en face d'euromissiles ; il faut redonner l'espoir et la foi dans une coopération possible entre les pays d'Europe, l'espoir dans une paix comportant la possibilité d'une construction de chacune de nos sociétés, cet espoir et cette foi que l'on a parfois perdus de l'autre côté — quoique l'évolution en Pologne nous montre que l'espoir existe encore au fond des âmes polonaises — et que l'on perd trop souvent ici.

Sur ce plan, avec grande gravité, je voudrais évoquer devant la Haute Assemblée le peuple le plus profondément angoissé d'Europe à l'heure actuelle, celui qui a connu tant d'expériences dans l'histoire, celui qui est le plus convoité, je pense au peuple d'Allemagne. C'est certainement là que le trouble est le plus profond. C'est là que l'effort le plus grand doit être fait pour montrer ce à quoi nous aspirons, ce que nous défendons, ce que nous ne pouvons pas accepter. De nouveau, la construction euro-

péenne se trouvera au centre même de notre politique extérieure. Mon collègue, M. André Chandernagor, aura l'occasion d'en parler.

Tournons-nous vers d'autres parties du monde. Bien entendu, puisque j'ai parlé des vacarmes qui nous assourdissent, je suis amené à évoquer d'abord ceux des bombardements, des explosions, des cris de victimes, dans des parties du tiers monde où se produisent tant de conflits, 130 depuis la Seconde Guerre mondiale.

Je commencerai par la partie du monde où ils sont les plus graves, les plus fondamentaux : le Proche-Orient. Là, nous trouvons les deux géants. Sont-ils directement responsables ? On peut en douter. Ils sont surtout à l'appui direct des deux puissances du Proche-Orient qui, malheureusement, dans leur action, semblent viser le partage de fait de cette région du monde, le partage des peuples, le partage des territoires. Oh ! Certes, ces deux grands ou demi-grands du Proche-Orient s'en défendent. Mais voyons les faits objectivement. Constatons que toute force de divergence au Liban est presque aussitôt soutenue par une partie étrangère ou par l'autre. Prenons le journal d'aujourd'hui et voyons Tripoli où ce qui reste de la direction commune des Palestiniens se trouve assiégé par la Syrie par voie de terre et bloquée par Israël par voie de mer.

Oui, ce partage du Proche-Orient se dessine de manière de plus en plus claire. Cela, la France ne peut pas l'accepter, et même si elle doit être seule à défendre le droit de chaque peuple et le droit de chaque Etat au Proche-Orient, dans l'expression de son identité, elle le fera.

M. Pierre Matraja. Très bien !

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. La France est engagée aux côtés d'Israël et Israël doit pouvoir vivre en paix, donc vivre dans des relations de coopération, de travail en commun, et Dieu sait qu'il pourrait être fructueux, avec ses voisins arabes.

Croit-on que cela peut résulter indéfiniment de la force, de l'occupation de territoires contre le gré des peuples et contre le gré de la communauté internationale ? Croit-on que cela peut résulter d'accords qui, je cite le Premier ministre, il y a quelques jours, ignoraient le rôle marginal de la Syrie et tendraient à légitimer la présence israélienne dans un pays étranger ?

La France est engagée aux côtés du Liban ; elle l'est, en fait, depuis des siècles. Elle a contribué plus que tout autre à la naissance, là, d'un Etat indépendant, souverain ; elle en défendra l'intégrité, la souveraineté, l'indépendance, l'unité dans son contexte qui est arabe, cela vient d'être redit à Genève.

Cela exige le départ de toutes les forces étrangères, toutes celles qui ont envahi le pays — les Nations unies les ont condamnées — celles qui ont été appelées autrefois, c'est exact, mais qui ne le sont plus, qui ne sont pas invitées à être là ; cela exige la défense du Liban autour de celui qui a été élu pour le faire et pour l'exprimer, le Président de la République du Liban, le Président Gemayel, dont le rôle vient d'ailleurs d'être confirmé par l'ensemble des forces libanaises à Genève.

Nous apporterons donc notre appui, sous toutes les formes possibles, dans un cadre international malheureusement trop peu développé, je pense à notre présence au sein de la F.I.N.U.L., ou dans le cadre d'une force multinationale que nous avons acceptée faute de mieux. Et, à La Celle-Saint-Cloud, il y a quelques jours, nos trois collègues de la force multinationale ont avec moi confirmé notre engagement dans le cadre de la mission qui nous a été confiée il y a un an.

Et puis, dans le cas de la France, sous toutes les autres formes de la coopération, nous sommes présents de bien d'autres manières au Liban : en coopération militaire, en coopération civile et par les très nombreux ressortissants que nous avons dans ce pays, des missions religieuses à nos professeurs, des commerçants jusqu'à tous les Français qui ont fait du Liban leur seconde patrie.

Appui de la France, mais appel aussi à la communauté internationale : il est choquant qu'elle ne prenne pas ses responsabilités. Les Nations unies devraient, dans cette affaire, prouver la validité de leur existence. Le Président de la République l'a longuement rappelé à Tunis. Il faut que la communauté internationale prenne ses responsabilités au Liban et que cela se place dans la recherche d'un règlement global, faute duquel les problèmes du Liban ne pourront jamais être traités que pour un moment.

La France est engagée aux côtés des autres peuples de la région, en particulier aux côtés du peuple palestinien. Je viens de dire ou de laisser entendre qu'il n'y a pas d'avenir pour le Liban si les 300 000 ou 400 000 Palestiniens qui y vivent n'ont pas un avenir propre. Mais il y a d'autres raisons pour que justice soit rendue à ce peuple, pour qu'un règlement global permette à ce peuple de trouver sa terre, sa patrie, son identité, l'Etat où il se considère comme chez lui.

Il est particulièrement impressionnant d'avoir à le dire aujourd'hui alors qu'à Tripoli, je viens de le rappeler, une organisation est menacée dans son existence même. La disparition de cette organisation ne choquerait pas seulement la conscience universelle, mais représenterait un recul très grave dans la possibilité, demain, d'une négociation dans cette partie du monde, négociation où le peuple palestinien devra pouvoir s'engager. Or, qui pourra l'engager si, demain, plus personne n'a qualité pour parler au nom de tous les combattants ?

La France est également engagée vis-à-vis d'autres pays : Egypte, Jordanie, Syrie, disons du monde arabe. Je m'adresse donc à lui de cette tribune et je lui demande de prendre ses responsabilités, celles qui ne sont pas suffisamment prises aujourd'hui vis-à-vis du Liban, vis-à-vis des peuples de la région, notamment du peuple palestinien, vis-à-vis d'Israël, avec qui le monde arabe sait très bien que son avenir doit être fait, vis-à-vis des autres parties du Machrek, je pense en particulier à l'Irak.

Il faut que, demain, les Arabes aient le courage de se réunir. Ils n'osent pas le faire présentement pour ne pas montrer leurs désaccords, alors que leur accord est indispensable pour que la paix puisse être restaurée.

J'ai dit l'« Irak ». Réfléchissez à l'histoire de cette région et vous constaterez avec moi que ce pays, ce grand pays, ce peuple de tradition millénaire manque à l'équilibre actuel. Certes, la faute initiale lui revient, l'attaque contre le pays voisin, l'Iran, attaque qui a ensuite dégénéré en une guerre horrible, l'une des pires que le monde ait connues au cours de ce siècle : plus de 200 000 morts dès maintenant. Depuis la guerre mondiale, on n'avait pas, à la dimension de ces pays, connu pire.

Cette guerre crée la crainte, la menace dans les pays du Golfe et dans l'ensemble du monde arabe qui, au sommet de Fès, a déclaré qu'il se sentait entièrement solidaire de la défense de la frontière orientale sur laquelle se trouve l'Irak. La France soutient donc tout naturellement la défense de cette frontière. Elle admire et approuve la volonté des pays de cette région, en particulier de l'Irak, de préserver l'indépendance. Elle se sent une responsabilité devant les autres Arabes, et ce d'autant plus que, pour le moment, les deux super-grands ne sont pas directement engagés.

Elle n'est pas pour autant l'ennemi d'un autre grand peuple de l'Histoire, le peuple iranien. La France veut retrouver avec celui-ci les relations qu'elles a connues à travers l'Histoire, le Président de la République l'a rappelé à Tunis voilà quelques jours. Mais alors, dans le respect même que j'ai pour ce peuple, je me permets de poser la question : pourquoi la guerre ?

Les frontières sont maintenant respectées telles que la communauté internationale les reconnaît. Les exigences iraniennes peuvent toutes, sans exception, être examinées au cours de la négociation.

Même s'il est impossible d'arrêter les hostilités partout, ne peut-on le faire au moins dans le Golfe, éviter que des bateaux n'y soient coulés chaque semaine, éviter la marée noire, éviter tout ce qui menace les autres pays riverains du Golfe ? C'est l'objet, vous le savez, d'une résolution adoptée récemment par le Conseil de sécurité avec l'appui, une fois n'est pas coutume, de l'Union soviétique comme des Etats-Unis. Pourrait-elle être suivie d'effet ?

Ce matin même, je lisais une déclaration du président du parlement iranien dans laquelle il disait : « Bien qu'il rejette cette résolution, l'Iran est prêt à la respecter en fait. » Si cela signifie qu'il est prêt à respecter la liberté de navigation et à interdire toute action contre des objectifs civils, alors peut-être aurons-nous fait un pas vers la paix dans cette région. C'est important pour elle et pour le rétablissement de l'équilibre au Proche-Orient.

C'est une lourde responsabilité pour notre pays, c'est vrai, mais il y a là une certaine logique de l'Histoire. Nous avons un lien ancien avec le monde arabe et ce lien fait partie de notre avenir. Nous n'avons pas d'ambition dans cette région. Personne ne peut nous soupçonner. Nous ne sommes pas un super-grand. Cependant, depuis des décennies, nous sommes l'expression assez remarquable dans le monde de l'indépendance de chacun.

Peut-on imaginer meilleure antithèse du fanatisme que la France, ce fanatisme qui angoisse, qui tue des milliers de jeunes Iraniens, des dizaines de milliers de jeunes envoyés au front sans formation militaire, qui a tué 299 soldats américains et français à Beyrouth, des soldats de la paix, qui, en ce moment même, tue des centaines de Palestiniens et de Libanais à Tripoli, qui a tué à Tyr, à Sabra et Chatila, ce fanatisme qui nous fait peur à tous ?

Le Proche-Orient est fait de terres de passion, de massacres et de sang, mais ces terres sont aussi des terres de civilisation. Alors, il me semble normal que la France, qui veut et peut avoir une grande politique bien qu'elle n'ait pas la dimension des grands, soit au service de ceux qui veulent affirmer leur indépendance, le droit des peuples et des Etats.

Allons un peu plus loin vers l'Ouest, en Afrique. J'ai là un moment d'apaisement puisque nous trouvons avec d'autres pays arabes des développements harmonieux. Le Maghreb fait des progrès dans la coopération entre ses trois constituantes. Comme il est plaisant de pouvoir le saluer et dire combien la France sera heureuse de coopérer avec les trois pays du Maghreb — quatre éventuellement — conjointement, comme elle le fait avec chacun d'entre eux ! Comme cela donnerait de la profondeur et de l'intérêt à la perspective d'une coopération en Méditerranée occidentale à laquelle nous restons très attachés, ainsi que M. le Président de la République l'avait dit au Maroc !

Avec chacun de ces pays, la coopération est bonne, vous le savez. Le chef de l'Etat était en Tunisie voilà dix jours et il y a eu là-bas un moment important dans la relation entre Maghreb et France. Mais le jour est particulièrement bien placé pour l'évoquer puisque depuis ce matin, pour la première fois dans l'Histoire, le chef de l'Etat algérien est en France en visite officielle. C'est une visite historique, personne ne saurait en douter.

M. Louis Perrein. Très bien !

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Elle se place dans un climat exceptionnel de coopération, exceptionnel dans la forme, dans le style, exceptionnel aussi quand on pense aux difficultés psychologiques et autres qu'il a fallu traiter. Mais je tiens à dire devant le Sénat que depuis l'accord du 3 février 1982 et le protocole de coopération du 21 juin 1982, notre coopération avec l'Algérie a été exemplaire, ce qui a permis de traiter de nombreux problèmes de personnes singulièrement difficiles — double service militaire, transfert de comptes bloqués, que sais-je encore ? — et, aussi, ce qui n'est pas négligeable, d'obtenir des résultats économiques très remarquables.

Mesdames, messieurs les sénateurs, des contrats ont été signés depuis le début de 1982 pour 34 milliards de francs, dont 19 milliards de francs pendant les neuf premiers mois de l'année 1983. Quand on se rappelle que la moyenne antérieure était de 4 milliards par an, on juge des progrès qui ont été réalisés. La guerre est bien finie, la coopération d'un style unique est bien engagée. Mais attention que les problèmes de personnes ne soient pas pour autant oubliés et que la crise, les difficultés ne créent pas en Algérie, vis-à-vis de certains Français, en particulier d'origine algérienne, en France, vis-à-vis de communautés étrangères, des réflexes, des réactions qui compromettraient gravement un tel rapport.

Les rapports avec les pays du Maghreb seraient donc entièrement satisfaisants dans la perspective que j'essaie de tracer si le quatrième d'entre eux n'avait pas cru bon de tirer parti de certaines difficultés domestiques au Tchad pour y envoyer ses forces. L'invasion étrangère d'un pays ami de la France n'était pas acceptable. Nous sommes donc intervenus, à la demande du gouvernement légitime, celui de N'Djamena, celui que tous les Africains ont reconnu à la seule exception de l'un d'entre eux.

Nos forces sont là-bas. Encore une responsabilité de la France !

Dès maintenant nous devons constater que leur intervention a permis de stopper l'avance des forces étrangères. Cela a été possible sans qu'un coup de feu ait été tiré ; cela a été possible, et il y a là contraste avec les interventions françaises précédentes, sans que nous ayons à prendre part à la guerre civile, à tirer sur des Tchadiens ; cela a été possible, enfin, sans que les deux super-grands trouvent l'occasion d'intervenir. Cependant, la démanéation existait, tout au moins chez l'un d'entre eux.

La confiance est ainsi rétablie dans des pays d'Afrique qui peuvent se sentir, parfois justement, menacés par le même voisin du Nord, ou plus exactement, dans le cas présent, du Nord-Est.

Quelle sera la suite ? Il faut que les Tchadiens aient le courage d'exprimer leur unité. Cette unité ne peut être exprimée qu'autour de celui qui est actuellement reconnu par tous, le président du Tchad. Mais à celui-ci nous disons que face à ses opposants il ne doit pas opposer les armes, mais les arguments de la négociation. Il faut que celle-ci commence entre les Tchadiens. Le sommet franco-africain de Vittel montre qu'à N'Djamena, on y est prêt.

A Vittel, devant les représentants de trente-huit autres pays, dont vingt-deux chefs d'Etat, le président Hissène Habré a offert la négociation avec toutes les forces tchadiennes. Les contacts que nous avons pu avoir depuis lors, moi personnellement mais bien d'autres aussi, avec les autres éléments politiques tchadiens nous montrent que cette négociation doit être possible. Notre déception est donc grande de voir que l'Organisation de l'unité africaine n'a pas encore provoqué ces rencontres cependant indispensables d'où devrait sortir, entre les Tchadiens, le système d'équilibre qui leur paraîtra bon et qui permettra à son tour l'évacuation des forces étrangères. Comme l'a dit le président

Mitterrand : « Nos forces partiront à la première minute où cela sera possible, en même temps que les autres forces étrangères, celles de la Libye ».

Mesdames, messieurs les sénateurs, traversant l'Atlantique, je voudrais maintenant me tourner vers l'Amérique latine. Je commencerai — c'est un moment bien agréable — par saluer le retour de l'Argentine parmi les nations démocratiques. Voilà quarante ans, les Péronistes avaient pris le pouvoir et les troubles n'ont pas cessé depuis lors, se terminant par une période particulièrement redoutable de sept ans de dictature militaire. La semaine dernière, dans une élection exemplaire par le calme, l'ordre, la participation électorale, une force démocratique, le parti radical de M. Alfonsín, a été élu avec une majorité absolue en ce qui le concerne et en ce qui concerne l'assemblée avec laquelle il devra travailler.

C'est une nouvelle d'une très grande importance, compte tenu du degré d'avancement de l'Argentine, de l'autorité de l'Argentine en Amérique du Sud et plus particulièrement dans le cône sud de l'Amérique latine.

Certes, les choses ne seront pas faciles. Les militaires, qui ont disparu, qui se sont affaiblis, qui ont été gommés de la vie argentine, laissent derrière eux 43 milliards de dollars de dettes, une inflation qui, cette année, s'élèvera à 400 p. 100. Nous ne saurions non plus oublier que 20 000 à 30 000 hommes, femmes et enfants ont disparu.

Nous devons examiner comment nous pourrions les aider demain, nous Français, nous Européens, nous communauté occidentale, de même que nous devons aider les autres pays qui marquent la même orientation vers un retour à la démocratie : la Bolivie, le Brésil, où les signes sont singulièrement encourageants, et ces pays qui n'ont jamais quitté la démocratie, je pense en particulier à la Colombie.

Nous y serons aidés — il s'agit alors d'un devoir de soutien — par la présence de colonies françaises importantes. Certaines d'entre elles sont implantées depuis longtemps, ayant une activité qui va loin au-delà du commerce et qui relève de l'industrie, du transfert de technologies, de la participation interne au développement de ces pays.

Nous y serons aidés aussi par un retour culturel vers les valeurs françaises qui sont largement considérées comme un symbole de liberté et d'indépendance. N'est-il pas frappant qu'en Colombie l'enseignement du français soit maintenant devenu obligatoire pour tous les enfants du secondaire sans exception ?

Je voudrais pouvoir évoquer la situation aussi simplement en remontant vers le Nord, je veux dire en Amérique centrale. Celle-ci est malheureusement troublée par des conflits entre pays et par des tensions profondes, crise qui résulte de la période coloniale et de l'exploitation qui a été faite dans les années de l'indépendance.

Là encore, l'approche régionale nous paraît la seule susceptible de permettre à ces pays de traiter entre eux des graves conflits, des importantes divergences politiques qui les opposent.

C'est dire notre appui au groupe de Contadora, largement créé grâce à l'initiative du président de la Colombie, en particulier quand, dans la déclaration adoptée à Cancun, ce groupe rappelle les raisons profondes de la misère, de l'injustice de l'exploitation dans cette partie du monde, quand il incite à une discussion politique entre les forces qui cependant s'opposent par les armes, quand il provoque des réunions dont la dernière à Panama a permis de définir de manière assez précise les mesures qui pouvaient être prises entre voisins.

Ne nous faisons pas d'illusions cependant ! L'évolution n'est pas encore favorable. Il est déplorable en particulier que, dans un pays qui s'est libéré de la dictature abominable de Somoza, les promesses faites à l'époque n'aient guère été tenues et que le pluralisme s'écarte sans cesse.

Y a-t-il une excuse ? Je ne le pense pas. Je dirai cependant que les actions de violence entreprises contre ce pays, le soutien aux opposants, les infiltrations, les boycotts, ne font qu'y rendre l'évolution plus difficile.

Et surtout, de l'avis de la France, ce mode de faire n'est pas convenable. Je veux dire qu'il ne convient pas comme réponse aux problèmes fondamentaux qui se posent.

Il n'est pas convenable surtout quand, à l'extrême, il finit par prendre des formes contraires au droit international. L'entrée des forces étrangères dans un pays où elles n'ont pas été appelées et où le Conseil de sécurité ne leur a pas donné mandat d'aller, est condamnable, personne ne peut le discuter.

Cela a été le cas à la Grenade le 25 octobre. Quelles qu'en soient les raisons — et vous me permettez de dire que je les comprends mal — cet acte était condamnable et il est normal qu'il ait été condamné par les Nations Unies.

On me dira que, pour un grand pays surtout, il peut être sain de faire des exercices « musculaires ». (*Murmures sur les travées du R. P. R. et de l'U. R. E. I.*)

Cela ne doit en aucun cas troubler la vision politique ; or je crains qu'elle ne l'ait été dans le cas présent, en soi-même et dans les rapports avec les alliés.

Or, vous le concevez bien, mesdames, messieurs les sénateurs, le doute qui pourrait exister dans les pays d'Europe vis-à-vis de leur grand allié pourrait avoir des conséquences extrêmement graves. (*Nouveaux murmures sur les mêmes travées.*)

Allez en Angleterre ou en Allemagne pour comprendre la portée de ma remarque si elle ne vous apparaît pas clairement !

Il est malheureusement d'autres raisons de doute vis-à-vis de ce très grand allié. J'achèverai, en effet, mon propos en évoquant un secteur où nos inquiétudes sont très graves, à savoir le secteur économique.

La plus grande puissance économique du monde doit comprendre à quel point la situation économique mondiale est grave, surtout dans le tiers monde, plus particulièrement encore dans les pays du tiers monde les plus avancés parce qu'ils sont les plus urbanisés, qu'ils étaient déjà industrialisés, qu'ils sont les plus endettés et qu'ils ne sont pas encore couverts par les systèmes sociaux qui protègent nos pays lorsqu'ils connaissent la récession.

La démocratie renaissante, je viens d'en dire un mot au sujet d'une partie de l'Amérique du Sud, peut y périr si la crise économique s'aggrave, si le désespoir se généralise.

C'est grave pour eux, c'est grave aussi pour nous. Nous autres, pays industrialisés, sommes intéressés à ce que ces pays puissent nous fournir régulièrement les matières premières que nous en importons. Nous sommes intéressés à ce que notre commerce à l'exportation vers ces pays — plus du quart de notre commerce extérieur, plus de la moitié du commerce hors Communauté — puisse prospérer.

N'oublions pas, par ailleurs, que l'investissement dans les pays du tiers monde représente un retour immédiat vers nos pays et nous avons singulièrement besoin d'éléments de croissance.

Il est donc urgent de s'occuper de l'endettement de ces pays qui, à l'heure actuelle, est de 600 milliards de dollars, soit 4 500 milliards de francs. Or les dispositions prises ne traitent que du court terme. Il est urgent de promouvoir de nouveaux flux de financement et de sauver les plus pauvres qui sont acculés au désespoir.

Il faut donc que des réponses soient données aux besoins de l'A.I.D. — association internationale pour le développement — ainsi que de l'agence de la Banque mondiale qui se préoccupe des plus pauvres, à l'augmentation des quotas du Fonds monétaire international, aux dispositions nécessaires pour que la Banque mondiale joue son plein rôle, aux possibilités de glissement de certaines dépenses d'armement vers des dépenses de développement.

Il faut enfin remédier au désordre monétaire. Est-il possible de prévoir des investissements alors que les taux de change sont imprévisibles, avec des taux d'intérêt qui découragent ces investissements, avec le déséquilibre commercial, avec le protectionnisme qui se développe vis-à-vis de ces pays mais également entre les Etats-Unis et nous ?

Sait-on que la balance agricole de l'Europe, c'est-à-dire la couverture des importations par les exportations, est de 33 p. 100 alors que la balance commerciale agricole des Etats-Unis est de 210 p. 100 ? J'allais revenir à la Communauté économique européenne, mais mon collègue, M. Chandernagor, traitera ce sujet.

Mesdames, messieurs sénateurs, cette année 1983 a, comme il était prévisible, été terrible en raison à la fois de la tension entre l'Est et l'Ouest, des conflits locaux et de la détérioration économique générale. Mais elle a peut-être été plus grave encore que nous ne l'avions imaginé dans sa réalité psychologique et, oserais-je dire, dans sa réalité culturelle.

Un peu partout dans le monde nous voyons se développer la peur, l'angoisse et le doute. Que défend-on ? Pourquoi ? Quand les structures sont bonnes, ne vaudrait-il pas mieux — estiment certains — tout remettre en cause ? Il y a un instinct de découragement, d'abandon, ou la naissance, l'utilisation des illusions.

Cette année a donc été terrible et l'année 1984 ne se présente, ni sur le plan économique, ni sur le plan psychologique ou culturel, de meilleure manière.

La France, dans une telle crise, a une très grande responsabilité. Nous ne sommes pas un des deux « supergrands » mais, parmi les autres pays, nous sommes le seul au monde qui mène une politique de portée mondiale, qui prenne ses responsabilités et parfois des risques dans les différentes parties du monde.

Vieille nation, nous savons ce que veut dire le combat pour l'indépendance. Les autres pays de notre dimension ont été, plus vite que nous, dominés par leurs problèmes intérieurs. J'espère qu'il n'en sera pas ainsi dans le cas de la France.

Cela comporte qu'elle n'agisse pas seule. Nos voisins sont des partenaires indispensables et, en particulier, notre voisin allemand ; je l'ai dit, la construction européenne est un élément

fondamental d'une capacité de politique étrangère ; nos rapports avec les Etats-Unis, puisqu'ils commandent l'Alliance, commandent aussi ce qui est le plus grave pour nous.

Voilà ce qu'est notre politique, elle nous semble équilibrée et cohérente et je suis persuadé qu'elle le semble à beaucoup d'entre vous, quelle que soit leur appartenance politique.

Vous me permettez en terminant, monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, de poser une question peut-être indiscrette.

Il est normal que nous soyons critiqués, il est logique et bon que l'on relève les erreurs que nous faisons, et nous en faisons, que l'on relève les faiblesses de notre politique. Mais, sur les grandes lignes de celle-ci, y a-t-il vraiment des divergences sérieuses dans le peuple français ? Dès lors est-il vraiment indispensable que ces divergences soient affirmées chaque fois qu'un débat politique a lieu ?

Dans cette Haute Assemblée où, à plusieurs reprises, j'ai pu constater la recherche de l'objectivité, je me permets de vous demander que, là où nous sommes d'accord, et je crois que nous le sommes sur les grandes lignes de la politique étrangère de la France, cela puisse être dit sans que l'on ait à savoir qui le dit. (Applaudissements sur les travées socialistes et communistes.)

M. le président. La parole est à M. Nucci, ministre délégué.

M. Christian Nucci, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement. Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, il m'appartient de présenter devant vous les grandes lignes de la politique de coopération de la France. Je le ferai en n'oubliant pas que, à la fin du mois, nous aurons l'occasion, si vous le souhaitez, d'entrer plus avant dans le détail.

La nouvelle politique de coopération de la France a été définie et est mise en œuvre alors que s'approfondit la crise mondiale qui touche particulièrement les pays en voie de développement.

Pour faire face à la crise entraînée par la déstabilisation du système monétaire international et par le deuxième choc pétrolier, de nombreux pays se sont engagés dans des politiques nationales restrictives dont l'effet cumulé a plongé l'économie mondiale dans la récession.

Les entraves tarifaires ou techniques aux échanges se sont multipliées tandis que l'aggravation presque généralisée des déficits publics — notamment aux Etats-Unis où ce déficit dépasse 200 milliards de dollars — a entraîné une hausse vertigineuse des taux d'intérêt, et que l'instabilité des taux de change a nui aux échanges commerciaux qui ont régressé.

Les pays du tiers monde sont plus particulièrement touchés. Parmi les causes principales, je citerai : l'accroissement rapide du volume et du coût de leur endettement extérieur dont l'encours dépasse 600 milliards de dollars ; la chute brutale de leurs recettes d'exportations sous le double effet de la diminution de la demande et de la baisse prolongée des cours des produits de base, qui est de 20 p. 100 en moyenne ; la diminution des flux d'aide publique au développement ; enfin, les conditions trop dures faites par les institutions financières internationales, prônant des politiques d'assainissement économique limitées à des programmes d'ajustement par la demande, qui accentuent la diminution des échanges et deviennent de plus en plus difficilement supportables par les populations.

Tous ces facteurs ont conduit nombre de pays en développement dans un processus d'appauvrissement. C'est en particulier le cas des plus démunis d'entre eux, notamment des pays les moins avancés de l'Afrique subsaharienne — vingt-six des trente-six P.M.A. sont en Afrique.

Les économies de ces pays dépendent des recettes d'exportation d'un ou de deux produits de base et ne peuvent compenser l'effondrement des cours et une sécheresse persistante. L'année 1983 a été la douzième année de sécheresse, tel est le bilan de la météorologie dans ces pays. Le désert avance, les surfaces cultivées reculent. L'accroissement constant de la natalité — 3 p. 100 par an — accentue un déficit alimentaire chronique.

Le niveau, pourtant très limité, de l'endettement de ces pays représente 20 à 25 p. 100 des recettes d'exportation et le seul remboursement des intérêts de la dette est largement supérieur au montant de l'aide publique.

Un tel processus d'appauvrissement nous interpelle et détermine nos priorités, même si nos moyens restent limités.

Le plan d'urgence pour l'Afrique que nous suggérons a pour objectif de coordonner tous les donateurs d'aides sur un programme pluriannuel d'investissement dans les secteurs agricole et énergétique. Exsangues, les pays les moins avancés ne peuvent plus supporter une diminution de la consommation intérieure, credo des financiers internationaux.

Depuis deux ans, le Président de la République française a présenté en différentes occasions — à la conférence de Cancun, à la conférence sur les pays les moins avancés, très récemment devant l'Assemblée générale de l'O.N.U. — les thèses de la France et a affirmé la conviction que la sortie de la crise passe par le développement des pays du Sud.

Mais, contrairement à ce que certains pays croient pouvoir annoncer, une éventuelle reprise dans les pays du Nord ne saurait entraîner, par le simple jeu des échanges commerciaux, la croissance des pays les plus démunis. Un ensemble de mesures spécifiques sont nécessaires dans le domaine des cours des matières premières, des charges de l'endettement, des flux d'aide publique.

Au risque d'être isolés, c'est notre position, défendue sans relâche dans les différentes enceintes internationales. Tirant les conséquences de ses analyses, seule parmi les grandes nations industrialisées, la France a pris des engagements précis et ambitieux en matière d'aide : l'aide publique au développement représentera, en 1988, 0,70 p. 100 du P.N.B. de la France et, dès 1985, l'aide aux pays les moins avancés atteindra 0,15 p. 100 du P.N.B.

Aujourd'hui, nos engagements sont tenus et la progression est constante. Pour 1983, nos prévisions sont les suivantes : l'aide publique sera de 0,52 p. 100 — hors gaz algérien — et l'aide aux P.M.A. atteindra 0,13 p. 100.

Compte tenu de ces éléments, la France a décidé d'orienter prioritairement son aide vers les vingt-cinq pays africains auxquels nous lient des accords de coopération.

Au-delà de ce premier cercle, notre coopération s'applique aux autres pays africains, en particulier à ceux de la ligne de front et au Maghreb.

En ouvrant le fonds d'aide et de coopération à quelques pays des Caraïbes nous indiquons une priorité régionale.

Globalement, notre aide bilatérale se répartit comme suit : Afrique subsaharienne, 60 p. 100 ; Maghreb, 10 p. 100 ; Amériques, 9 p. 100 ; Asie et Océanie, 9 p. 100.

Hors Afrique, les moyens de mon département, bien qu'en progression constante, restent, certes, limités. Ils ne se comprennent que coordonnés et considérés comme complémentaires avec les autres budgets concourant à l'aide publique française, en particulier aux protocoles financiers du Trésor.

Nous nous efforçons de donner un contenu aux échanges en privilégiant les transferts de technologie. La formation et la recherche sont, à ce titre, deux objectifs prioritaires que nous développons avec des pays comme le Mexique, le Brésil ou l'Inde et l'Indonésie.

Enfin, doit être signalée l'action importante et constante de la direction générale pour le développement des échanges culturels, de la francophonie ou de la recherche scientifique dans tous les pays avec lesquels nous sommes liés par des accords de coopération.

Au fil des ans, le fonds d'aide et de coopération avait un peu perdu sa vocation première au profit d'actions moins directement utiles au développement telles que le financement d'études ou la prise en charge de dépenses de fonctionnement.

En accord avec nos partenaires, nous entendons encourager des projets adaptés aux besoins, de taille raisonnable, susceptibles d'être maîtrisés par le pays d'accueil, tout en assurant le nécessaire transfert de technologie.

Quelques secteurs sont prioritaires.

C'est, d'abord, le développement rural, en vue de rapprocher les pays africains de l'autosuffisance alimentaire. Un développement parfois abusif des cultures de rente, la sécheresse des dix dernières années, une urbanisation rapide ont, en effet, aggravé de façon dramatique la situation alimentaire de l'Afrique.

Nous participons ainsi à des programmes d'équipements villageois intégrés, d'aménagements hydro-agricoles ou à des programmes de conservation et de valorisation des ressources naturelles, comme l'eau et le bois.

C'est, ensuite, l'énergie, car l'accès à une énergie abondante et d'un coût raisonnable est une des clés du développement. Notre coopération tend, là encore, à réduire la dépendance des pays en voie de développement.

Puis, ce sont les infrastructures de transports, dans la mesure où le développement de nombreux pays, surtout des pays sans littoral, passe par le désenclavement, une des clés de la commercialisation des produits.

C'est, enfin, la recherche, où, dans le cadre du programme mobilisateur qui nous associe au ministère de l'industrie et de la recherche, un effort exceptionnel est consenti : 7 millions en 1983, 12 millions en 1984 ; ce programme confère à la France une position dominante dans le monde en matière de recherche en agronomie tropicale et traduit notre détermination à privilégier l'essentiel et le long terme.

Notre politique s'ordonne autour d'un autre axe : l'assistance technique et, à travers elle, la formation des hommes.

L'assistance technique est l'un des points forts de notre coopération. Nous avons entrepris de la rénover en profondeur, afin de lui rendre sa vocation première, celle d'une assistance temporaire destinée à préparer la relève par des Africains. Nous nous efforçons, avec le concours de nos partenaires, de réduire la coopération de substitution et de la remplacer progressive-

ment par une coopération par projet, assortie d'objectifs précis définis en commun. C'est là une œuvre de longue haleine, qui correspond à une réorientation fondamentale de notre politique en vue d'une plus grande efficacité.

Un troisième axe s'est imposé à nous avec l'aggravation de la crise. En effet, de nombreux pays, confrontés à la baisse de leurs recettes d'exportations et à la croissance de la charge de leur dette, se sont trouvés devant la nécessité de mettre en œuvre des programmes d'ajustement.

Nous nous efforçons de soutenir ces programmes et de rendre accessible la conditionnalité imposée par certains organismes internationaux, en apportant une aide à la gestion des finances publiques, au redressement des sociétés d'Etat et à la réhabilitation des projets.

Enfin, une politique de coopération pour le développement a nécessairement une dimension culturelle. La plupart des pays avec lesquels nous avons une coopération privilégiée ont des liens étroits avec nous sur ce plan.

Mais cet acquis doit être conforté en permanence. La majorité des populations ont moins de vingt ans et même s'il existe des passerelles entre les cultures, chacun est légitimement jaloux de ses spécificités. Notre action doit donc favoriser l'émergence de l'identité culturelle de chaque partenaire, par un soutien aux langues nationales et par une approche plus globale des conditions du développement. Les cultures évoluent par échanges, mais aussi par confrontation.

Demain à l'Assemblée nationale et fin novembre devant vous-mêmes, mesdames, messieurs les sénateurs, je présenterai le budget de mon département. Nous aurons alors la possibilité de détailler les moyens dégagés pour répondre aux objectifs que je viens d'énoncer.

Cependant, deux priorités doivent être réaffirmées.

La première est que, pour la France, l'Afrique demeure un partenaire privilégié. Force est de reconnaître que depuis 1980 les facteurs extérieurs sont devenus la contrainte majeure pour presque tous les pays africains et que les efforts demandés aux populations ne sont plus supportables. Notre volonté est, certes, politique, mais elle est aussi dictée par un devoir moral.

La seconde, c'est que le dialogue Nord-Sud est pour nous une véritable stratégie de la sortie de la crise. La renégociation des accords de Lomé III doivent être pour nous et l'Europe l'occasion de réaffirmer notre solidarité à l'égard des Etats A.C.P. — Etats africains, des Caraïbes et du Pacifique. La volonté politique nous anime. Notre espoir est que nous ne soyons pas les seuls à vouloir aboutir.

Au moment où tout événement est prétexte à un regain de tension Est-Ouest, notre pays, l'Europe ont à affirmer l'impérieuse nécessité d'une grande politique Nord-Sud ; c'est à la fois remettre en cause de manière permanente la politique des blocs et avoir un sens réel de ses propres intérêts. (*Applaudissements sur les travées socialistes, communistes, ainsi que sur celles de la gauche démocratique.*)

M. le président. La parole est à M. Chandernagor, ministre délégué.

M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes. Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, plus que jamais l'Europe est nécessaire. La grande mutation technologique en cours relance le défi auquel, au lendemain de la dernière guerre mondiale, la déclaration Schuman du 9 mai 1950 apportait un début de réponse. S'unir ou se déchirer, tel est plus que jamais le dilemme.

Comment se fait-il que dans cette situation, l'une des plus critiques de son histoire, l'Europe hésite, comme incertaine d'elle-même et de son avenir ?

Après avoir connu de nombreux succès à la fin des années cinquante et au début des années soixante, la voilà, semble-t-il, bloquée par ses divisions et accumulant les retards par rapport à ses principaux concurrents.

Ne nous attardons pas plus qu'il ne convient aux explications qui ne s'en tiennent qu'aux aspects institutionnels de la Communauté. Celle-ci a passé beaucoup de temps, l'année dernière, à l'examen des propositions Gensher-Colombo. Le résultat fut mince. Il ne pouvait être différent dans l'état actuel de l'évolution des esprits et compte tenu du caractère hétérogène de l'Europe élargie.

De quoi la construction européenne souffre-t-elle en réalité ?

Les sondages prouvent que, dans tous les Etats membres — et la France n'y fait pas exception — rares sont ceux qui la mettent réellement en cause : ce sont ses modalités, non sa finalité, qui sont en discussion, avec le sentiment d'un désenchantement certain, dû au fait que le succès n'a pas répondu à l'intensité de l'espérance ni à l'ambition des projets.

Que de bonnes intentions, en effet, dans les grandes et belles déclarations de La Haye en 1969, de Paris en 1972. On allait tout mener de front : l'approfondissement et l'élargissement. On lançait un programme impressionnant de nouvelles politiques communes : industrielle, énergétique, des transports, de la consommation, de l'environnement, de la concurrence, le tout couronné par l'union économique et monétaire.

On a réalisé l'élargissement, certes, mais si mal qu'on continue encore, onze ans après, à le renégocier. Quant à l'approfondissement, dès 1974, avec l'échec de la politique de l'énergie, on savait que le bilan en serait décevant.

Alors on a essayé une autre voie : à défaut de réaliser l'Europe par la base, ne pouvait-on, au sommet de l'édifice, donner un souffle nouveau aux institutions européennes ? On a créé le Conseil européen, et l'on a décidé d'élire le Parlement européen au suffrage universel. Intentions louables ; résultat fort inégal.

Le Conseil européen a révélé, à plusieurs reprises, son utilité. Le Parlement a acquis une légitimité nouvelle. Mais, faute d'avoir su régler à temps le problème de ses pouvoirs, on a accru le déséquilibre institutionnel ; les conflits avec le Conseil, même s'ils se sont atténués depuis qu'a été créé, en 1982, un mécanisme de concertation, font perdre à la Communauté beaucoup de temps et d'efforts ; quant à la commission, perpétuellement menacée de censure, elle a perdu de son autonomie d'initiative et de sa force d'impulsion.

Louables intentions, bilan mitigé et parfois décevant !

Il en est de même du système monétaire européen, créé en 1974. Qui se plaindrait de sa création ? Certainement pas la France de 1983, qui a mis son point d'honneur à y demeurer, alors que, en d'autres temps, on avait moins scrupule à permettre au franc d'avoir avec lui des coquetteries. Malheureusement, et ce ne fut pas tout à fait un hasard, cette phase d'« européenisme monétariste » a coïncidé dans les faits avec un recul de la notion de politique commune, comme si l'on avait fait son deuil de cette création, pourtant féconde, des années 1960, pour s'en remettre au seul libre jeu des mécanismes du soin de vaincre la crise, le chômage et d'assurer l'avenir d'une Europe unie, puissante et dynamique !

Ainsi, peu à peu, et par l'effet d'un libéralisme économique trop souvent érigé en dogme par la plupart des gouvernements en place dans les Etats de la Communauté, un dogme qui n'est d'ailleurs souvent que le paravent d'intérêts nationaux à courte vue, une construction européenne originellement fondée sur la notion pragmatique et volontariste de politiques communes est menacée de dériver vers une zone de libre-échange sans frontières et sans politiques communes nouvelles. Au sein de cette zone, les inégalités entre partenaires ne recevraient d'autres correctifs que celui de transferts financiers périodiques sans efficacité réelle. La remise en question, par certains de nos partenaires, et non des moindres, de la seule politique qui soit véritablement intégrée, c'est-à-dire la politique agricole commune, se situe dans le droit fil de cette dérive-là.

Dérive dangereuse, dérive mortelle pour l'Europe. Car elle dissout peu à peu sa cohésion et son identité.

Elle dissout sa cohésion : si l'on en reste à l'union douanière, on crée un espace douanier, mais non un espace économique et social. Encore cet espace douanier est-il de plus en plus factice, puisque aux droits de douane supprimés se substituent d'autres barrières internes autrement redoutables : normes nationales, règlements sanitaires, etc.

Une entreprise ayant des filiales dans plusieurs Etats membres ne peut réellement profiter des économies d'échelle : les produits qu'elle peut vendre ici ne correspondent pas aux normes exigées là, le *cash flow* n'est pas transférable... L'Europe limitée au libre-échange est condamnée à rester une fausse Europe : dix marchés nationaux exigus aux barrières à peine perméables au lieu d'un marché européen véritable et comparable dans sa dimension à ce que sont, par exemple, les marchés américain et japonais.

Elle dissout son identité : bénéficiant de l'atout des économies d'échelle, nos concurrents peuvent impunément tirer parti de ces divisions pour envahir les dix marchés. Ils n'hésitent pas pour autant, lorsque leurs intérêts sont en jeu, à recourir pour eux-mêmes — c'est notamment le cas des Etats-Unis — à des procédures nationales de protection dont l'Europe libérale, par principe ou par crainte, répugne à se doter.

Que dire de l'attitude de certains Européens qui, pour attirer sur leur territoire national des entreprises à capitaux américains ou japonais, n'hésitent pas à utiliser l'argument du « cheval de Troie », c'est-à-dire de la facilité ainsi offerte pour conquérir aisément le Marché commun « de l'intérieur », sans se préoccuper des conséquences économiques et sociales qui peuvent en résulter pour la Communauté tout entière. A défaut d'un code minimum de bonne conduite à l'égard des investissements pro-

venant de pays tiers, tout cela reste permis et largement pratiqué. Faut-il s'étonner dès lors si l'Europe industrielle marque le pas par rapport à ses principaux concurrents ?

Cette Europe-là est devenue, en effet, une Europe sans identité, sans perspectives, sans ambitions, une Europe bloquée. Qu'avons-nous trouvé lorsque nous sommes arrivés aux affaires en mai 1981 ? Un acquis en déclin et, d'abord, son plus beau fleuron, la politique agricole commune, rebalkanisée par les montants compensatoires monétaires, ces droits de douane agricoles intérieurs ; une politique agricole commune dès lors recroquevillée sur ses problèmes non résolus : le cancer du libre accès des produits de substitution des céréales, engendrant les excédents laitiers et l'absurde nécessité d'exporter à coup de restitutions un volume équivalent de nos céréales, faute de pouvoir les faire consommer sur place.

Nous avons trouvé une politique agricole commune sclérosée, n'évoluant plus, accumulant de plus en plus les contradictions. Quoi d'étonnant à ce que le fonds régional et le fonds social n'aient pas d'âme non plus ? Nous les avons découverts, en 1981, réduits à l'état de mécanismes de transfert budgétaire et d'instrument de « juste retour ».

Le « mandat du 30 mai 1980 » a été la consécration de cette évolution. On aurait pu résister aux tentations du juste retour, si l'on avait eu réellement une politique européenne à lui opposer. Mais on n'en avait pas. Il fallut bien accepter de mettre le doigt dans cet engrenage dangereux de chèques annuels fondés sur une comparaison fallacieuse entre les « charges » et les « retours » : un poison de plus pour l'Europe et, du même coup, un nouvel élargissement, problématique.

Alors que l'Espagne et le Portugal frappaient à la porte, les Etats membres de l'Europe n'avaient rien d'autre à proposer qu'un choix entre Charybde et Scylla : ou bien un oui immédiat, sans négociation sérieuse, comme ce fut le cas lors de l'adhésion de la Grèce, débouchant sur un nouveau train de renégociations sans fin — déjà la Grèce a fait savoir qu'elle ne pourrait pas appliquer la T.V.A. au 1^{er} janvier 1984, comme elle s'y était engagée — ou bien un non catégorique et *a priori*. Dans l'un et l'autre cas, plane la perspective d'une crise européenne majeure.

Telle était, mesdames, messieurs les sénateurs, la situation face à laquelle nous avons dû réagir, ayant comme objectifs essentiels de redonner à la France une politique européenne et à l'Europe un espoir.

Redonner un sens et donc une dynamique à la construction européenne, cela signifie renforcer ce qui existe et ouvrir de nouvelles perspectives, en se fixant comme objectif essentiel non seulement de maintenir, mais d'accroître ce qui est loin d'être acquis : le rôle de l'Europe dans le monde d'aujourd'hui et, plus encore, dans le monde de demain.

Renforcer l'acquis, c'est d'abord, le rénover parce qu'on ne peut laisser sans solution durable les blocages actuels. Nous ne pourrions prétendre aller de l'avant que si nous sommes capables tous ensemble de déboucher les politiques existantes.

A cet égard, la grande négociation qui est actuellement en cours sur la décision du conseil européen de Stuttgart constitue une étape décisive. Cette négociation, nous l'avons réclamée avec persévérance et continuité depuis notre memorandum français d'octobre 1981. Les thèmes de réflexion à partir desquels elle se déroule sont ceux-là mêmes qui étaient esquissés dans ce document.

S'agissant, d'abord, de la politique agricole commune, s'il est légitime d'en réexaminer les modalités de fonctionnement, pour tenir compte, notamment, de la croissance inquiétante des stocks et de l'absence de débouchés solvables pour certains produits, il ne saurait être question d'en plafonner artificiellement les dépenses, comme le proposent certains de nos partenaires, dont l'objectif véritable est de réduire à sa plus simple expression la seule politique commune véritablement intégrée. D'ailleurs, avant d'instruire son procès, qu'on veuille bien en respecter les principes, ce qui signifie qu'il faut assurer à l'avenir une meilleure maîtrise des montants compensatoires monétaires et obtenir une révision du statut des produits de substitution des céréales.

Mais nous devons nous-mêmes faire la preuve de notre refus de la sclérose, en acceptant en contrepartie un assainissement de certains aspects corrosifs des organisations de marchés existantes. Le Gouvernement défend ainsi la politique agricole commune de la seule façon dont elle puisse être effectivement défendue, c'est-à-dire en exigeant des autres qu'elle soit rationalisée, mais en acceptant, pour sa part, que tout ce qui doit être rationalisé le soit.

S'agissant des autres politiques, notre persévérance a déjà commencé à porter ses fruits en ce qui concerne notamment le fonds social européen. Le 2 juin dernier, le Conseil a enfin donné à ce fonds un sens qui, dépassant l'optique du transfert financier, correspond aux problèmes de l'heure : priorité aux

problèmes de l'emploi, surtout à l'emploi des jeunes. Nous nous efforcerons d'obtenir qu'à Athènes soient adoptés des critères permettant de faire du fonds européen de développement régional, de la même façon, l'instrument d'une véritable politique régionale et non plus seulement celui de transferts financiers, sans efficacité réelle.

En contrepartie, nous sommes prêts à étudier un mécanisme de correction de ce qu'on appelle les « déséquilibres budgétaires ». Respectueux des engagements souscrits par nos prédécesseurs, nous avons dû subir — pour les années 1981 et 1982 — l'arrangement du mandat du 30 mai 1980, tout en limitant les effets.

Pour 1983, dans l'attente de la négociation d'Athènes, nous avons accepté un forfait en nette dégressivité par rapport aux chiffres antérieurs. Pour l'avenir, nous pouvons envisager, afin « d'enterrer cette hache de guerre », un système durable, à la double condition qu'on opère une juste évaluation du préjudice budgétaire prétendument subi, et que l'on tienne compte en outre de la richesse relative de chacun, ainsi que des avantages retirés de l'appartenance au Marché commun, qui ne se mesurent pas seulement en termes budgétaires.

Mais se contenter de renforcer l'acquis serait, de toute évidence, précaire et illusoire. Aussi avons-nous inlassablement, depuis deux ans, ouvert à l'Europe les perspectives d'une nouvelle frontière.

La vague de fond qui avait porté l'Europe et rendu ses succès possibles, cela avait été, dans les années 1950, la reconstruction, et, dans les années 1960, la grande croissance économique. Ce sera désormais, si l'Europe se dote des moyens de l'affronter, la grande mutation économique et sociale de l'orée du XXI^e siècle. C'est là et non ailleurs que la Communauté trouvera son nouvel élan.

Nous n'avons épargné aucun effort pour en convaincre nos partenaires. Nos deux memorandums, celui concernant la politique commerciale commune, et surtout celui sur « une nouvelle étape pour l'Europe : un espace commun de l'industrie et de la recherche », seront bientôt suivis d'un memorandum sur l'espace social, l'ensemble constituant un tout cohérent et dynamique.

Du point de vue économique d'abord, notre document de juillet dernier, qui a réveillé brusquement nos partenaires au point de susciter une floraison de documents de même inspiration quoique parfois moins ambitieux, résulte d'un travail de réflexion qui a été mené dans le cadre du Plan.

Nous sommes, en effet, partis de quelques constats d'évidence. Quelques industries, essentiellement la micro-électronique et les biotechnologies détermineront la puissance industrielle de demain. Le Japon et les Etats-Unis, dans ces domaines, ont pris de l'avance sur l'Europe parce qu'ils ont su se doter à temps d'atouts dont la Communauté ne dispose pas à égalité avec eux, notamment d'un véritable espace économique intérieur apte à manifester, le cas échéant, avec force son identité à l'égard de ses rivaux.

La Communauté doit donc, elle aussi, créer pour ses industries naissantes, je dis bien les siennes — ce qui signifie un minimum de définition du producteur communautaire, laquelle n'existe pas — les conditions de son propre dynamisme : normes européennes, ouverture des marchés publics, crédits à l'innovation, mais aussi création de groupements européens d'entreprises et d'agences européennes.

Dans l'ordre de la coopération industrielle pour les uns et de la recherche pour les autres, ces groupements européens offriraient aux entreprises ou aux centres de recherche intéressés, aux Etats membres qui se sentent concernés et, le cas échéant, à la Communauté elle-même, d'associer leurs efforts, au prorata de leurs parts respectives, à une activité d'intérêt communautaire par des objectifs, mais décentralisée dans sa mise en œuvre et, dès lors, d'une souplesse de gestion infiniment plus grande et plus proche de la réalité des entreprises que de la bureaucratie communautaire habituelle.

L'autre aspect est l'aspect social, indispensable complément du précédent. Les technologies nouvelles, en effet, remettent en cause la nature même du travail et sa place dans la société.

A la différence des industries mécaniques et de la chimie, sur lesquelles sont fondées nos économies d'aujourd'hui, elle consomme peu de matières premières et d'énergie et elles épargnent de plus en plus le travail de l'homme. Une réflexion s'impose donc sur les problèmes nouveaux qui se trouvent ainsi posés et sur les adaptations de caractère social qui en résulteront nécessairement. Il est indispensable qu'elle intervienne dès maintenant à l'échelon européen entre les responsables politiques, économiques et sociaux. L'on imagine mal, sauf à accepter la perspective, à notre avis catastrophique, d'une société duale — les uns auraient du travail, alors que les autres seraient contraints aux loisirs forcés — que l'Europe crée son espace industriel et technologique sans créer en même temps son espace social.

Là encore, c'est la France qui montre la voie du renouveau du grand dessein européen. Ce n'est qu'au prix de ce renouveau, conditionné lui-même par le renforcement de l'acquis, que la Communauté pourra, sans risque de dilution, s'ouvrir plus largement.

S'agissant de l'élargissement, il n'est que deux conceptions possibles.

La première, que nous refusons, c'est l'élargissement en forme de « fuite en avant » : signons aujourd'hui, l'on réglera les problèmes demain ! Pour la Communauté, ce nouvel avatar du laisser-faire serait une cause supplémentaire de régression et de dissociation.

La seconde consiste à lier l'approfondissement de la Communauté et l'élargissement. Mais, à la différence des élargissements précédents, où ce lien était resté théorique, la dynamique de la relance offre une occasion de le mettre réellement en œuvre, tant il est vrai que, sans dynamique nouvelle, il n'est pas de renforcement possible de l'acquis.

Pendant plus de deux ans, nous avons été les seuls à lier l'élargissement à la réforme nécessaire de l'acquis. Désormais, grâce à la persévérance de la France, ce lien, ainsi que le Conseil européen l'a confirmé à Stuttgart, est reconnu par tous nos partenaires. Et déjà, certains des problèmes qui relèvent de la réforme de l'acquis communautaire ont été résolus ou sont en voie de l'être.

Ainsi en est-il du nouveau règlement sur les fruits et légumes dû, lui aussi, à l'obstination du Gouvernement français...

M. Paul Alduy. C'est une grave erreur !

M. André Chandernagor, *ministre délégué...* et qui apporte un progrès significatif à l'œuvre si nécessaire de rééquilibrage des politiques communautaires en faveur des productions méridionales de l'Europe.

Mais, plus au sud encore, se trouve l'immense monde en voie de développement dont les problèmes sont de plus en plus angoissants. Certes, la Communauté, par les conventions de Yaoundé puis de Lomé, a fait plus dans ce domaine que n'importe lequel des grands pays ou ensembles économiques développés. Mais, là encore, il s'agit d'un acquis qui ne manquerait pas de s'étioler si l'Europe ne retrouvait pas son dynamisme et si elle s'abandonnait définitivement aux égoïsmes à courte vue du laisser-faire. A titre d'exemple — pour ne citer que celui-là — sans renforcement de la politique agricole commune, comment l'Europe pourrait-elle jouer un rôle actif dans la lutte contre la faim dans le monde ? Et qui peut penser qu'il serait sage de laisser, par notre carence, se constituer une sorte de monopole de fait de la fourniture des denrées alimentaires, aux mains d'un seul pays ?

Depuis deux ans, la France ne se contente plus de se proclamer européenne ; elle l'est redevenue activement. D'abord, en montrant clairement à la Communauté l'enjeu qui, en ce dernier quart de siècle, résulte pour elle de la révolution technologique en cours : faire face par le moyen d'une coopération européenne renforcée ou se retrouver en situation généralisée de soustraction et, bientôt, de vassalité. Ensuite, en disant haut et clair, ce qui est une réalité d'évidence — il n'est que de regarder les chiffres — que la logique de la doctrine économique dominante joue non en faveur de l'Europe mais contre elle, et qu'il faudra, pour corriger les tendances, un grand effort commun de pragmatisme et de volonté. La France renoue ainsi avec sa véritable vocation européenne.

Les Etats membres se montreront-ils capables d'avoir ensemble ce sursaut volontariste et salvateur en adaptant l'acquis et en se dotant des moyens permettant une avance significative dans la construction de l'Europe économique et sociale du XXI^e siècle ? Dans l'affirmative, l'Europe sera en mesure de jouer un rôle essentiel dans l'avènement d'un nouveau modèle de développement. Sinon, qu'advient-il, non seulement de l'idée européenne, mais de l'Europe elle-même ?

Tel est, mesdames, messieurs les sénateurs, l'enjeu des négociations actuellement en cours. En cette étape décisive la France, une nouvelle fois, a montré le chemin. (*Applaudissements sur les travées socialistes et communistes. M. Jacques Genton applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le président de la commission des affaires étrangères.

M. Jean Lecanuet, *président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.* Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, les trois discours que nous venons d'entendre marquent le souci de communication du Gouvernement avec le Sénat ; nous l'en remercions, surtout en un moment où les Français assistent avec inquiétude, et même angoisse, au déroulement des événements internationaux.

Je ne saurais dire, si je m'efforce de traduire, d'un trait, ma première impression, et même si les analyses que nous avons entendues, notamment les dernières, ont été fort intéressantes, que ces propos m'aient paru encourageants ni qu'ils aient été

marqués d'une imagination dont, pourtant, il nous avait été promis qu'elle viendrait au pouvoir ! Je dirais même que le pessimisme m'a paru les habiter.

Le 25 octobre dernier, à cette tribune, en réponse à une déclaration du Gouvernement sur la tragédie des attentats de Beyrouth, j'énumérais les drames qui s'accumulent comme autant de coups de tonnerre annonceurs de l'orage : le Liban et l'occupation syrienne des deux tiers de ce pays — à l'instant, j'apprenais par une dépêche que la Syrie avait décrété un début de mobilisation générale — le Tchad et l'agression de la Libye qui occupe maintenant près de la moitié de cet autre pays ; l'avion sud-coréen abattu en plein ciel par l'armée de l'air soviétique ; la nouvelle offensive de l'Irak contre l'Irak, bien que ce dernier se soit replié sur ses frontières reconnues ; la livraison, longtemps dissimulée par le Gouvernement, de cinq Super Etendard à l'Irak ; les manifestations pacifistes déployées uniquement en Europe libre et réprimées derrière le rideau de fer ; les nouvelles installations de missiles soviétiques exclusivement dirigés contre nous ; l'infiltration d'importantes forces de subversion cubaines et soviétiques dans les Caraïbes.

J'arrête là, mes chers collègues, une énumération qui sait ne pas être exhaustive mais qui ne saurait oublier l'Afghanistan toujours en lutte contre l'envahisseur.

A mes yeux comme à ceux de la majorité des membres de la commission des affaires étrangères, il existe un lien entre tous ces événements : l'Union soviétique nourrit, utilise et attise, à son profit, tous les conflits qui surgissent sur la planète. Elle bouleverse les équilibres partout où ils sont précaires. Elle agit, au-dehors, sous couvert de la terrifiante puissance militaire qu'elle s'est donnée et, au-dedans, à l'abri de la dictature qu'elle a établie et qui prive son opinion publique du droit d'être informée et de s'exprimer.

Certes, l'histoire ne se répète pas, mais nous vivons une analogie des années 1936-1939. Nous vivons, en France, dans la même confusion politique que celle qu'avait engendrée la majorité du Front populaire de cette époque. Nous vivons une nouvelle menace à l'Est, mais, cette fois, elle est à la dimension sans limite de l'ère atomique. La paix semble ne survivre que sur la dissuasion nucléaire et le risque d'anéantissement réciproque. Le pacifisme de notre temps, à certains égards, n'est pas autre chose que l'esprit de Munich d'hier.

Mais à quelles fins l'Union soviétique, qu'aucune puissance ne menace, favorise-t-elle, partout où elle en trouve l'opportunité, les guerres, les attentats, les terrorismes ? Nous en distinguons deux, l'une immédiate et l'autre plus lointaine.

La fin, plus lointaine consiste, pour elle, à garder et à empêcher l'installation en Europe libre des armements capables de rétablir l'équilibre des forces sur notre continent.

La fin la plus lointaine consiste, pour elle, à garder et à accroître encore sa prépondérance militaire afin de réduire l'Europe à la résignation, puis, si possible, à la soumission. En attendant, elle tente d'affaiblir l'Occident partout où elle le peut en épuisant les démocraties de liberté dans des guerres asiatiques, orientales, africaines et centre-américaines.

Mes chers collègues, que reste-t-il, aujourd'hui, des espérances en une détente entre l'Est et l'Ouest qui devait conduire à la coopération et à l'entente ? Pour ma part — certains d'entre vous s'en souviennent peut-être — depuis plus de vingt ans, j'ai considéré que ces espérances risquaient d'être des illusions. Je les ai constamment dénoncées, à temps et à contretemps, à cette tribune et ailleurs, acceptant avec une poignée d'amis, quand il le fallait, la solitude politique, si difficile qu'elle soit.

Je n'ai jamais cru à une volonté sincère de détente du côté soviétique ni à la vertu d'échanges qui devaient préparer une sorte de contagion de la liberté dans son camp.

Les accords d'Helsinki n'ont pas ébréché le mur de la honte qui continue à diviser Berlin ; le rideau de fer demeure dressé autour des démocraties dites « populaires », et Lech Walesa ne se rendra pas à Stockholm pour y recevoir son prix Nobel.

Non, je n'y ai jamais cru, parce que la pratique du marxisme par la révolution soviétique a conduit à une dictature policière et militaire, au pouvoir d'un parti unique qui refuse l'exercice des libertés.

C'est pourquoi, mes chers collègues, j'ai toujours pensé que les démocraties authentiques, trop faibles, prises séparément, devaient unir leurs moyens et leurs forces pour résister à la gigantesque puissance soviétique qui ne cesse, depuis ses origines, d'agrandir son empire.

C'est la même raison qui me conduit, aujourd'hui comme hier, à défendre trois causes aussi indispensables que complémentaires.

Première cause : la France doit se donner la plus grande force militaire possible pour affirmer sa capacité d'action indépendante.

Cette cause première s'est traduite, depuis la fin de la dernière guerre, par la restauration puis la modernisation de nos armées. La force atomique dont nous disposons apporte la preuve de cette volonté.

Deuxième cause : puisque la France doit éviter le risque de voir l'Allemagne libre privée des moyens de sa sécurité et, de ce fait, glisser au neutralisme, par impuissance ou tentation de la réunification dont l'U. R. S. S. tient les clés, la France doit s'associer à l'Allemagne libre et, avec ses voisins attachés aux mêmes valeurs de civilisation, créer une communauté de l'Europe libre, dotée non seulement de la puissance économique, mais aussi — permettez-moi de l'ajouter aujourd'hui comme il y a vingt ans — si possible, de la puissance militaire.

C'est à ce point de mon exposé qu'il convient peut-être de faire apparaître un élément souvent mal perçu bien que décisif, me semble-t-il, de nos relations extérieures.

Il ne suffit pas, monsieur le ministre des relations extérieures, que la France boude les rencontres avec l'Union soviétique ou les limite aux échanges sectoriels que vous avez évoqués dans votre discours, pour que vous puissiez vous prévaloir d'une politique de fermeté qui serait plus grande maintenant qu'hier à l'égard de l'Union soviétique. Il faut assumer le dialogue au plus haut niveau et non le fuir.

Il faut inlassablement et sans illusions rencontrer les dirigeants soviétiques, parler et négocier avec eux, mais il faut le faire — c'est le fond de mon affirmation — à partir d'une position de force.

C'est cette position de force que vous êtes en train de perdre tant au plan économique que militaire.

Pour donner le change, vous vous dérobez au dialogue et, faute d'agir fermement, il vous arrive de parler fort.

J'ai défendu et voté — que l'on me pardonne ce rappel ; l'histoire est longue — le projet de traité qui aurait créé une Communauté européenne de défense. Le traité fut repoussé. L'Europe libre attend une autre initiative, d'une conception différente mais efficace.

J'ai connu l'époque où les rares partisans d'une défense de l'Europe par elle-même étaient, de tous côtés, montrés du doigt et dénoncés comme européens et atlantistes. L'expression — dois-je le rappeler ? — avait alors une connotation péjorative.

Aujourd'hui, mis à part le parti communiste, si j'ai bien compris ses déclarations, qui a toujours choisi l'alignement sur les thèses soviétiques, les conversions viennent de toutes parts. Nous ne comptons plus les professions de foi en faveur d'une Europe capable de se défendre et fidèle à l'alliance atlantique. L'hérésie d'hier est la religion d'aujourd'hui. Je m'en réjouis.

L'alliance atlantique est la troisième cause pour laquelle j'ai toujours plaidé. L'Europe libre est encore trop faible, trop peu communautaire et trop aveuglée par les nationalisations que la crise économique ravive quand elle devrait les réduire, pour qu'elle puisse s'isoler et se passer de l'alliance américaine.

Au surplus, l'Europe libre se déciderait-elle enfin à exister comme puissance, qu'elle aurait toujours intérêt à maintenir l'alliance, voire — la question est posée et nous en reparlerons, je l'espère, dans un proche avenir — à l'étendre à des régions du globe plus vastes que celles qui sont actuellement couvertes par le pacte atlantique.

Il n'en est pas moins vrai qu'une Europe économiquement forte, pourvue d'une monnaie solide et, par suite, socialement avancée, politiquement et militairement unie, pourrait parler d'égal à égal avec son allié, les Etats-Unis d'Amérique, comme avec le pays qui la défie, l'Union soviétique.

J'ai rappelé ces périls et les trois causes qui permettent de les conjurer non seulement par souci de continuité, mais pour justifier le jugement très critique qui, selon moi, doit être porté sur la politique extérieure du Président de la République et de son Gouvernement.

Le moment est venu, me semble-t-il, de faire connaître aux Français, pour les en prémunir, la propagande qui les abuse.

Que l'opposition se soit comportée, face à la tragédie supportée à Beyrouth par les parachutistes français, comme la décence, le devoir et l'honneur le commandaient, en partageant le deuil de la patrie, en participant pleinement aux cérémonies nationales et voici qu'aussitôt le comportement de l'opposition nationale est présenté comme une approbation de votre politique et comme le signe de l'union qu'aurait obtenue le Président de la République autour de sa personne !

Dans une autre circonstance, nous avons été conduits à approuver les déclarations du Président de la République lorsqu'il invita les autres pays de la Communauté européenne à accepter les armes nucléaires américaines, destinées à restaurer l'équilibre des forces rompu, sur notre continent, par l'Union soviétique. Aussitôt, les mêmes propagandistes crurent pouvoir annoncer je ne sais quelle conversion de nos esprits à la politique présidentielle, alors que nous ne faisons que rester fidèles à nous-mêmes et à nos propositions.

Nous dénonçons ces jeux subalternes, indignes d'enjeux si élevés.

Nous ne dénonçons pas, monsieur le ministre — j'ai entendu votre appel à la fin de votre propos — le désir d'une politique de défense et de présence de la France dans le monde, qui serait capable de rassembler tous les Français. Nous partageons ce désir parce qu'il serait un atout pour la France, s'il était possible.

Ce que nous dénonçons, c'est la manœuvre politicienne qui voudrait faire croire que nous approuvons globalement une politique extérieure et militaire, alors que nous en déplorons l'irrésolution, l'impuissance, l'impulsivité et, pour tout dire, à l'instar de toute politique socialiste et communiste en tous domaines, le verbalisme.

Je m'attacherai à l'examen de quelques situations concrètes qui établiront la réalité des critiques que je viens de formuler.

Les exemples que je choisirai, parmi d'autres qui mériteraient d'être retenus, devraient suffire à montrer que l'actuel Gouvernement de la France est confus dans ses opinions, embarrassé dans son discours, et hélas ! frappé d'une perte de crédit sur la scène mondiale sans précédent sous la V^e République.

Considérons à dessein l'aspect le plus vigoureux, en apparence, du discours de l'exécutif. C'est celui qui concerne les relations entre l'Est et l'Ouest.

M. Mitterrand a pris position pour l'installation des euro-missiles américains en Europe face à l'Union soviétique. Il se range donc, en attitude, parmi les plus fermes des chefs d'Etat devant la menace soviétique. Mais, en fait, et dans le même temps, il laisse s'affaiblir la défense de la France. Sa politique militaire — dont nous reparlerons prochainement à l'occasion du budget — est inadaptée aux risques : le niveau de livraisons et de commandes de matériels nouveaux est l'un des plus faibles depuis vingt ans.

M. Christian de La Malène. C'est vrai !

M. Jean Lecanuet, président de la commission. Le renouvellement de nos forces nucléaires se limite à l'exécution minimale des mesures décidées avant 1981...

M. Christian de La Malène. Très bien !

M. Jean Lecanuet, président de la commission ... et les crédits de fonctionnement calculés au plus juste compromettent la préparation de nos forces. La réorganisation de l'armée de terre et les projets concernant le service national sont incompatibles avec les exigences de disponibilité opérationnelle qu'implique la période de tension internationale que nous traversons.

Bref, la France ne se donne pas les moyens de sa politique. Les faits ne correspondent pas aux discours. Dès lors, la voix de la France est moins entendue dans le monde et, d'abord, chez nos partenaires.

Cette contradiction me paraît fondamentale. Mais elle n'est pas unique. Le même Gouvernement est anti-soviétique en Europe, pour occulter la participation des communistes à son action, mais il est, dans le même temps, anti-américain ailleurs, pour atténuer et compenser le mécontentement des courants les plus à gauche de sa majorité.

Or la menace soviétique est planétaire. Elle appelle donc une cohésion planétaire des forces capables de la contenir. Peu importe — c'est l'évidence — à notre Gouvernement ; il sera anti-américain au nom des grands principes, d'ailleurs bafoués par l'Union soviétique, jusqu'aux portes des Etats-Unis d'Amérique, en Amérique latine, où il livrera des armes du Nicaragua, vilipendera le Salvador et cajolera Cuba. (*Applaudissements sur les travées de l'U.C.D.P., du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de la gauche démocratique.*)

Fragile et confuse, cette politique extérieure à double face manifeste un autre défaut qui est clairement apparu dans l'affaire de la Grenade, c'est l'impulsivité.

M. Roger Romani. Très bien !

M. Jean Lecanuet, président de la commission. La France a cru devoir condamner l'intervention dans cette île de l'allié le plus nécessaire à notre sécurité. Jamais notre diplomatie n'a été plus impromptue et passionnelle.

M. Paul Alduy. Ni aussi stupide !

M. Jean Lecanuet, président de la commission. Déjà peu de temps auparavant, lors de l'affaire de l'avion civil sud-coréen, la France avait été le seul pays du monde libre à maintenir ses vols à destination de Moscou.

M. Roger Romani. Hélas !

M. Jean Lecanuet, président de la commission. A la Grenade, qu'avons-nous vu ? L'assassinat de son leader, Maurice Bishop, de trois de ses ministres et des principaux dirigeants de son équipe, un coup d'Etat fomenté par les éléments marxistes les plus durs et auteurs présumés de ces crimes, la présence de milliers de Cubains dans un pays de 110 000 habitants, des caches d'armes impressionnantes de provenance soviétique et cubaine, la construction d'un aéroport...

M. Jean Garcia. Civil !

M. Jean Lecanuet, président de la commission ... à capacité stratégique.

Que fallait-il de plus pour justifier la riposte américaine, d'ailleurs sollicitée par le Gouverneur de l'île qui était la seule autorité survivant dans le maelström qui a emporté toutes les autorités dans un pays en pleine insurrection ?

M. Jean Chérioux. Très juste !

M. Jean Lecanuet, président de la commission. Vous avez cru devoir condamner cette action de nos alliés.

Pour notre part, nous sommes nombreux à l'approuver, car nous y voyons une marque de fermeté si rare qu'elle mérite d'être soulignée. (*Applaudissements sur les travées de l'U. C. D. P., de l'U. R. E. I., du R. P. R. et de la gauche démocratique.*)

Au demeurant, monsieur le ministre, puisque, sur ce point et sur quelques autres, nos opinions s'affrontent, comment l'intervention américaine à la Grenade se terminera-t-elle ? Par des élections libres et le départ envisagé des mêmes forces américaines. L'intervention aura apporté la preuve que l'équilibre des forces devait être respecté partout dans le monde. Quelque chose me dit que l'Union soviétique ne prend en compte que le rapport des forces et qu'elle aura compris l'avertissement.

Hélas ! pour notre pays, le Premier ministre, M. Mauroy, a cru pouvoir comparer l'invasion de l'Afghanistan et l'intervention à la Grenade.

Ce comportement — permettez-moi de le dire — dérisoire, discrédite son auteur ; nous nous en consolons. Mais sa portée est internationale et discrédite la France ; nous le déplorons. (*Applaudissements sur les mêmes travées.*)

M. Christian de La Malène. Hélas !

M. Jean Lecanuet, président de la commission. Le discours et l'action de la France sont confus, souvent imprévoyants et impulsifs dans d'autres théâtres de la tension internationale : au Liban, au Tchad et en Irak.

S'agissant du Liban, monsieur le ministre des relations extérieures, vous nous avez rappelé des principes nobles que nous partageons. Mais qu'allez-vous faire ? Si nous constatons la présence de soldats français dans ce pays, en revanche, nous ne voyons guère en œuvre l'action de votre diplomatie, si ce n'est sous la forme d'un appel — vous l'avez renouvelé à cette tribune — jusqu'à présent sans écho, au monde arabe et aux Nations unies.

En attendant, nos soldats sont là, chargés de s'interposer — j'ai déjà posé la question sans obtenir de réponse, je la renouvelle — entre qui et qui, dans les circonstances actuelles ? Leur rôle se limite à Beyrouth, quand la Syrie qui se mobilise occupe déjà les deux tiers du Liban et vise à en annexer une large partie. L'armement de nos troupes est réduit aux moyens d'une police d'ailleurs pratiquement privée de pouvoirs.

Comment nos troupes pourraient-elles, dans ces conditions, jouer un rôle à la hauteur de ce que le Liban attend de la France, de la crise que ce pays traverse, des moyens et des forces qui s'y affrontent ? La conséquence est cruelle, les troupes françaises ont été contraintes d'assister, l'arme au pied, au massacre des populations chrétiennes, à quelques kilomètres de leur position.

Notre armée — je vous donne notre sentiment discuté en commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées — n'a pas reçu du Gouvernement une mission claire, satisfaisante, efficace et adaptée aux circonstances.

Quant à nos diplomates — sauf erreur d'observation de ma part, que vous vous empresseriez de corriger, je l'espère — ils ne sont pas apparus à la récente conférence de Genève sur le dialogue au Liban.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Bien sûr que non !

M. Jean Lecanuet, président de la commission. Que déciderait la France en cas de retrait des forces américaines ? Que déciderait la France, dans le cas d'un compromis avec la Syrie, aboutissant en fait à une partition du Liban lié depuis tant de siècles à la France ? Ces questions, que nous avons le devoir de vous poser, ne peuvent demeurer perpétuellement éludées.

L'hésitation et la confusion marquent aussi notre action dans l'affaire du Tchad. Mieux eût valu une opération rapide, forte, efficace, suivie au besoin d'un prompt retrait de nos troupes, que l'enlèvement d'ailleurs coûteux — environ un milliard de francs déjà — auquel vous nous exposez. Vous avez agi, mais vous avez agi trop tard. C'est au moment de la progression, parfaitement connue du Gouvernement français, des rebelles soutenus en forces par un matériel et des hommes fournis par la Lybie vers Faya-Largeau qu'il eût fallu mettre en place le dispositif de protection demandé par les autorités tchadiennes. Il eût été indispensable dans le même temps de faire connaître aux agresseurs la détermination de la France d'imposer le respect de l'intégrité territoriale du Tchad. Tout laisse penser que cette détermination eût été de nature à faire réfléchir un agresseur et à éviter la situation que nous connaissons.

Notre crédibilité vis-à-vis des autres pays de l'Afrique francophone est affectée, vous le savez, hélas ! par cette situation.

La conséquence la plus désastreuse à craindre de cette intervention, utile mais tardive, est un interminable et ruineux *statu quo*, bref une acceptation de fait d'une partition du Tchad à laquelle il faut être, sans aucune concession possible, hostile.

L'organisation de l'unité africaine a sagement proclamé l'intangibilité des frontières nées de la colonisation. Remettre en cause ce principe, ce serait vouer l'Afrique au feu et au sang.

Ce principe a d'ailleurs été rappelé, récemment encore, lors de la conférence des chefs d'Etat réunie à Vittel le 3 octobre dernier.

Une autre conséquence à craindre de cette situation qui s'éternise, où nos forces sont, dans le centre du Tchad, figées dans une position d'attente, est que ce répit soit mis à profit par les forces de subversion pour s'infiltrer dans le sud du pays.

Enfin, il ne faut pas exclure, à l'instar des tragiques événements survenus au Liban, qu'une provocation soit orchestrée contre les Français du Sud, civils ou militaires, afin de troubler l'opinion française et internationale sur les finalités de la politique africaine de notre pays.

Tels sont les risques d'une politique de demi-mesures confuse et embarrassée, où la négociation, souhaitée et souhaitable, n'a que peu de chances maintenant d'aboutir, faute de s'être ménagé à temps des atouts pour la nourrir.

Le Gouvernement porte la responsabilité de ces risques. Pour le Tchad comme pour le Liban, je vous pose la question : quel est votre plan d'action pour l'avenir et quel calendrier fixez-vous à son exécution ?

C'est encore l'imprévoyance et l'impulsivité qui marquent l'affaire des Super-Étendards livrés à Irak par la France.

Pourquoi cette décision qui comporte un risque, selon moi, disproportionné à l'enjeu ? Le risque de provoquer de la part de l'Irak un blocage du détroit d'Ormuz où passe 50 p. 100 du trafic pétrolier mondial.

Si ce risque, par malheur, devenait réalité, comptez-vous sur vous-même ou sur les Etats-Unis pour intervenir en force ? Dans cette hypothèse, n'y a-t-il pas lieu de penser que l'Union soviétique trouverait l'occasion de développer son influence dans cette partie du monde ?

Nous souhaiterions connaître si tous ces risques ont été pris en compte par le Gouvernement et comment il entend les conjurer.

Nous ne saurions, à cet égard — je vous l'indique — nous contenter de l'affirmation selon laquelle la livraison des cinq avions serait la suite d'un engagement antérieur à 1981. Cette affirmation est inexacte. Le contrat a été signé au début de cette année. Nous ne saurions davantage nous contenter de la déclaration qui tend à établir que cette livraison ne change rien à l'équilibre des forces entre l'Irak et l'Iran.

A toutes ces questions sérieuses, posées en commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, nous attendons des réponses sérieuses, faute de les avoir obtenues.

Une autre critique, et j'en terminerai par là, résume et explique toutes celles que je viens d'énoncer.

Elle porte sur la division, les contradictions et, par suite, l'incohérence de la coalition socialiste et communiste, dans le domaine de la politique extérieure. Cette contradiction interne nous oblige à ce que vous me permettez d'appeler « l'équilibrisme », à la fluctuation de l'esprit et à l'oscillation de l'action entre l'Est et l'Ouest. Elle vous entraîne à des impulsions souvent trop peu contrôlées. Notre diplomatie flotte dans cette tourmente.

On peut vérifier ce jugement, que je viens de formuler et dont je mesure la gravité et même la sévérité, à propos de la plupart des défis qui nous interpellent.

Le désaccord entre les communistes et les socialistes éclate sur la plupart des sujets de politique étrangère.

S'agit-il, mes chers collègues, de l'affaire des euromissiles ? Il y a divergence sur l'origine du danger, divergence sur l'opportunité d'une réaction occidentale, divergence sur la prise en compte de la force nucléaire française dans une éventuelle négociation entre l'Est et l'Ouest.

S'agit-il du pacifisme ? Le parti communiste le soutient et réfute le Président de la République quand celui-ci affirme : « Les missiles sont à l'Est et les pacifistes sont à l'Ouest. » Le Président de la République aurait pu compléter son jugement, s'il m'est permis de formuler cette suggestion, en reprenant l'opinion d'un ancien secrétaire général du parti socialiste qui déclarait : « Les communistes ne sont pas à gauche, ils sont toujours à l'Est. »

S'agit-il de l'Afghanistan ? Le désaccord est complet et durable entre les socialistes et les communistes.

S'agit-il de l'intervention de la France au Tchad et au Liban ? Le parti communiste manifeste pour le moins ses réticences.

S'agit-il des euromissiles américains en réplique au surarmement soviétique ? M. Mitterrand les approuve et les recommande, M. Marchais les condamne.

S'agit-il du péril que la puissance militaire soviétique fait peser sur la paix et l'indépendance des peuples d'Europe ? Le Gouvernement, rappelez-vous mes chers collègues, fait voter une loi de programmation militaire pour les années 1984 à 1988. Le parti communiste refuse de voter l'annexe à cette loi, qui fait corps avec celle-ci et qui décrit la situation internationale qui justifie l'effort de défense de la France.

Jamais, majorité n'a été aussi incohérente.

M. Pierre Matraja. Et les vôtres !

M. Jean Lecanuet, président de la commission. C'est une majorité de façade et de rencontre à seuls objectifs électoraux, objectifs d'ailleurs déçus depuis un certain temps. Mais cette majorité de façade porte atteinte au crédit de la France dans le monde et l'expose à une constante dérive sur le cours de l'histoire. (*Applaudissements sur les travées de l'U.C.D.P., du R.P.R., de l'U.R.E.I., ainsi que sur celles de la gauche démocratique.*)

Les Français, me semble-t-il, pressentent ce glissement dangereux que la magie — elle est grande — du verbe et des attitudes ne suffit plus à masquer.

La dépression économique qu'entraîne la gestion socialiste, au moment où la reprise se confirme, s'affirme ou apparaît dans les grandes nations industrielles libres, accentuée encore, par comparaison et à notre désavantage, le déclin de la France. Les Français savent que seul un changement de majorité pourra restaurer l'image et l'influence de la France dans le monde. Ils s'y préparent et ils s'y préparent chaque dimanche. (*Applaudissements sur les mêmes travées.*)

M. Pierre Matraja. Attendez !

M. le président. La parole est à M. Pasqua.

M. Charles Pasqua. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, nous vivons dans un monde dangereux. Un peu partout se développent les foyers de tension, les crises et les affrontements sanglants.

Jusqu'à présent, ces conflits avaient pu sembler lointains aux opinions publiques occidentales, et française en particulier, puisqu'ils avaient le plus souvent pour théâtre le tiers monde.

Mais les tragiques événements du Liban, en frappant la France dans sa chair, sont venus nous rappeler brutalement que nous ne pouvions nous en désintéresser : nous y sommes impliqués en tant que Français et en tant qu'Européens.

La France est liée à un certain nombre de pays par des engagements internationaux, qu'elle ne saurait renier sans perdre sa crédibilité et faillir à sa vocation.

La plupart des crises qui agitent aujourd'hui le monde ne sont pas seulement nationales ou régionales : elles participent de l'épreuve de force engagée entre l'Est et l'Ouest, dans laquelle la France et l'Europe sont partie prenante.

Les relations internationales sont dominées, dans la conjoncture actuelle, par l'épreuve de force engagée entre l'Est et l'Ouest.

Animée par une volonté hégémonique qui n'est plus à démontrer, l'Union soviétique poursuit une politique d'expansion de type impérial qui la conduit à intervenir partout dans le monde, directement ou par l'intermédiaire de ses relais. Elle développe ses initiatives sur la scène internationale avec une efficacité redoublée.

Initiative militaire d'abord, avec un gigantesque effort de réarmement qui, en bouleversant l'équilibre des forces en Europe, a considérablement accru les risques de guerre : l'implantation sur le sol soviétique de centaines de missiles SS-20 tournés vers l'Ouest crée une situation de déséquilibre lourde de menaces pour l'avenir.

Initiative politique ensuite : partout, l'Union soviétique travaille à consolider et à étendre son empire : normalisation en Pologne, intensification de l'effort de guerre en Afghanistan, reprise en main de pays comme l'Angola et l'Ethiopie, où la dérive du pouvoir menaçait de profiter à l'Ouest.

Au Liban et au Tchad, l'U.R.S.S. a opté pour la stratégie du pourrissement, qui consiste à favoriser l'exploitation de situations de crise par pays interposés.

Ainsi soutient-elle, au Tchad, les entreprises de la Libye forte d'une tradition millénaire d'influence sur le Nord du pays. Le colonel Khadafi, animé par un grand rêve sahélien, cherche à tirer parti des querelles tribales qui déchirent le pays pour y asseoir son autorité, avec la bénédiction du Kremlin.

Au Proche-Orient, d'où les intérêts soviétiques ont été longtemps exclus, l'U.R.S.S. tente de reprendre pied à la faveur de la crise libanaise. Elle le fait par l'intermédiaire de son allié syrien, qui a toujours eu des visées d'annexion sur le Liban.

Dans les deux cas, l'Union soviétique et ses pays-relais inaugurent une stratégie entièrement nouvelle.

Libyens et Syriens jouent sur le velours, puisqu'ils font progresser leur pénétration dans un pays tiers en utilisant ses rivalités internes, tandis que leur propre territoire national reste miraculeusement sanctuarisé.

Quant à l'Union soviétique, elle avance masquée. Dans ces conflits qu'elle entretient, ses propres intérêts sont voilés par les ambitions de ses satellites locaux. Ainsi les menées impérialistes de Moscou n'apparaissent-elles pas aux opinions publiques, occidentales notamment, envers lesquelles l'U.R.S.S. peut poursuivre tranquillement son offensive de charme.

L'initiative diplomatique en direction de l'Ouest est en effet double : au volet « intimidation » destiné aux gouvernements européens, qui se manifeste par des déploiements de forces en Europe et des démonstrations de force directes ou indirectes sur les autres théâtres correspond un volet « séduction », qui s'adresse aux opinions publiques.

Orchestrant en sous-main une propagande pacifiste et neutraliste de nature à démoraliser l'Ouest, l'Union soviétique va au-devant des opinions publiques désemparées, effrayées par les risques de guerre, pour les prendre à témoin de ses bonnes intentions. Portant sa volonté de paix en bandoulière, elle multiplie les propositions d'apparence alléchante et les gestes de bonne volonté en faveur du désarmement.

Il s'agit de convaincre les populations d'Europe de l'Ouest que, l'Union soviétique étant la seule force de paix, face au va-t-en-guerre de l'O.T.A.N. et à l'impérialisme américain, le risque de conflit ne saurait venir que des futures fusées Pershing et en aucun cas des innocents et défensifs SS 20 entassés sur le territoire soviétique.

L'Europe est l'enjeu principal de l'épreuve de force ainsi engagée.

L'importance de l'enjeu européen est telle qu'elle conditionne actuellement toute la stratégie des deux blocs.

Désireuse d'empêcher par tous les moyens l'installation des fusées américaines en Europe, l'Union soviétique déploie une activité intense en direction des principaux protagonistes de l'affaire : Etats-Unis, France, Allemagne de l'Ouest.

Il s'agit pour elle de discréditer les Etats-Unis auprès de leurs alliés en les faisant tomber dans le piège de l'engrenage guerrier, d'affaiblir la France afin d'imposer son inclusion dans le décompte des forces de l'O.T.A.N., enfin de faire basculer définitivement la R.F.A. dans le neutralisme par un savant dosage de menaces militaires et d'ouvertures diplomatiques.

Si l'U.R.S.S. jette ainsi toutes ses forces dans la bataille des euromissiles, c'est qu'il s'agira d'un test décisif pour les rapports de forces entre l'Est et l'Ouest.

Si le déploiement a lieu, même à un niveau inférieur à celui qui est prévu, ce sera une victoire pour les Américains et pour les Européens eux-mêmes : le point d'équilibre du monde au plan de la sécurité sera maintenu en Europe, qui restera le centre de gravité du globe.

Cela fera naturellement l'affaire de la France, à condition, bien sûr, qu'il n'y ait aucun glissement en ce qui concerne la prise en compte de nos forces dans de quelconques négociations stratégiques, ainsi que l'a réaffirmé le chef de l'Etat à l'O.N.U. Forte de sa situation indépendante et de sa capacité de manœuvre diplomatique, la France pourra alors conserver et développer le rôle spécifique qui est le sien sur la scène internationale.

Au contraire, le non-déploiement signifierait un formidable succès pour l'Union soviétique et le début d'un processus de neutralisation de l'Europe. On assisterait alors à l'accélération de la dérive — non plus seulement économique, mais militaire — du monde vers le Pacifique, la ligne de défense américaine se reportant vraisemblablement autour du Japon.

Force est de reconnaître que, jusqu'à présent, la stratégie d'initiative tous azimuts de l'U.R.S.S. s'est avérée payante.

Face à la menace commune, les démocraties occidentales apparaissent bien souvent divisées et hésitantes. Elles semblent éprouver les plus grandes difficultés à présenter un front commun et à élaborer une réponse adaptée.

C'est que, dans une crise de ce type, les démocraties se trouvent dans une position de faiblesse face au monolithisme des régimes totalitaires : elles doivent compter avec la pression de leurs opinions publiques, parfois manipulées en sous-main par l'adversaire.

Ainsi aujourd'hui, alors que l'urgence d'une mobilisation européenne s'affirme un peu plus chaque jour, les peuples européens sont-ils en proie aux convulsions du doute et de la peur.

La nature même de la menace qui plane sur eux n'apparaît pas clairement à tous : beaucoup redoutent pour demain l'affrontement armé ou l'holocauste nucléaire, quand dès aujourd'hui la conquête des esprits et la vassalisation des cœurs sont en marche.

Car ce que veulent à tout prix les Soviétiques, ce n'est pas la guerre, mais tout simplement la victoire et, si possible, la victoire sans guerre, par l'effondrement interne de l'adversaire. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'U.C.D.P. et de la gauche démocratique.*)

Dans cette perspective, la peur qui jette dans les rues de toutes les grandes villes européennes et occidentales des centaines de milliers de manifestants pacifistes est sans doute la meilleure alliée de l'hégémonisme soviétique.

La France a la chance d'être relativement épargnée par cette vague pacifiste qui recouvre l'Europe tout entière et paralyse l'action des gouvernements. Chez nous, le mouvement pacifiste n'a pas fait de véritable percée : il reste porté à bout de bras par le parti communiste, qui lui fournit son soutien logistique et l'essentiel de ses troupes.

Sans doute devons-nous cette situation privilégiée au fait que la France dispose, avec sa force nucléaire nationale, des moyens d'assurer sa propre défense.

Un tel atout devrait permettre à notre pays, conformément à sa vocation, de jouer un rôle dirigeant dans l'organisation de la défense des démocraties occidentales. La France devrait montrer la voie à ses alliés en multipliant les initiatives en matière de diplomatie, de sécurité et de relance européenne. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

Or, notre diplomatie semble frappée d'impuissance. Certes, le Gouvernement et le Président de la République ne sont pas avares de petites phrases et de grands discours, mais il est rare que ceux-ci soient suivis d'effets.

Excellents discours au demeurant, malgré quelques incohérences et fausses notes, sur lesquelles je ne reviendrai pas. Pour l'essentiel, nous approuvons les principes de la politique étrangère actuelle de la France.

Au contact des réalités, le Gouvernement est très vite revenu sur ses velléités premières de rupture avec les options antérieures de la France en matière de diplomatie et de défense. Renonçant à faire la politique étrangère de la « France socialiste », comme vous disiez il y a deux ans, monsieur le ministre, il a sagement choisi de faire celle de la France tout court.

Nous nous félicitons de ce ralliement aux orientations essentielles définies par le général de Gaulle et ses successeurs : indépendance nationale appuyée sur la dissuasion, construction européenne, solidarité atlantique, coopération avec le tiers monde, rayonnement culturel de la France dans le monde. En particulier, nous ne pouvons qu'approuver la position ferme adoptée par le chef de l'Etat en ce qui concerne la question centrale des euromissiles.

Mais si, contrairement à ce que fait de plus en plus souvent votre partenaire communiste, nous ne remettons pas en cause les grandes orientations de votre politique étrangère — puisque ce fut la nôtre — comment ne pas nous interroger en revanche sur la manière dont elle est conduite et sur les résultats qu'elle obtient ?

Sur tous les théâtres où la France est présente dans le monde, on est obligé de constater l'étendue du fossé qui sépare les intentions affichées du Gouvernement de la réalité sur le terrain.

Un certain nombre d'ambiguïtés et une trop grande passivité ont fini par ôter toute efficacité à notre diplomatie, qui reste sans prise sur l'événement.

Nous déplorons l'impuissance à laquelle ces contradictions et ces insuffisances ont conduit la politique étrangère de la France, car, dans les circonstances actuelles, comme l'a montré la tragédie du Liban, l'impuissance peut être mortelle.

Contradiction entre les proclamations de fidélité à l'alliance occidentale et les manquements à la solidarité envers nos alliés.

Peut-on à la fois se réclamer de l'Alliance atlantique en Europe, afin de bénéficier de la protection nucléaire américaine, et saisir toutes les occasions pour se démarquer des Etats-Unis sur les autres théâtres ?

Certes, la France a le droit et le devoir de conduire sa politique étrangère en toute indépendance. Mais, face à l'hégémonisme soviétique et à ses pseudopodes, face au terrorisme d'Etat, sa solidarité avec ses alliés devrait être totale. En critiquant systématiquement l'action de son allié américain au Tchad, au Liban, en Amérique centrale, la France affaiblit son propre camp dans le combat commun et fournit des armes à l'adversaire.

A cet égard, le Gouvernement a donné un bel exemple d'incohérence en votant avec l'Union soviétique à l'O.N.U. la condamnation de l'intervention américaine à la Grenade. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'U.C.D.P. et de la gauche démocratique.*)

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Et avec tous les pays européens !

M. Charles Pasqua. On peut être plusieurs à se tromper ; cela s'est déjà vu !

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Oui, toute l'Europe !

M. Charles Pasqua. C'est une farce grossière que de dénoncer l'action des Etats-Unis au nom du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », quand il ne s'agissait en fait que du droit du peuple cubain à disposer de la Grenade.

Faut-il rappeler qu'avant l'intervention américaine le peuple grenadin était soumis à un régime tyrannique, ballotté de révolutions en coups d'Etat sanglants et livré à l'occupation étrangère ? En mettant fin à cette situation inadmissible, à la demande de la seule autorité légale de l'île, l'intervention américaine a permis aux Grenadins de recouvrer leur liberté et leur droit à choisir leur avenir. Voilà pourquoi la France aurait dû l'approuver !

C'est un défi au bon sens que de mettre sur le même plan cette opération militaire limitée, qui n'aura duré que quelques jours et qui a été accueillie avec soulagement par la population locale, et la guerre impérialiste que mène l'Union soviétique contre le peuple afghan depuis bientôt quatre ans.

Enfin, c'est faire preuve d'un dangereux aveuglement que de renvoyer à cette occasion les deux « impérialismes » américain et soviétique et les deux blocs, comme vous dites, dos à dos.

Comme s'il n'y avait pas une différence de nature entre le bloc occidental, formé par la libre adhésion de nations démocratiques, et le bloc de l'Est, qui n'est autre que l'empire soviétique, taillé et maintenu par la force militaire et totalitaire ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'U.C.D.P. et de la gauche démocratique.*)

Comme s'il n'y avait pas une spécificité de l'expansionnisme soviétique et une responsabilité particulière de l'U.R.S.S. dans la course aux armements, avec l'installation unilatérale des SS 20 en Europe !

J'ajouterai que cet acharnement anti-américain, qui galvanise les salles de congrès socialistes, qui nourrit les déclarations du porte-parole du Gouvernement et que vous manifestez vous-même à l'occasion, monsieur le ministre, n'est pas seulement contraire au bon sens : il est aussi en contradiction avec la doctrine officielle du Président de la République et les engagements internationaux de la France.

Insuffisance de notre diplomatie, qui se cantonne dans une attitude défensive et passive quand, pour être efficace, il faudrait qu'elle soit dynamique et offensive.

En diplomatie comme dans l'art militaire, aucune bataille ne se gagne en restant sur la défensive.

La mort tragique de cinquante-huit soldats français au Liban pose d'une manière particulièrement douloureuse le problème de votre politique étrangère et de son efficacité.

Il ne saurait être question pour nous d'utiliser ces morts français pour nous livrer à je ne sais quelle opération politique.

Nous portons nous aussi le deuil de nos soldats, nous partageons la peine de leurs familles et l'émoi de la nation.

Mais notre rôle de parlementaires est de contrôler l'action du Gouvernement et, dans ces circonstances dramatiques, monsieur le ministre, la représentation nationale a le devoir de vous demander des comptes.

La France se pose des questions sur les conditions dans lesquelles, depuis deux ans, soixante-quinze de ses fils ont trouvé la mort au Liban. Elle attend de vous des réponses claires.

Pourquoi et par qui nos soldats en « mission de paix » ont-ils été tués ? Qui a armé le bras des assassins ?

Si vous le savez, monsieur le ministre, pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas réagi et comment entendez-vous empêcher qu'un tel massacre se reproduise ?

Si vous ne le savez pas, à quoi servent les services de renseignements français ?

Ce n'était pas la première fois que les intérêts français étaient directement visés au Liban. En août 1981, notre ambassadeur Louis Delamare a été assassiné. Au cours des deux années qui ont suivi et jusqu'au drame du 26 octobre dernier, 17 soldats français ont été tués.

Dans les deux cas, tout semblait indiquer la responsabilité de la Syrie. Pourquoi n'avons-nous rien fait ? Pourquoi n'avons-nous pas détruit au moins les batteries qui nous bombardaient ? Et quand, l'an dernier, les Syriens étaient en difficulté, pourquoi n'avoir pas saisi l'occasion pour les contraindre à se retirer et asseoir l'autorité du Président et du Gouvernement légitimes du Liban ?

Aujourd'hui, Américains et Israéliens affirment détenir des preuves de la culpabilité syrienne dans l'attaque des camions-suicide. Mais quoi qu'il en soit, l'affaire est assez grave et les présomptions assez fortes pour que la France se doive de réagir. Je vous le demande solennellement du haut de cette tribune : qu'attendez-vous, monsieur le ministre, pour rappeler notre ambassadeur en Syrie et pour déclarer les diplomates et les employés de l'ambassade de Syrie indésirables à Paris ? (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'U.C.D.P. et de la gauche démocratique.*)

Nous approuvons l'attitude adoptée par le chef de l'Etat après l'attentat : il était bon que la France, refusant de céder au chantage, réaffirme sa volonté de maintenir son contingent à Beyrouth et de préserver l'intégrité du Liban. Mais par quels moyens ?

A l'évidence, c'est une mauvaise appréciation de la situation au Liban qui vous a fait envoyer nos hommes en « mission de paix » dans un pays livré aux fractions terroristes en armes. Pour faire la paix, il faut être deux, faute de quoi on en est réduit à servir de cible sans défense aux fanatiques et à leurs manipulateurs.

Nos soldats, monsieur le ministre, sont morts de l'ambiguïté de leur mission et de l'inadaptation des moyens dont ils disposaient pour l'accomplir.

Pour éviter que cela ne se reproduise, le Gouvernement doit de toute urgence redéfinir le cadre de l'engagement français au Liban et prendre les initiatives diplomatiques qui s'imposent pour débloquer la situation.

Dans l'affaire tchadienne, le R.P.R. a été le premier à approuver la décision française d'intervenir ; mais nous ne pouvons que contester les conditions dans lesquelles cette intervention se développe.

Et d'abord, pourquoi a-t-elle été si tardive ? Pourquoi, au lieu d'attendre trois semaines avant d'envoyer nos soldats s'enliser dans les sables du Tchad, ne sommes-nous pas intervenus tout de suite avec l'aviation ?

Déclenchée en temps voulu, une telle action éclair aurait pu à la fois dissuader la Libye de s'engager dans le conflit et empêcher les forces rebelles de progresser vers le Sud.

M. Jean-Pierre Cantegrit. Très bien !

M. Charles Pasqua. Et en matière d'intervention éclair, souvenez-vous, souvenons-nous de Kolwezi.

Les forces françaises d'intervention sont faites pour intervenir, comme leur nom l'indique, pas pour mener une guerre de tranchées comme en 1914, ni pour organiser la défense passive, ni pour contrôler la circulation. (*Applaudissements sur les travées du R. P. R.*)

Jusqu'à quand allons-nous laisser nos soldats cantonnés l'arme au pied ? Le maintien de nos troupes au Tchad dans de telles conditions est voué à l'enlèvement et à l'inefficacité, puisqu'il équivaut à une reconnaissance de facto de la partition du pays.

Là encore, pour rendre à l'intervention française son efficacité et son sens, il faut réexaminer ses objectifs et ses moyens et lancer, parallèlement, une vaste action diplomatique, notamment en direction de la Libye. Or, je suis désolé de dire que jusqu'à présent, à ma connaissance, la seule décision qui ait été prise a consisté à renvoyer chez lui l'agent libyen détenu par la police française.

En résumé, monsieur le ministre, nous estimons que les résultats de votre politique étrangère ne sont pas, et de loin, à la hauteur des objectifs proclamés, et nous pensons que ce décalage est dû au manque de cohérence, de détermination et donc de crédibilité qui caractérise la mise en œuvre de cette politique.

Lorsqu'on s'interroge sur cette accumulation d'incertitudes, de tergiversations et de contradictions internes qui privent notre diplomatie de toute efficacité, on est conduit à remonter à cette cause première, à ce péché originel qu'est la nature hybride du Gouvernement actuel de la France.

Comment attendre d'un gouvernement qui bénéficie du soutien et de la participation communistes une politique claire et résolue face au mouvement communiste international et à ses relais ?

En se prononçant pour le retrait de nos troupes du Liban et du Tchad, contre le déploiement des fusées Pershing en Europe, pour la prise en compte des forces nucléaires françaises dans la négociation Est-Ouest, le parti communiste, alors même qu'il est associé au pouvoir, contredit ouvertement le chef de l'Etat et la politique gouvernementale sur un point essentiel : la défense de notre pays.

C'est cette contradiction fondamentale qui explique à nos yeux la paralysie de votre politique étrangère, perpétuellement écartelée entre les impératifs de l'intérêt national et les implications de votre alliance gouvernementale.

Prisonniers de cette alliance avec un parti qui s'aligne systématiquement sur les exigences d'une grande puissance étrangère, le Président de la République et le Gouvernement sont dans l'incapacité de conduire une politique étrangère conforme aux enjeux et aux dangers de la conjoncture internationale, comme au rôle et à la vocation de la France.

Ce sont les grands axes de cette politique, notamment au regard de l'enjeu européen, des relations Est-Ouest et de la paix, que je voudrais évoquer en terminant.

Le pacifisme n'est pas la paix. Aucun renoncement, aucun neutralisme, aucun défaitisme n'ont jamais empêché la guerre. Il n'y a pas de paix véritable sans liberté, pas de liberté sans indépendance, pas d'indépendance sans défense propre. Le plus

grand risque de guerre réside dans le déséquilibre des forces en présence et, par conséquent, le combat pour la paix en Europe aujourd'hui passe, non pas par le désarmement unilatéral, mais au contraire par le rétablissement de l'équilibre des forces nucléaires sur le théâtre européen. (*Applaudissements sur les travées du R. P. R.*)

M. Christian de La Malène. Très bien !

M. Charles Pasqua. La menace qui pèse actuellement sur l'Europe émane du camp soviétique et de nulle part ailleurs. Cette menace fait de la solidarité occidentale une priorité absolue. Dans la période de tension et de danger que nous traversons, nous n'avons pas le droit d'offrir à l'U.R.S.S. nos querelles transatlantiques.

Tout en maintenant et en renforçant les conditions de l'indépendance française, le général de Gaulle a, le premier, donné l'exemple de cette solidarité sans faille lors des crises de Berlin et de Cuba. La France d'aujourd'hui doit s'inspirer de cet exemple pour affirmer nettement sa présence au sein de la communauté occidentale et soutenir fermement son action internationale en faveur de la liberté et de la paix.

Cependant, l'Europe ne pourra pas vivre éternellement à l'abri du parapluie américain ni s'en remettre toujours à d'autres pour assurer sa sécurité. Il faudra bien que les Européens en viennent à assumer eux-mêmes les responsabilités de leur propre défense.

Il le faudra d'autant plus que les intérêts américains ne recourent pas nécessairement et ne recouperont pas toujours dans l'avenir nos intérêts d'Européens. C'est vrai en matière économique et financière, en matière diplomatique ; c'est vrai aussi au plan de la sécurité.

Il y a, en effet, une logique de la puissance : les deux Grands superposent à leurs intérêts de sécurité une volonté de contrôle sur les affaires du monde, qui suppose entre eux une entente et un dialogue minimal. Cette logique peut conduire l'U.R.S.S. et les Etats-Unis à s'entendre indépendamment de l'intérêt strict de leurs alliés.

C'est dire que, quand bien même le déploiement des euro-missiles s'effectuerait en bon ordre, nous n'avons aucune garantie de leur utilisation dans l'hypothèse où l'intérêt supérieur des Etats-Unis viendrait à ne pas s'identifier à celui des Européens.

C'est pourquoi il faut que, dans le respect de ses alliances et de la personnalité des nations qui la composent, l'Europe commence à prendre en main son propre destin. Il faut qu'elle réfléchisse sur les moyens de sauvegarder par elle-même ses propres intérêts et d'abord sa sécurité.

Les pays européens doivent faire preuve d'imagination pour élaborer une politique de sécurité commune, à laquelle il faudra bien associer l'Allemagne de l'Ouest, première puissance économique de l'Europe occidentale et première victime désignée en cas de conflit Est-Ouest.

De même, en ce qui concerne les relations extérieures, l'Europe doit cesser d'assister en spectatrice aux événements qui se déroulent dans le reste du monde. Il est temps que les pays européens, en concertant leurs politiques étrangères, se dotent des moyens d'agir sur la scène internationale.

Vis-à-vis de l'Union soviétique notamment, l'Europe doit adopter une attitude commune conforme à ses intérêts : une attitude de dialogue ferme, cohérent et sans illusions.

A cet égard, il est scandaleux — et Mme Thatcher a eu raison de s'en indigner — que l'Europe ait été incapable de prendre une position commune au sujet de l'agression contre le Boeing sud-coréen. Et, dans cette affaire, le rôle joué par la France a été particulièrement douteux.

M. Roger Romani. Oui !

M. Charles Pasqua. Non seulement elle est le seul pays européen à ne pas avoir appliqué les consignes de boycott aérien de l'U.R.S.S., grâce à l'efficacité discrète de notre ministre des transports...

M. Roger Romani. Ministre de l'étranger.

M. Charles Pasqua. ...mais le lendemain même du crime, monsieur le ministre des affaires étrangères, vous inaugureriez une exposition en compagnie de l'ambassadeur soviétique et, quelques jours plus tard, le Premier ministre et le Président de la République lui-même ont reçu M. Gromyko avec tous les honneurs dus à son rang, comme si de rien n'était.

Ce jeu séparé de la France est inadmissible. Face à l'Union soviétique, il faut que l'Europe parle d'une seule voix.

Mais peut-être faut-il aller plus loin encore. Puisque les Soviétiques n'hésitent pas à s'adresser directement à nos opinions publiques par des opérations de séduction de grande envergure, pourquoi ne ferions-nous pas de même vis-à-vis de nos frères séparés de l'Est ?

Aux litanies lénifiantes et mensongères de la propagande soviétique, nous pouvons et nous devons opposer notre message de liberté. Retrouvons la force militante de la France de 1789, de l'Europe démocratique pour répandre, au-delà du rideau de fer, la contagion de la liberté. Entre les deux morceaux de l'Europe déchirée, créons une dynamique de rapprochement fondée sur une histoire, une culture et des valeurs de civilisation communes !

Cela suppose d'abord, à l'Ouest, un renouveau de l'idée européenne qui ne se fera pas à partir d'un cadre juridique abstrait, d'institutions technocratiques ou de solidarités sectorielles, mais sur la base d'une renaissance de la conscience européenne.

Pour faire de l'Europe des peuples une réalité vivante, il faut exalter ce qui les unit, c'est-à-dire leur patrimoine culturel commun.

Les peuples européens doivent prendre conscience des formidables atouts qui sont encore les leurs — mais pour combien de temps ? — et de la force inouïe que représente, dans le monde actuel, l'espace de démocratie et de civilisation qu'ensemble ils constituent : force de mobilisation et de transformation pour l'Europe elle-même, force d'entraînement pour le monde entier.

L'organisation de cette communauté vivante et libre, forte et rayonnante, sera dans l'avenir la meilleure dissuasion contre les périls qui menacent la liberté et la paix. (Nombreux applaudissements sur les travées du R. P. R., de l'U. R. E. I., de l'U. C. D. P. et de la gauche démocratique.)

M. le président. La parole est à M. Jean Garcia.

M. Jean Garcia. Comme vous l'avez dit, monsieur le ministre des relations extérieures, la situation internationale est marquée par un climat de confrontation, par de nombreuses tensions dangereuses dans le monde d'aujourd'hui. Elle comporte une menace grave pour l'avenir de l'humanité.

Aussi, je voudrais, dès le début de cette intervention, dire notre ferme volonté de contribuer à régler les problèmes posés par la voie de la négociation politique, par le respect des droits de chaque peuple à l'indépendance, à la liberté, à la non-ingérence et à la sécurité.

Dans ce sens, la France, dont l'autorité s'est accrue dans le concert des nations, a un rôle efficace, prépondérant à jouer pour établir un climat de sécurité et de détente internationale face à ceux qui attisent les conflits et la course aux armements.

Monsieur le ministre, vous avez évoqué, avec juste raison, la situation difficile des pays en sous-développement. Dans son allocution à la trente-huitième session de l'Assemblée générale des Nations unies, le Président de la République a proposé que se réunisse au plus tôt une conférence relative aux problèmes définis par la liaison désarmement-développement et à la création du fonds international prévu par l'Assemblée générale des Nations unies.

Comment, nous, parlementaires d'un pays avancé et riche comme la France, pourrions-nous nous désintéresser de la situation dramatique de pauvreté, de famine, de maladie et d'ignorance dont souffre la majorité des peuples du tiers monde ?

Nous sommes, quant à nous, très sensibles au fait que 700 millions d'hommes et de femmes souffrent de la faim ou de la malnutrition. Nous savons que, dans bien des cas, il s'agit là d'un problème de société. Certains pays ont choisi une voie de développement permettant de vaincre les obstacles conduisant à des progrès substantiels.

L'ensemble de ces pays en voie de développement connaissent une situation effroyable avec la baisse des cours de leurs produits de base, un endettement galopant et un taux d'intérêt prohibitif du dollar. Ils sont victimes du blocage dû à la volonté américaine.

Les récentes assises du Fonds monétaire international, après celles de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, attestent que les dirigeants des Etats-Unis entendent faire payer la crise aux peuples et refuser la simple justice à ceux qui sont le plus dans le besoin. Je suis bien d'accord avec vous, monsieur le ministre : il est urgent de sauver les pays les plus pauvres qui sont acculés au désespoir.

Nous connaissons aussi toute l'importance du lien affirmé par l'O.N.U. entre le refus de la misère et le refus de l'escalade des armes. Nous disons qu'il est temps de consacrer aux pays en développement les sommes englouties dans la course effarante aux armements qui menacent d'anéantir la planète. Songeons un instant qu'une quinzaine de milliards de dollars sur les 50 milliards affectés aux dépenses militaires mondiales pourraient fournir une alimentation adéquate pendant quarante ans aux 300 millions d'enfants souffrant de malnutrition ; 1 p. 100 de ces sommes dilapidées dans les dépenses d'armement suffirait à aider les pays pauvres à acquérir tout l'équipement agricole dont ils ont besoin pour s'assurer une véritable autosuffisance d'ici à 1990.

Ainsi nous apparaissent intimement liés ces deux grands objectifs : établissement d'un ordre international et renforcement de la paix.

Nous sommes heureux, monsieur le ministre, que la France joue en ce domaine un rôle actif, et nous nous réjouissons à l'idée que notre pays puisse accueillir une telle conférence en vue de traiter les problèmes du désarmement et du développement.

Nous pensons qu'il faut désarmer parce que les dépenses deviennent insoutenables et qu'il faut mettre fin au drame terrible de la faim, de la maladie et de la misère. Il faut désarmer parce qu'il s'agit du progrès humain, de la survie de l'humanité. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une double question : ou l'on accepte l'implantation de nouveaux missiles américains en Europe, ou l'on s'oriente au contraire vers la diminution de l'armement nucléaire à l'Est comme à l'Ouest.

L'O.T.A.N. et le Gouvernement des Etats-Unis, s'ils admettent l'existence d'un équilibre stratégique entre leurs forces et celles du pacte de Varsovie, invoquent, pour justifier leur décision, un déséquilibre sur les armes nucléaires de portée intermédiaire. Mais, même en supposant que l'argumentation corresponde à une réalité, le remède proposé ne ferait qu'aggraver le mal. S'il y a un déséquilibre, il faut rétablir la balance non en ajoutant des armes, mais en les réduisant. Il faut, comme le rappelait le Président de la République, arrêter les surenchères en matière d'armes nouvelles. Réduire les armes à l'Est comme à l'Ouest, telle est, selon nous, la voie du bon sens et, pour cela, il faut continuer à négocier.

Il existe à l'heure actuelle l'équivalent de un million et demi de bombes semblables à celles qui furent larguées sur Hiroshima, c'est-à-dire qu'il existe des moyens de faire « sauter » dix-sept fois la planète.

La presse a fait état d'une communication d'un professeur américain, Paul Sagan, de l'université de Cornell, à New York. Son étude, examinée et approuvée par une centaine de scientifiques américains, soviétiques et de divers pays d'Europe, révèle « qu'une guerre nucléaire mettrait en jeu une puissance de feu de 5 000 mégatonnes, soit un dixième de ce dont disposent les Etats-Unis et l'Union soviétique, détruirait presque irrémédiablement les équilibres biologiques, et l'espèce humaine serait réellement menacée de disparition ».

Donc, à quoi bon s'obstiner à continuer à armer pour faire sauter trente fois, cinquante fois, cent fois la planète ? Une fois serait de trop. Et pour éviter qu'elle ne saute une seule fois, ce qui serait une grande tragédie, la fin de l'humanité, il faut désarmer.

C'est ce qui s'exprime dans notre pays, en Europe et dans le monde, et tous les efforts des moyens audio-visuels pour minimiser ou détourner ce mouvement qui va grandissant n'y feront rien. Une large majorité d'Allemands de l'Ouest, 72 p. 100, de Belges, 79 p. 100, d'Italiens, 58 p. 100, est hostile à l'installation de nouveaux missiles.

Nous qui avons tant souffert de la barbarie nazie, nous sommes heureux de constater que les fils et filles de l'Allemagne d'aujourd'hui, y compris les fils et filles des anciens nazis, participent avec la jeunesse du monde à la lutte pour la paix et le désarmement.

Cette crainte d'une guerre nucléaire est partagée, selon un sondage I. F. C. P. - *Humanité-Dimanche*, par la moitié des Français et des Français, qui estiment que le danger de guerre nucléaire augmente. Il n'est pas étonnant que 58 p. 100 des jeunes de moins de vingt-cinq ans soient les plus préoccupés par les risques d'une conflagration atomique. Il n'est pas étonnant non plus que 78 p. 100 des Français consultés rejoignent les propositions formulées par le parti communiste, estimant qu'il n'est pas concevable que le sort de l'Europe et du monde soit discuté par les seuls Américains et Soviétiques et que la présence de l'ensemble des nations européennes à la table des négociations aiderait sans doute à leur aboutissement.

Si l'on ajoute que 57 p. 100 des personnes sondées par l'I.F.O.P. sont favorables au maintien et à la modernisation de l'armement nucléaire de la France tant que les négociations ne seront pas conclues par un accord général, nous pourrions considérer, sans tirer de conclusion hâtive et définitive, qu'il existe effectivement dans notre pays une grande préoccupation et, en même temps, une volonté de trouver une issue à la course aux armements par un élargissement de la négociation. Nous nous félicitons des nombreuses manifestations qui, en Europe de l'Ouest comme de l'Est, ont rassemblé des millions de personnes. L'on peut, certes, comme cela se fait parfois, qualifier ces manifestations pacifiques de diverses épithètes, de « manifestations télécommandées de Moscou ». Mais cela ne change rien à la réalité têtue qui fait que des forces considérables, de tous horizons, se rejoignent dans un même mouvement qui va s'amplifiant de jour en jour. La semaine dernière encore, la majorité du Parlement danois a voté un texte en faveur du désarmement, enjoignant au gouvernement de mettre tout en œuvre pour que

O. T. A. N. reconsidère sa décision. Ce texte rejoint les déclarations du gouvernement grec, de nombreux évêques, des partis socialistes et sociaux-démocrates en Europe, aux Etats-Unis, au Canada.

Tout doit être fait, selon nous, pour que les négociations de Genève aboutissent positivement. En cas d'échec des négociations, nous estimons, comme de nombreux partis, mouvements et personnalités, que les conversations doivent se poursuivre jusqu'à l'issue positive. C'est le sort de notre continent qui est en jeu dans ces conversations.

Eviter l'installation de nouveaux missiles et réduire de façon équilibrée au niveau le plus bas, tels sont les points sur lesquels nous souhaitons l'accord à Genève. N'est-ce pas en quelque sorte ce que communistes et socialistes souhaitaient lorsqu'ils se prononçaient, en juin 1981, « pour une action de la France, dans le respect de ses alliances, pour la paix et le désarmement progressif en vue de la dissolution simultanée des blocs militaires, en assurant l'équilibre des forces en Europe et dans le monde et la sécurité de chaque pays » ?

Mais, nous l'avons dit à plusieurs reprises et tenons à le rappeler à cette tribune, nous, sénateurs communistes, à l'opposé de certains qui proposent de donner l'arme nucléaire à l'Allemagne, sommes pour une défense nationale indépendante...

Mme Hélène Luc. Très bien !

M. Jean Garcia. ... dont le moyen essentiel est la force de dissuasion face à tout agresseur éventuel.

Tel était le sens, l'an dernier, du vote des crédits de la défense nationale par le groupe communiste, alors que la droite, qui s'affirme, on l'a vu dans cette assemblée, comme partisane de la défense nationale, ne les a pas votés.

Mme Hélène Luc et M. Serge Boucheny. Très bien !

M. Jean Garcia. C'est d'ailleurs ce que j'ai moi-même rappelé à l'issue de la visite d'une délégation de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, dirigée par notre collègue Jacques Genton, au centre d'expérimentation nucléaire en Polynésie française. Nous nous sommes, en effet, prononcés pour le maintien en état de notre force de dissuasion, donc pour sa modernisation. Autant il est exclu que l'on demande aujourd'hui la réduction de notre potentiel, autant nous partageons l'idée selon laquelle, le jour venu, dans le cadre d'un processus de désarmement progressif, équilibré et contrôlé, les cinq puissances détentrices d'armements nucléaires puissent valablement débattre de leur limitation.

Enfin, après le résultat positif de la conférence de Madrid, nous souhaitons que se tienne et se concrétise, vous l'avez dit, monsieur le ministre, de manière concluante, la conférence de Stockholm pour le désarmement en Europe.

J'ai évoqué, dans mon intervention, l'apport positif de la France en maints domaines, particulièrement pour l'établissement d'un nouvel ordre international et le développement de la coopération sur un pied d'égalité avec les pays en voie de développement.

Vous venez, monsieur le ministre, de condamner la criminelle invasion de ce petit Etat qu'est la Grenade par les troupes américaines. Je me félicite que la France ait contribué à l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations unies, par cent-huit voix contre neuf et vingt-sept abstentions, d'une résolution dénonçant l'invasion de la Grenade comme « une violation flagrante du droit international » et réclamant « le retrait immédiat » des agresseurs. Rien ne semblait justifier cette intervention à la Grenade, selon les propos mêmes du Premier ministre britannique.

Ignorant les actes barbares, comme le bombardement des populations civiles et celui d'un hôpital psychiatrique causant la mort de quarante-sept personnes, de nombreux blessés et disparus, les partisans de l'intervention brutale américaine se feront sans aucun doute les porteurs des mensonges déversés à cette occasion. Comme on le sait, l'écrasante majorité des nations s'est inscrite en faux contre tous les mensonges tendant à justifier l'injustifiable. On comprend que l'administration Reagan ait empêché, pendant plusieurs jours, la venue de la presse internationale, afin d'étouffer la vérité. On comprend que l'adjoint au porte-parole de la présidence, chargé des affaires internationales, M. Leslie Janka, ait rendu publique sa démission, estimant que les circonstances qui ont entouré les événements de la Grenade ont compromis sa crédibilité personnelle.

La légende d'un aéroport militaire construit par les Cubains s'est écroulée comme un château de cartes. Ainsi que vous venez de le dire, monsieur le ministre, cet aéroport, dont la construction avait été décidée par la Grande-Bretagne, était construit par une société britannique, financé par la banque mondiale, avec la contribution des pays membres de la Communauté européenne. Les travaux étaient entrepris, contrairement à ce qu'a dit l'orateur qui m'a précédé, « selon des critères purement civils ».

Envoyés les supposés preuves de la menace qui pesait sur les citoyens américains d'être pris en otage par les autorités grenadines !

Mais où sont donc passés les supposés milliers de soldats cubains armés jusqu'aux dents ?

La presse, notamment l'A. F. P., signale que la moyenne d'âge des Cubains rapatriés est de trente-sept ans et demi et que certains semblent âgés de plus de soixante ans.

Ainsi, l'ordre américain règne à présent dans cette île de 100 000 habitants où stationnent 3 000 occupants, ce qui équivaut à une armée de 1 500 000 hommes qui occuperait la France. Nous souhaitons que soit rapidement imposé le retrait de toutes les troupes d'occupation américaines de la Grenade, afin de permettre à son peuple de choisir lui-même son destin.

Ainsi, dans cette région du monde, tout pays qui s'engage dans la voie de la lutte anti-impérialiste, tout pays qui refuse de se conformer au modèle de Washington, constitue une menace contre les Etats-Unis.

L'Amérique latine ne peut être à la merci d'une décision arbitraire d'un peuple, d'un Etat, simplement parce qu'il est le plus fort. Il en était ainsi de la Grenade où les dirigeants tentaient d'arracher le pays à la misère, réduisant le chômage de 49 p. 100 à 14 p. 100 et l'analphabétisme de 40 à 2 p. 100.

Il en est ainsi au Nicaragua où les dirigeants ont commis le crime, après un demi-siècle de dictature, d'assurer la gratuité de la santé et de l'enseignement, ramenant le taux de l'analphabétisme de 50 p. 100 à guère plus de 10 p. 100, de mettre en œuvre une réforme agraire et de garantir l'exercice de toutes les libertés.

Il en est ainsi de Cuba qui, en moins de vingt ans, a connu des avancées immenses aux plans économique, social, scolaire, culturel, sanitaire, même si cela ne plaît pas à certains sénateurs, montrant ainsi qu'une autre vie plus juste, plus libre et plus digne est possible aussi en Amérique latine.

La politique agressive de Reagan provoque ici et là un accroissement des tensions et fait peser de lourdes menaces sur la paix. Mais il est possible, pensons-nous, de mettre en échec ses plans. J'ai en vue, notamment, les menaces graves qui pèsent sur les pays d'Amérique latine qui ont choisi librement leur voie de développement, en particulier le Nicaragua et Cuba qui se sont donné des gouvernements répondant à la solution des problèmes fondamentaux posés par notre époque.

Les déclarations politiques de Reagan mettant en cause la légitimité du gouvernement nicaraguayen, l'autorisation de créer en territoire hondurien de nouveaux camps d'entraînement et l'appui qui leur est apporté, les sanctions économiques en violation des règles du commerce international soulignent la politique agressive des Etats-Unis.

L'attaque récente de Puerto-Corinto par des membres de la garde nationale de l'ex-dictateur Somoza n'a pu être réalisée sans l'appui direct des Etats-Unis.

En s'obstinant dans le refus d'une solution négociée aux conflits de l'Amérique centrale, solution qui respecte le droit à l'autodétermination et à la liberté des peuples de la région, les Etats-Unis portent une lourde responsabilité dans l'aggravation des tensions.

Le Gouvernement de la France s'est, à plusieurs reprises, exprimé en ce domaine en condamnant tout acte de déstabilisation venu de l'extérieur, en exprimant son soutien, et vous venez de le faire de nouveau, monsieur le ministre, aux efforts du groupe de Contadora tendant à trouver une solution politique et de paix dans cette région. Cette démarche est conforme à ce que déclaraient en juin 1981 les partis communiste et socialiste français.

Nous pensons que notre pays doit poursuivre avec rigueur son effort pour soutenir la démarche du gouvernement du Nicaragua qui tend à la conclusion d'un traité de paix dans cette région.

Il est une région du monde, et il en a déjà été longuement question dans ce débat, le Proche-Orient, qui est meurtrie, qui a trop souffert et souffre terriblement de la guerre. Il faut mettre un terme à ces bains de sang qui endeuillent des milliers de familles.

Nous avons exprimé notre consternation, notre profonde émotion, devant les morts qui ont frappé l'armée française. Nous partageons la cruelle douleur des familles à la suite des attentats terroristes qui ont fait de nombreuses victimes françaises et américaines.

A l'occasion de ce débat, au nom des sénateurs communistes, je tiens à condamner avec la plus grande fermeté l'attentat monstrueux qui a tué des soldats israéliens occupant le Sud-Liban, des prisonniers palestiniens et libanais. Ainsi le sang continue de couler à Beyrouth, à Tyr, à Tripoli où les Palestiniens sont victimes de l'agression de la Syrie.

Chaque jour, le bilan sanglant de la tragédie du Proche-Orient s'alourdit. Face à un engrenage encore plus important, voire à une conflagration générale, il est temps qu'un terme soit mis à l'escalade, que cessent notamment les menaces d'intervention américaine dans cette région.

Pour cela, la seule voie est celle de la négociation politique, celle du respect du droit de chaque peuple de cette région du monde à l'indépendance et à la liberté.

Nous nous réjouissons des premiers résultats de la conférence de Genève sur le dialogue au Liban, admettant deux principes essentiels : l'identité arabe du Liban et la nécessité d'en finir avec l'occupation israélienne pour restaurer la souveraineté nationale sur l'ensemble du territoire libanais. Nous souhaitons sincèrement le succès de cette conférence de Genève.

Il importe, et cela est fondamental, que le peuple palestinien voie ses droits inaliénables à l'indépendance et à la paix reconnus, que des négociations s'engagent avec la direction légitime de l'O.L.P. et son dirigeant Yasser Arafat.

Nous souhaitons qu'on avance enfin dans la mise en œuvre des résolutions de l'O.N.U. prévoyant le retrait inconditionnel et total de l'armée israélienne ainsi que celui de toutes les troupes étrangères.

Nous pensons, monsieur le ministre, comme vous l'avez dit vous-même, que, dans cette situation grave, lourde de conséquences, la communauté internationale ne peut continuer à assister en spectatrice au naufrage dans la guerre des peuples de cette région.

De plus, la complexité et la gravité des problèmes soulignent l'urgence de saisir de nouveau l'Organisation des Nations unies du problème du Proche-Orient, et je serais heureux, monsieur le ministre des relations extérieures, de connaître votre sentiment à ce sujet. A notre sens, c'est la seule voie pour que les peuples libanais, palestiniens, israéliens et syriens retrouvent enfin la paix et la sécurité, pour que cette région cesse d'être le foyer de tensions dangereuses pour toute l'humanité.

Cette démarche de négociation politique développée dans mon exposé, nous entendons l'exprimer partout où il y a confrontation et tension. Elle vaut pour le Tchad où, au plus vite, devrait s'engager une négociation qui débouche sur le retrait de toutes les forces étrangères et laisse aux Tchadiens la liberté de décider de leur sort.

Ces négociations pourraient utilement, vous l'avez exprimé, s'engager sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine qui recommande des négociations entre les tendances tchadiennes, conduisant à un cessez-le-feu et au départ des troupes étrangères. La France est en mesure, par la place qui est la sienne, de contribuer à leur succès.

Nous estimons, monsieur le ministre, que la France a un rôle important à jouer en Afrique. Le voyage qu'une délégation du parti communiste français conduite par son secrétaire général, Georges Marchais, vient d'accomplir en Angola, au Congo et au Bénin, souligne les relations d'amitié qui existent entre la France d'aujourd'hui et ces pays avec lesquels nous devons développer une amicale coopération.

Je salue dans cet esprit, vingt et un ans après l'indépendance, la visite officielle en France du président Chadli, qui concrétise solennellement le facteur d'espoir et de paix que constitue la nouvelle coopération entre l'Algérie et la France.

Vous me permettez, monsieur le ministre, de rappeler le rôle important que la France peut jouer dans cette région pour contribuer à faire respecter l'indépendance, l'intégrité, la sécurité de tous les Etats et les droits de l'homme.

Il s'agit précisément de l'Afrique du Sud où vient de se dérouler une élection dont la majorité de la population du pays, les Noirs — 72 p. 100 — étaient exclus. De ce simulacre d'élection l'apartheid sort renforcée.

Le système raciste qui était hier le seul fait de la loi et des Africains devient aujourd'hui celui de tous les blancs, anglophones compris, et est inscrit dans la constitution.

Ainsi voilà un pays qui soumet par la terreur 20 millions de ses citoyens noirs, étrangers dans leur pays, au régime de l'apartheid. Il maintient par la force et par le sang son occupation illégale de la Namibie, au mépris des décisions des Nations unies. Ses mercenaires tentent de déstabiliser le Mozambique, le Lesotho, le Zimbabwe. Il a envahi une partie du territoire de la République d'Angola.

Ainsi l'Afrique du Sud viole ouvertement les règles internationales les plus élémentaires et instaure l'insécurité, une tension extrême, dans une région qui couvre le cinquième du continent africain.

Nous sommes en présence d'un régime qui développe la haine raciale, la violence, l'agressivité, la tension dans cette région. Nous voulons que le monde sache cela.

Tout doit être fait pour que l'Afrique du Sud cesse de défier impunément la communauté internationale. Il est urgent de la contraindre à retirer ses troupes de l'Angola. Il est urgent d'appliquer la résolution 435 du conseil de sécurité pour l'accès de la Namibie à l'indépendance.

Et que l'on ne vienne pas nous rétorquer que le règlement de ce problème est à opposer à la présence d'unités militaires cubaines en Angola. Celle-ci résulte, en effet, d'un acte souverain du gouvernement angolais, conforme à la Charte des Nations unies.

Avec le Gouvernement de la gauche, la France a entrepris, avec courage, la marche en avant pour la solution de problèmes complexes posés par notre développement, pour le renouveau économique, social et industriel. Elle ne peut réussir qu'en préservant sa souveraineté, son indépendance, sa liberté de décision.

A l'inverse d'une droite qui souffle — et on le constate dans ce débat — sur les tensions internationales et attise la course aux armements, elle a pour devoir de faire prévaloir les sages solutions du désarmement équilibré, de la détente, de la paix, de la sécurité dans le monde. (*Applaudissements sur les travées communistes et socialistes.*)

M. le président. La parole est à M. Bettencourt.

M. André Bettencourt. Monsieur le président, monsieur le ministre, monsieur le ministre délégué, mes chers collègues, comme tous ici à l'occasion de ce débat sur la politique extérieure, j'aurai, personnellement et au nom du groupe de l'union des républicains et des indépendants, une pensée respectueuse et combien triste pour les jeunes de chez nous qui, partis courageusement pour soutenir la politique de la France et défendre la paix, ont péri au Liban où ils se trouvaient en service commandé. Ils ont été assassinés. L'Histoire dira par qui et pour le compte de qui. Un jour, toute la vérité apparaîtra, terrible. Peut-être alors comprendrons-nous mieux que certaines attitudes coûtent cher.

D'abord ce fut la Palestine, la Palestine arabe, la Cisjordanie, la Transjordanie, la Jordanie où le roi Hussein n'entendait pas se laisser détroné ni déborder dans sa capitale par les Palestiniens ; puis les Palestiniens ailleurs, toujours ailleurs, désormais au Liban, Arafat à leur tête ; la Syrie au Liban, la Syrie contre le Liban, la Syrie pour Arafat, la Syrie contre Arafat, la Syrie qui, ce soir, rappelle ses réservistes et mobilise.

Certains diront que c'est la guerre avec Israël qui est à la base de tout : Israël contre les Arabes, le monde arabe contre Israël. En sommes-nous aussi sûrs ?

Israël, c'était le fauteur de guerre ; Arafat, c'était le héros populaire, le chef de l'O.L.P., reçu dans les chancelleries, à la fois incarnation de la résistance et homme d'Etat.

Jusqu'à quel point fut-il le jouet des autres ? Une chose est certaine : ses amis syriens préparent désormais sa disparition.

Les Syriens occupent. Certains d'entre eux vrairement bien le Liban divisé, une partie leur revenant.

Pour quel objectif les Syriens mettent-ils leur pays tout entier en état de guerre ?

Dans tout cela, où sont les Palestiniens, qu'il s'agissait de défendre, dont on devait sauvegarder les intérêts ? Ils sont davantage sous le feu arabe que sous le feu israélien. Qui s'est jamais soucié sincèrement des Palestiniens et des Libanais ? Probablement est-ce avec les Israéliens qu'ils se seraient encore entendus le moins mal, qu'ils auraient eu le moins de morts, si tout le monde n'avait soufflé sur le feu !

Mais tout cela a déjà été dit, avec plus de force ou plus de nuance, et, parfois, par quelques hommes de votre majorité.

La seule vérité, aujourd'hui, est que nous ne savons pas très bien où nous allons et que nous avons besoin d'être rassurés sur le sens et la mission de la présence militaire française au Liban. Comme M. Lecanuet, je n'ai pas eu l'impression en vous entendant que nous en saurions de vous davantage aujourd'hui.

Il est parfois difficile d'y voir clair et de prendre une attitude nette. Je ne jetterai pas nécessairement la première pierre au Gouvernement. Comme chacun, j'apprécie le voyage du Président de la République à Beyrouth, geste généreux, geste courageux, geste intelligent, geste du cœur et de la raison. Les gestes ont une grande importance et aussi les moments où ils viennent. Mais les gestes ne sont qu'une petite partie de l'action. Ils éclairent l'action ou viennent l'appuyer.

En est-il bien toujours ainsi ?

Je prends l'exemple des Caraïbes et j'avertis : on commence par de petits pas dans la mauvaise direction et, un jour, on se retrouve au cœur de la mêlée.

Lors d'un précédent débat sur la politique extérieure, je vous avais demandé si le bruit qui avait couru d'une visite officielle française à Cuba avait des chances de se trouver confirmé. Et vous m'aviez répondu qu'une politique d'indépendance laissait à la France, à tout moment, la possibilité d'avoir avec Cuba les relations qu'elle entendait. J'en avais conclu, avec certitude, que vous ne tarderiez pas à vous rendre à Cuba, et je ne me suis pas trompé.

Mais quels pouvaient être, pour la France, les avantages d'une visite officielle à Cuba ?

Qu'attendre de M. Fidel Castro ?

Pourquoi, sans aucune nécessité, sans aucun intérêt évident pour la France, aller rendre hommage à un chef d'Etat qui n'a aucun respect de la liberté, qui emprisonne des citoyens dont la seule faute est de n'être pas officiellement d'accord avec le régime ?

Pourquoi aller saluer un dictateur, qui se fait partout le fourrier du communisme dans le monde, en Amérique, bien sûr, mais aussi en Afrique, où ses soldats, transportés et ravitaillés par l'U.R.S.S., soutiennent les régimes totalitaires en Angola, au Mozambique et en Ethiopie ?

Pourquoi faire une politesse à un homme et à une politique entièrement tournés contre les Etats-Unis ?

Pourquoi, devant l'opinion publique internationale, donner l'impression de narguer inutilement nos alliés ?

Est-ce pour plaire à vos alliés communistes de la majorité ? Est-ce pour donner la fausse impression que vous tenez la balance égale entre l'Est et l'Ouest ? Est-ce pour donner une satisfaction à M. Andropov, à qui vous vous opposez par ailleurs — et à bon droit — dans l'affaire des euromissiles ?

Peut-être, me direz-vous, êtes-vous allé voir Fidel Castro pour le mettre en garde, pour lui recommander d'être prudent, pour lui demander de ne pas aller trop loin, parce que ce serait finalement dangereux et pourrait se retourner contre lui.

Nous ne sommes pas naïfs à ce point et ne pensons pas que vous le soyez plus que nous.

Nous comprenons bien, au contraire, qu'il s'agit d'une politique délibérée, réfléchie, que vous poursuivez inlassablement. Vous l'avez déjà menée au Nicaragua, pays auquel vous n'avez pas hésité à vendre des armes, ce Nicaragua qui est maintenant une dictature communiste bien encadrée sur place par les Cubains.

Vous venez d'en donner une nouvelle preuve par la condamnation ferme de l'intervention américaine dans l'île de Grenade.

Assurément, le monde deviendrait vite une jungle si les grands principes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, du non-recours à la force pour régler les litiges étaient violés impunément.

Certains n'ont pas hésité à assimiler l'Afghanistan à Grenade. En excluant la différence d'échelle entre la population et la superficie d'un grand pays et celles d'une petite île, comment ne pas voir la différence de nature entre les deux interventions ?

En Afghanistan, l'arrivée des Soviétiques a eu pour conséquence immédiate l'exécution du chef du gouvernement en place. Aucune troupe étrangère n'était dans le pays. Puis, tout le peuple afghan s'est levé pour combattre l'invasisseur. Malgré la disproportion des forces, il continue courageusement la résistance contre l'occupant.

Quelle était la situation à Grenade ?

Un chef de gouvernement venait de s'y emparer du pouvoir en assassinant le titulaire avec trois de ses ministres.

Il s'agissait d'un petit pays, pratiquement sous la dépendance de Cuba, au point que l'ambassadeur de ce pays assistait aux conseils du gouvernement.

Qui a résisté aux Américains ? Un millier de soldats ouvriers cubains, proportion importante pour une population pacifique de 100 000 personnes. A quoi étaient-ils employés notamment ? A la construction d'une longue piste pour permettre l'atterrissage de gros avions de transport soviétiques.

Devant la commission des affaires étrangères, vous avez déclaré en substance que Grenade était une petite île sans intérêt, que le terrain d'aviation avait été envisagé par les Américains, qu'il avait été construit par des sociétés anglaises. Quelle importance s'il passait dans des mains cubaines ou communistes ! De toute façon, c'était le même terrain, auquel ils n'ajoutaient pas un mètre de plus !

J'ai été positivement stupéfié par cette déclaration, ainsi qu'un certain nombre de mes collègues.

Grenade devenait un point d'appui d'importance stratégique, occupé par Cuba, dans une zone vitale pour les Etats-Unis et à quelques centaines de kilomètres des puits de pétrole du Venezuela.

Du reste, depuis plusieurs années, tous les renseignements faisaient état de la politique de pénétration soviétique par Cubains et révolutionnaires locaux interposés dans les Caraïbes.

Certainement, les hauts fonctionnaires qualifiés de votre département vous ont alerté sur l'intérêt porté par les Soviétiques à cette région.

Et vous n'êtes pas sans savoir non plus que notre présence même à la Martinique, à la Guadeloupe et à Saint-Martin est menacée à terme par des mouvements, qui peuvent aussi avoir d'autres motifs, mais qui sont appuyés, depuis longtemps, par le communisme international.

Ainsi donc, vous condamnez l'action américaine alors que vous vous étiez bien gardé de faire la moindre allusion à la déstabilisation progressive de la situation de cette région et à l'assujettissement de Grenade par Cuba.

Vous voulez mener en Amérique centrale une politique indépendante, qui consiste, en fait, à soutenir les régimes révolutionnaires et à vous opposer aux Etats-Unis. Vous nous dites que la France est une alliée fidèle au sein de l'Alliance atlantique, mais que, partout ailleurs, vous êtes libre de pratiquer la politique qui vous convient. Je vois là une contradiction : à notre époque où tout se sait immédiatement d'un bout à l'autre du monde, une double politique ne me paraît pas cohérente.

Il faut que nous vous disions nettement ce que nous pensons, ne serait-ce que pour affirmer une position, et que vos successeurs, demain, ne puissent pas croire que nous avons approuvé cette partie de votre politique et qu'il convient de la poursuivre.

La France doit avoir une politique indépendante et sans alignement. Mais quand l'essentiel est en jeu, nous ne pouvons pas être du côté des adversaires de nos alliés.

Il n'est pas possible de faire front avec eux quand il s'agit de défendre l'Europe et de s'opposer à eux lorsqu'ils ont à se défendre directement.

M. Christian de La Malène. Très bien !

M. André Bettencourt. Pensez-vous qu'en cas de guerre Cuba, pays allié des Soviétiques, et l'île de Grenade, transformée en porte-avions communiste au milieu des Caraïbes, seraient une bonne chose pour nous et le monde occidental ? Certainement pas.

Tout cela nous ramène à la question fondamentale de la présence des communistes au Gouvernement. C'est cette réalité qui vous force à donner des satisfactions à vos alliés communistes, à faire de l'anti-américanisme facile et, à la limite, à jouer les neutralistes dans des zones non couvertes par le pacte atlantique. Vous avez entendu M. Garcia : il vous a félicité, il vous a remercié.

Au moment où les tensions internationales vont en s'aggravant — car les Soviétiques pèsent de tout leur poids pour empêcher le rééquilibrage des forces nucléaires en Europe — l'Occident doit faire preuve, partout, de fermeté et d'unité.

Permettez-moi de vous dire que l'action que vous menez en Amérique centrale et celle que vous menez face aux agissements de la subversion cubaine ne répond pas à cette exigence de fermeté et d'unité. Je tenais à vous le redire clairement ce soir. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'U.C.D.P. et de la gauche démocratique.*)

M. le président. La parole est à M. François-Poncet.

M. Jean François-Poncet. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, depuis mai 1981, l'opposition a fait preuve à l'égard de la politique étrangère du Gouvernement d'une objectivité qui contraste singulièrement — j'en parle d'expérience ! — avec le comportement du parti socialiste et du parti communiste lorsqu'ils siégeaient eux-mêmes sur les bancs de l'opposition.

Parce qu'elle a très profondément le sens de l'intérêt national, l'opposition n'a jamais mêlé les grands choix de politique étrangère aux querelles de la politique intérieure.

Vous nous avez demandé, monsieur le ministre, de vous dire publiquement quand et sur quels sujets nous sommes d'accord. Je vais vous le dire.

Nous avons approuvé le discours du chef de l'Etat au Bundestag et ses prises de position sur les euromissiles. Nous avons convenu qu'il fallait arrêter la marche du colonel Kadhafi vers l'Afrique centrale. Nous n'avons pas critiqué le principe de l'envoi du contingent français au Liban. Nous nous réjouissons de constater que les rapports entre Paris et Bonn sont intacts.

Mais l'esprit de responsabilité dont elle a fait preuve ne signifie aucunement que l'opposition applaudit à la politique extérieure que conduit le Président de la République. J'entends, comme M. Lecanuet, ici ou là, le Gouvernement, peut-être parce que son autorité décline dans le pays, chercher à se prévaloir d'un prétendu consensus sur la politique étrangère.

Or, je tiens à le dire clairement, il n'y a pas de consensus sur la politique étrangère. Non pas que ce soit inimaginable. Bien au contraire. Il serait souhaitable que, dans les temps troublés et dangereux que nous traversons, le pays puisse se rassembler. Encore faudrait-il que votre politique emporte l'adhésion. Nous en sommes loin.

Cela vaut pour l'action passée du Gouvernement, dont je dresserai un rapide bilan. Cela reflète aussi les incertitudes et les dangers de votre politique pour le proche avenir, incertitudes et dangers qui nous inquiètent et dont je traiterai ensuite.

Comme toute entreprise humaine, une politique étrangère se juge à ses résultats, aux problèmes qu'elle résout, aux progrès qu'elle accomplit, au sillage qu'elle laissera dans l'histoire.

Le septennat précédent, dont on critique si volontiers l'héritage, avait, en quelques années, créé le Conseil européen, les sommets économiques annuels des sept grands pays industrialisés et le système monétaire européen.

Il avait fait élire l'assemblée de Strasbourg au suffrage universel.

Il avait renouvelé le débat sur le désarmement, en formulant des propositions qui permettraient la réunion, dans quelques mois, à Stockholm, d'une conférence qui sera sans doute la seule enceinte où l'Est et l'Ouest aborderont encore ce sujet essentiel.

Il avait institutionnalisé et élargi les sommets franco-africains.

Il avait élaboré et mis en œuvre une politique nouvelle de non-prolifération nucléaire.

Il avait pratiquement supprimé les montants compensatoires monétaires.

Il avait négocié avec l'Algérie un accord prévoyant le retour volontaire de 30 000 travailleurs chaque année.

Il avait défendu avec succès l'intégrité de la Mauritanie et celle du Zaïre.

Voilà vingt-huit mois que la nouvelle majorité exerce le pouvoir ; elle est à mi-parcours, comme dirait M. Marchais. Or, on cherche en vain de quels résultats sa diplomatie peut faire état, de quelle situation elle s'est rendue maîtresse, à quels événements elle a imprimé sa marque.

M. Mauroy avait annoncé, dans son discours d'investiture, qu'il rendrait à notre politique étrangère le panache qu'elle était censée avoir perdu. Je lui rends cette justice que les initiatives et les propositions n'ont pas manqué. Pour le nombre, nous n'avons pas été déçus. Mais elles ont toutes connu le même destin. Jugez-en !

L'espace social européen devait relancer la Communauté ; il s'est perdu dans les sables.

La résolution franco-égyptienne attend toujours dans un tiroir.

Le discours technologique de Versailles n'a pas eu plus de succès que la conférence du même nom.

Le discours de Cancun n'a laissé de souvenir qu'à Jack Lang et l'on a beau scruter l'horizon, on n'aperçoit pas le moindre progrès accompli dans le dialogue Nord-Sud. La proposition du Président de la République concernant un nouveau Bretton Woods retentit encore à nos oreilles, mais nous attendons toujours la plus petite initiative destinée à la traduire dans les faits.

Ce que, depuis mai 1981, le Gouvernement a su le mieux faire, ce sont les commencements. Ce qu'on ne voit pas, en revanche, ce sont les aboutissements. Le Gouvernement pose beaucoup de premières pierres. Mais, au lieu des édifices promis, on ne voit que des chantiers abandonnés. Ces initiatives ne sont pas seulement oubliées de la plupart des gens ; il donne lui-même l'impression de ne pas s'en souvenir. Je sais mieux que personne la difficulté de la tâche et qu'on ne peut pas réussir chaque fois. Tout de même, il est difficile de mettre tant de constance dans la stérilité au compte du seul hasard.

J'ai voulu croire, d'abord, que tant de projets mort-nés, tant de propositions sans lendemain, traduisaient avant tout l'ameusement de nos moyens et n'étaient que le reflet, à l'échelon international, de la dégradation de notre position économique et financière. Il est bien clair qu'un pays ne vit pas à crédit sans entamer son crédit. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'U.C.D.P. et de la gauche démocratique.*)

Un pays ne s'endette pas sans perdre de sa liberté, il ne dévalue pas sa monnaie sans se dévaluer lui-même.

Je crains, cependant, que le mal ne soit plus profond. Ce qui caractérise nos relations extérieures, ce n'est pas seulement leur impuissance, c'est leur contradiction interne. Celle-ci explique celle-là.

Le reproche surprendra, je le sais, s'adressant à un gouvernement qui se vante volontiers de n'avoir qu'un seul langage et de tenir le même à tous. L'ennui, c'est que le langage n'est toujours le même que parce qu'il est toujours double.

L'idéologie reste la fixation et le refuge de votre majorité, une idéologie qui, en politique étrangère, ne manque pas, il est vrai, de générosité, puisqu'elle prétend faire de la France la sœur aînée du tiers monde, un pays exemplaire par la réduction des ventes d'armes et l'ardeur déployée en faveur du désarmement.

Le dur contact des réalités a obligé le Gouvernement à tourner le dos à la plupart de ces aspirations militantes. Mais il y revient, en paroles ou en actes, dès que les circonstances le permettent, de sorte que la diplomatie socialiste est en perpétuel porte à faux entre ce qu'elle proclame et ce qu'elle fait, entre ses velléités et les réalités devant lesquelles elle est finalement obligée de s'incliner.

En voulez-vous des exemples ?

Le « projet socialiste » reprochait à Valéry Giscard d'Estaing d'avoir en Afrique « un goût particulier pour soutenir les régimes arriérés, voire les plus barbares, toujours les plus corrom-

pus. Dans chacun de ces pays, dans presque chacun des aspects de nos relations, l'honneur et l'intérêt de la France commandent de prendre le contre-pied de cette politique ».

Aujourd'hui, la fierté du Gouvernement socialiste — mais pas forcément celle de toute la majorité — est d'avoir fermement soutenu ces mêmes régimes et d'avoir assumé le bel héritage des sommets franco-africains. Bien plus, il entretient sur le continent plus d'hommes en armes qu'à aucun moment depuis la guerre d'Algérie. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'U.C.D.P. et de la gauche démocratique.*)

Aujourd'hui, nos ventes d'armes battent tous les records. Une politique commerciale agressive et efficace jusqu'à l'imprudance nous a conduits à approvisionner tous les foyers d'instabilité et de guerre et presque tous les régimes : l'Argentine des généraux de droite, le Nicaragua des extrémistes de gauche et, comme chacun sait, l'Irak en guerre. Qu'il paraît loin le temps où le Président de la République ordonnait qu'on dissimule à sa vue les armes qui équipaient nos avions de chasse ! (*Très bien ! Bravo ! et applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'U.C.D.P. et de la gauche démocratique.*)

Qu'il est loin le temps où François Mitterrand, chef de l'opposition, déclarait à l'Assemblée nationale, le 17 avril 1980, abordant le problème de nos livraisons d'armes à l'Irak et s'adressant à moi : « La France vend actuellement à l'Irak 25 p. 100 de l'armement de ce pays. De plus, nous formons des pilotes irakiens ». Parallèlement, on prétend préserver nos chances de dialogue avec l'Iran, ce que précisément, monsieur le ministre, vous m'avez dit être votre souhait !

François Mitterrand continuait : « Certes, monsieur le ministre, on a le droit de choisir ses amis et ses alliés ». Mais alors quels sont-ils ? Prétendre favoriser les progrès de la paix dans cette zone et contribuer en même temps à l'accumulation des charges et des explosifs ne nous paraît pas très logique. Les armes qu'à l'époque la France livrait à l'Irak n'étaient pas des armes de déstabilisation.

Aujourd'hui, après deux ans et demi, la seule idée neuve proposée par le Gouvernement dans le domaine du désarmement est une idée que notre collègue M. Edgar Faure connaît bien pour l'avoir lancée voilà trente ans : le transfert au développement d'une partie des dépenses militaires.

Si j'ai fait ces rappels, c'est, bien entendu, non pas pour déplorer vos volte-face, mais pour mettre en lumière les contradictions qui affaiblissent votre diplomatie.

On peut avoir de bonnes raisons de faire ceci ou cela. Mais, quand le Gouvernement tient tantôt le langage de la continuité et tantôt celui du changement, tantôt celui de l'intérêt national et tantôt celui de la France socialiste, tantôt celui de la fermeté gaullienne et tantôt celui de la souplesse atlantique, il peut se croire habile, mais il n'est que brouillon. Il peut espérer plaire à tout le monde. Il ne fait que troubler et irriter.

Mais laissons là le passé. Le présent nous sollicite en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe.

En envoyant des troupes au Liban et au Tchad, le Gouvernement, chacun le reconnaît, a donné à son action une dimension, un contenu et un caractère nouveaux. Il a engagé les soldats et le prestige de la France en deux points névralgiques du monde. Ces actions annoncent-elles un tournant positif dans la diplomatie du septennat ? Je n'en suis pas sûr.

Au Tchad, le Gouvernement affirme que l'armée française défend l'indépendance et l'intégrité d'un pays vis-à-vis duquel nous avons des engagements. Tel aurait dû et pu être, en effet, le résultat de notre intervention. Mais, en agissant avec hésitation et retard, en interdisant publiquement à nos troupes toute opération en direction du Nord, c'est-à-dire toute pression sur les forces libyennes, le Gouvernement garantit non pas, comme il l'affirme, l'intégrité du Tchad mais sa division, non pas son unité mais son démantèlement.

Puisse ce malheureux pays, que vous prétendez mettre à l'abri de l'affrontement Est-Ouest, ne pas rejoindre la République fédérale d'Allemagne et la Corée dans la triste cohorte de ceux que l'histoire a divisés, c'est-à-dire crucifiés. En d'autres temps, avec beaucoup moins de moyens mais autrement plus de détermination, la France avait sauvé la Mauritanie et protégé le Zaïre. (*Très bien ! Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'U.C.D.P. et de la gauche démocratique.*)

Au Liban, la France vient de subir les plus fortes pertes humaines qu'elle ait connues depuis l'indépendance de l'Algérie. Opposition et majorité se sont unies, comme il se devait, dans le même deuil. Le Président de la République en se rendant aussitôt à Beyrouth a su trouver le geste qui convenait et je lui en rends volontiers hommage. Mais notre devoir vis-à-vis de ces jeunes hommes qui ont péri tragiquement dans l'attentat de Beyrouth ne s'arrête pas là. Nous avons l'obligation vis-à-vis de leur mémoire et de leurs familles de nous assurer qu'ils ne sont pas morts pour rien et

nous avons, vis-à-vis de leurs camarades encore à Beyrouth, celle de faire en sorte que pareille tragédie ne se reproduise pas.

Quelle est la mission de notre contingent au Liban ? Dans quelle politique d'ensemble s'inscrit-elle ? Avons-nous la maîtrise de cette politique ? Telles sont quelques-unes des questions que nous avons le devoir de poser ?

Commençons par la plus simple, celle qui concerne la F.I.N.U.L. La France, c'était avant mai 1981, avait obtenu de l'O.N.U. l'envoi d'une force internationale au Sud-Liban. La présence de la F.I.N.U.L. avait eu pour contrepartie le retrait des forces israéliennes derrière la frontière internationale. Sa mission était claire sinon facile : s'opposer aux infiltrations, qu'elles s'exercent du nord en direction du sud ou du sud vers le nord. Or, l'armée israélienne occupe de nouveau le Liban jusqu'à Saïda. Non seulement le barrage de la F.I.N.U.L. n'a pas joué son rôle, mais il n'a plus de raison d'être. La mission de la F.I.N.U.L., qui compte mille soldats français, a donc perdu depuis plus d'un an sa justification initiale. En a-t-elle retrouvé une autre et laquelle ? Qui est-elle sensée protéger, contre qui et pour le compte de qui ?

Je traiterai maintenant de la force multinationale. Les conditions précises de son engagement à Beyrouth ont fait l'objet, apparemment, d'un accord négocié par M. Habib avec le Gouvernement libanais, accord auquel la France a dû accéder mais dont nous n'avons pas officiellement connaissance.

On nous dit que la force multinationale a pour mission de ramener la paix par la réconciliation et de seconder l'autorité du Gouvernement libanais. N'est-ce pas substituer les commodités de la fiction à l'ingratitude des réalités, ou formuler des slogans au lieu d'énoncer une politique ?

Notre inquiétude est d'autant plus grande que, s'il est vrai que la France entretient au Liban les contingents militaires les plus importants, en revanche elle ne joue aucun rôle dans la recherche d'une solution politique. Nos soldats, affirme le Gouvernement, sont les soldats de la paix. Soit ! Mais où sont nos diplomates ? Pourquoi le Gouvernement a-t-il laissé aux Etats-Unis le soin exclusif de conduire — et de mal conduire — la négociation qui a abouti à l'accord mort-né entre Israël et le Liban ? Pourquoi au congrès national de la réconciliation — je reprends la question posée par M. le président Lecanuet — qui vient de s'ajourner à Genève, y avait-il un représentant du président Reagan, M. Richard Fairbanks, mais personne pour faire entendre la voix de la France ? Nos soldats ne sont-ils donc que des supplétifs ? Des troupes, mais pas de politique, voilà ce qui caractérise vos initiatives.

Et que ferez-vous si, par malheur, le Liban, déchiré entre la Syrie et Israël — vous nous avez dit que cela était possible et que ce serait inacceptable pour la France — sombrerait dans la division et la tragédie ? Assisteriez-vous passif au naufrage ? Interviendriez-vous et avec quels moyens ? Ou retireriez-vous nos soldats dans l'amertume et l'échec ? Le pays, qui pleure ses morts, a le droit de savoir où vous le conduisez !

M. Jean Lecanuet, président de la commission. Très bien !

M. Jean François-Poncet. J'en viens à l'Europe. Elle devra, dans les années à venir, relever trois défis : la crise des relations Est-Ouest, le malaise politique allemand, le déclin économique et technologique qui la menace.

Si l'installation des fusées SS 20 répond, comme on peut le craindre, à des objectifs politiques et pas seulement aux préoccupations techniques de la hiérarchie militaire soviétique, il y a fort à parier que l'U.R.S.S. n'apposera pas de si tôt sa signature au bas d'un document qui avaliserait la présence en Europe des nouvelles armes américaines.

Qu'il en résulte une crise ouverte ou, plus probablement, un mélange de tension et de discussion, on ne peut s'empêcher de regretter la légèreté avec laquelle le Gouvernement a compromis le dialogue établi par ses prédécesseurs avec l'U.R.S.S. et a laissé à l'Allemagne un monopole de fait des contacts de haut niveau avec l'U.R.S.S. On le regrette d'autant plus que, sous le couvert d'une fermeté dont nous approuvons le principe, il a fait à Moscou une concession discutable dans le domaine des achats de gaz et a laissé se dégrader dangereusement l'équilibre de nos échanges commerciaux avec l'U.R.S.S.

Le déploiement des missiles Pershing et Cruise ne marquera pas — on peut en être certain — la fin des troubles qui secouent la République fédérale depuis trois ans. Les mouvements pacifistes n'ont pas réussi à faire reculer le Gouvernement. Mais leur échec dissimule un succès : celui que représente le ralliement de la social-démocratie à leurs thèses. Le parti de Willy Brandt se contentera-t-il de combattre les missiles ? On peut craindre au contraire que, de proche en proche, il ne conteste aussi la dissuasion nucléaire, la politique de sécurité et même l'O.T.A.N., sans parler de la force de dissuasion française dont il s'approprie à réclamer, comme l'U.R.S.S., l'inclusion dans les négociations Est-Ouest.

Il est probable que la seule façon que nous ayons d'enrayer une dérive de la République fédérale vers une sorte de national-neutralisme est de renforcer radicalement les solidarités qui unissent entre eux les Etats européens.

Faire sortir l'Europe communautaire de la confusion et du marécage où elle s'enlise — situation que vous avez, monsieur le ministre délégué, fort bien décrite — faire faire à l'Europe politique un bond en avant sur le plan des institutions et sur celui des politiques nouvelles dont il faut la doter dans le domaine des techniques avancées comme dans celui de la défense, apporter ainsi à l'Allemagne une réponse aux questions qu'elle se pose, tel devrait être l'objectif prioritaire de notre diplomatie dans les mois qui viennent. Amarrer la République fédérale à l'Europe en donnant à celle-ci une efficacité et un contenu nouveaux, telle est la tâche qu'une France forte, lucide et sûre d'elle-même saurait conduire à bien.

Monsieur le ministre, mes chers collègues, tout indique que nous sommes parvenus à un tournant capital et peut-être dangereux de l'évolution internationale. De quelque côté que l'on se tourne, qu'il s'agisse de l'Europe, du Moyen-Orient, des relations Est-Ouest, l'horizon est sombre. Le Président de la République, pendant sa visite en Tunisie, n'a-t-il pas annoncé lui-même des temps difficiles ? N'est-ce pas l'un de ces moments où il importe que la France sache ce qu'elle veut et où elle va ? Voici le Gouvernement au banc d'essai des crises et sans doute n'est-il qu'au début de l'épreuve.

Saura-t-il s'élever à la hauteur des circonstances et sauvegarder tout à la fois l'honneur et les intérêts du pays ? Chacun dans cette assemblée, à quelque famille politique qu'il appartienne, souhaite qu'il y parvienne puisqu'il y va de l'avenir de la France. (*Applaudissements sur les travées de la gauche démocratique, de l'U.C.D.P., du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

M. le président. Le Sénat voudra sans doute interrompre maintenant ses travaux pour les reprendre à vingt et une heures quarante-cinq. (*Assentiment.*)

La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à dix-neuf heures vingt-cinq, est reprise à vingt et une heures cinquante.*)

M. le président. La séance est reprise.

Dans la suite du débat sur la déclaration du Gouvernement, la parole est à M. Matraja.

M. Pierre Matraja. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, permettez-moi, tout d'abord, de me réjouir qu'un nouveau débat de politique étrangère se déroule dans notre enceinte après celui auquel avait donné lieu la déclaration du Gouvernement du 26 octobre dernier.

Ainsi donc, depuis cet après-midi, les oracles ont parlé, monsieur le ministre des relations extérieures. Rien ne va au sein du Gouvernement où les propos sont discordants s'agissant de la politique internationale. Nous condamnons cette petite mise au pas de la Grenade, et cela n'a paraît-il rien à voir avec le problème de l'Afghanistan ! Mais ces oracles, quand ont-ils condamné Pinochet ? Où, quand et comment ont-ils condamné les militaires de Grèce, de Turquie voilà quelques années ?

Pour ce qui est du verbalisme, aujourd'hui nous avons été largement servis. Que ces va-t-en-guerre se rassurent, nous ne demandons, nous n'attendons pas de conversion de leur esprit.

En ce qui concerne les contradictions, nous rapelons simplement les leurs à propos de l'Europe et de son prétendu volapük, à propos de l'O.N.U., ce « machin » dont on parlait à longueur d'année.

Nous, aujourd'hui, nous avons à parler de la politique étrangère de notre pays. En cette fin d'année 1983, l'opinion internationale est inquiète. Elle sent bien que le monde dans lequel nous vivons est instable et menacé. Les conflits locaux se multiplient, qu'attisent les grandes puissances et que rend imprévisibles la montée des fanatismes. L'égoïsme national des plus puissants et la carence des mécanismes de régulation rendent notre monde périlleux. Le peuple français connaît et apprécie les efforts que le Gouvernement déploie infatigablement pour garantir la sécurité, maintenir ou rétablir la paix et instaurer la justice partout où la France est présente.

Je traiterai, au nom du groupe socialiste, de quelques-uns des principaux problèmes de l'heure, qui font que notre diplomatie doit affronter des situations de crise, et que la façon dont nous apprécions votre action, monsieur le ministre, et celle du Gouvernement qui, aujourd'hui comme hier, respecte dans ses déclarations et dans ses actes le principe sur lequel devraient être fondées toutes les relations internationales, à savoir celui du droit des peuples à disposer de leur destin.

Si vous le permettez, j'exprimerai tout d'abord notre souci concernant les relations Est-Ouest. Dans ce domaine, nous avons trois préoccupations.

En premier lieu, la mission du Gouvernement de la France est de garantir l'inviolabilité de notre territoire national et la défense de nos intérêts vitaux. Nous aurons l'occasion d'appro-

fondir cette question lors du débat sur le vote des crédits du ministère de la défense, au regard des objectifs fixés par une loi de programmation militaire que nous avons approuvée. Dès lors, que M. le président de la commission des affaires étrangères se rassure, le débat sur ce point se poursuivra.

Notre deuxième préoccupation, c'est la fidélité de notre pays aux alliances qu'il a souscrites, en particulier à l'alliance atlantique, dans les limites que suppose notre stratégie autonome de dissuasion nucléaire.

A cet égard, je voudrais souligner que nous approuvons pleinement la volonté de « non-globalisation » de la menace, telle que l'a exposée M. le Premier ministre devant l'institut des hautes études de défense nationale le 20 septembre dernier. « L'alliance ne doit pas sortir de son sujet », disait justement, ce jour-là, M. Pierre Mauroy, rappelant la vocation géographique de l'alliance, limitée à « l'espace atlantique », et exprimant son refus de voir notre pays entraîné dans une « logique de blocus économique ».

En même temps, la constitution de la force d'action rapide, nous apparaît comme un atout majeur pour la défense commune de l'Europe, dont beaucoup parlent à tort et à travers dans l'opposition. Le Gouvernement, lui, donne à notre pays des moyens concrets et nouveaux d'agir en ce domaine.

Notre troisième préoccupation, c'est le rétablissement de l'équilibre des forces sur le continent européen, gravement compromis par le déploiement continu de nouveaux missiles de portée intermédiaire du côté de l'Est.

Cet atout dont les Soviétiques prétendent disposer seuls, joint à la suprématie, déjà ancienne, des forces du pacte de Varsovie dans le domaine conventionnel, ne nous paraît pas justifié et comporte un risque de pression politique sur les nations européennes qui n'est pas acceptable. Il est donc indispensable que les négociations de Genève sur les forces nucléaires intermédiaires aboutissent, à défaut de quoi le déploiement de systèmes similaires par nos alliés américains deviendra inévitable en Europe.

Au nom du groupe socialiste, je voudrais saluer la fermeté dont n'a cessé de faire preuve le Gouvernement dans cette affaire des euromissiles, quand le gouvernement précédent n'avait pas trouvé utile d'approuver la double décision de l'O.T.A.N. de 1979. Je saluerai également le courage politique personnel du Président de la République, qui n'a pas hésité à aller expliquer devant les opinions publiques européennes, troublées par la vague pacifiste, les raisons de la France.

Monsieur le ministre, vous avez eu raison de souligner que, en l'état actuel des rapports de force, le rétablissement de l'équilibre en Europe ne peut se faire au détriment de notre force autonome de dissuasion. Parce que notre force nucléaire n'est pas de même nature que celle des super-puissances et parce qu'elle ne vise en rien à équilibrer celles qui ont été accumulées par l'une d'entre elles, elle ne doit pas être comptabilisée du côté américain. Que les grandes puissances donnent l'exemple du désarmement et la France, nous en sommes persuadés, réduira ses forces dans les limites de ce qu'exige sa sécurité.

La politique que conduit le Gouvernement dans ce domaine rencontre pleinement notre approbation, parce qu'elle sert la sécurité d'une France dont personne ne met en doute la volonté de paix et qu'elle contribue à restaurer un équilibre relatif auquel l'Europe doit ces trente dernières années de paix.

Nous sommes également très attentifs aux événements tragiques qui ensanglantent le Liban. Dans ce pays, les souffrances du peuple durent depuis quinze longues années. C'est là le résultat d'affrontements entre factions rivales, attisés, d'ailleurs, par des interventions extérieures.

Voilà quinze jours, le contingent français participant à la force multinationale de Beyrouth était l'objet d'un acte terroriste d'une effrayante sauvagerie que nous avons tous encore en mémoire. C'était, en effet, le plus meurtrier d'une longue série d'attentats perpétrés dans ce pays contre nos diplomates, nos soldats, nos ressortissants. Chaque fois, le Gouvernement a réagi avec courage et ténacité. Jamais il n'a cédé au chantage et à l'intimidation.

En mai 1982, au lendemain de l'attentat commis contre notre ambassade à Beyrouth, c'était le Premier ministre, M. Pierre Mauroy, qui venait confirmer solennellement aux Libanais la détermination de la France à ne pas abandonner ses amis dans le malheur.

Voilà quinze jours, le Président de la République, à son tour, est allé répéter ce message sur les lieux mêmes où de jeunes appelés du contingent venaient d'être lâchement assassinés. Aujourd'hui, nous pouvons d'ailleurs ajouter à cet holocauste ceux de Tripoli et de Tyr.

Si notre présence au Liban, dont on s'est plu aujourd'hui, à travers les oracles que vous avez entendus, monsieur le ministre des relations extérieures, à mettre en doute l'utilité et

l'efficacité, ne servait pas la cause de la paix et de la souveraineté libanaise, elle ne serait certainement pas la cible privilégiée des terroristes et de ceux qui les manipulent, dont l'intérêt est de plonger à nouveau ce pays dans le chaos.

Au Liban, le Gouvernement est intervenu — vous l'avez dit — à la demande des autorités légales pour suppléer au vide créé par le blocage de l'organisation internationale. Il a apporté son appui au président Gemayel, pour restaurer la souveraineté de l'Etat et réaliser l'unité nationale, dans le respect des équilibres confessionnels. La France — il faut le répéter — n'a pas d'adversaires parmi les communautés libanaises. Les déclarations du dirigeant druze, Walid Joublatt, en faveur du maintien de nos forces à Beyrouth en témoignent.

Votre action diplomatique, monsieur le ministre des relations extérieures, vise à obtenir le départ des troupes étrangères qui menacent le Liban de partition et risquent de précipiter les combattants en quête d'appuis internationaux dans un affrontement entre les super-puissances dont ils seraient les jouets et les victimes. Nous ne pouvons que souscrire à vos récentes déclarations selon lesquelles « la France s'opposera toujours à un partage du Proche-Orient entre Russo-Syriens et Israéliens-Américains ».

Que d'occasions ont été d'ailleurs perdues dans cette région depuis le plan Fahd par la diplomatie américaine ! Et comme votre insistance à réclamer l'application des résolutions du conseil de sécurité, en particulier de la résolution 509 exigeant le retrait des forces israéliennes et de toutes autres forces étrangères du Liban, apparaît aujourd'hui clairvoyante ! A présent, il est bien tard et l'obstacle syrien semble devenu incontournable sur la voie d'un règlement de la question libanaise. Souhaitons que le congrès de réconciliation finisse par aboutir à un accord entre les Libanais eux-mêmes, ce qui leur permettrait de se passer d'alliés aussi volages qu'encombrants, surtout au moment où, dos à la mer, les forces de l'O.L.P. de Yasser Arafat sont dans une situation insupportable face aux Syriens et aux Israéliens.

En attendant cette réunification de la famille libanaise à laquelle pousse notre diplomatie, monsieur le ministre, nous nous félicitons de la fermeté dont a fait preuve le Gouvernement dans son engagement au service de la paix au Liban, clé du règlement des autres maux qui agitent le Proche-Orient. Dans votre action, ce n'est pas de flou qu'il faut parler, mais de clarté ; ce n'est pas d'incohérence qu'il faut parler, mais de ligne de conduite nettement établie.

Cette méthode de clarté et de netteté, nous la retrouvons également au Tchad. La politique qui y est menée, le Gouvernement l'a définie dès le début du septennat de François Mitterrand. La France, disait à l'époque le ministre délégué à la coopération, « cessera de jouer dans ce pays une faction contre une autre ». Elle a soutenu alors, comme elle le fait aujourd'hui, le gouvernement légal du Tchad, celui que reconnaît la communauté internationale, sans chercher à maintenir en place des « clients », mais dans le respect de la souveraineté et de l'indépendance tchadienne. Quand, une fois encore, la guerre s'est allumée dans ce pays, la France a appuyé toutes les initiatives de l'organisation de l'unité africaine susceptibles de restaurer l'unité nationale et la paix civile.

Aux va-t-en guerre de cette majorité sénatoriale qui vous font le reproche d'être intervenu trop tardivement et auraient rêvé de je ne sais quelle « guerre préventive » contre la Libye, je rappellerai que ce n'est pas vous, mais vos prédécesseurs qui ont retiré brusquement les troupes françaises de ce pays en mai 1980, le livrant ainsi, après avoir contribué à l'exaspération des tensions, à son puissant voisin, qui annonçait déjà en janvier 1981 la fusion de son pays avec le Tchad, et aussi que ce sont vos pressions et non les leurs qui ont permis le départ des troupes libyennes, alors que le Gouvernement français de l'époque avait tourné les talons de N'Djamena en novembre 1981. Ainsi leurs leçons viennent comme toujours un peu trop tard et se trompent de cible.

Le Gouvernement auquel vous appartenez, monsieur le ministre, a agit au Tchad avec prudence et fermeté. Il est intervenu, ici encore, à la demande des autorités légales de ce pays, reconnues par la communauté internationale en vertu de l'accord conclu en 1976 avec ce pays et de la résolution 387 du conseil de sécurité.

Notre pays ne cherche pas, aujourd'hui plus qu'hier, à imposer sa loi ni ses protégés, mais il souhaite favoriser le dialogue entre le Gouvernement et les autres parties tchadiennes.

Je rends hommage, au nom du groupe socialiste, aux soldats français présents dans ce pays, pour le courage avec lequel ils accomplissent, dans des conditions climatiques difficiles, leur mission de paix. Leur présence a bien eu l'effet dissuasif que le Gouvernement escomptait. Nos amis africains savent que la France respecte ses engagements et ils soutiennent, en conséquence, notre effort.

Il faut à présent que les organisations internationales compétentes, donc au premier chef l'O. U. A., prennent le relais et que s'engage le dialogue afin d'obtenir le départ des troupes étrangères et la restauration de l'unité nationale tchadienne. Le sommet franco-africain de Vittel a montré l'estime unanime où est tenue votre activité diplomatique dans ce continent. Nos amis africains ont apprécié la ferme opposition de M. le Président de la République à toute forme de partition *de jure* ou *de facto* du Tchad. Ils savent qu'un tel précédent mettrait en péril, partout en Afrique, les fragiles frontières héritées de l'époque coloniale.

Toujours dans le domaine touchant au continent africain, vous avez exprimé à plusieurs reprises, monsieur le ministre, votre agacement devant la lenteur avec laquelle le groupe de contact sur la Namibie, auquel participe la France, s'acquitte de sa mission. Depuis 1977, en effet, ce groupe de contact tente, à la demande de l'O. N. U., de relancer le dialogue entre l'Afrique du Sud, les pays dits « de la ligne de front » et la S. W. A. P. O., en vue d'obtenir l'accession de la Namibie à l'indépendance. L'Afrique du Sud, qui occupe militairement ce pays depuis 1915, multiplie les obstacles et les subterfuges pour retarder cette indépendance, qui la priverait des énormes ressources minières dont est riche le sol namibien. Elle prend prétexte des activités militaires de la S. W. A. P. O. pour tenter de déstabiliser le régime angolais comme de celles de l'A. N. C. pour organiser des attentats au Mozambique.

Les Américains s'en tiennent à leur exigence préalable d'un retrait des troupes cubaines d'Angola, alors que le gouvernement angolais manifestait en octobre dernier son intention de renoncer à la présence de ces troupes au cas où des casques bleus de l'O. N. U. remplaceraient l'armée sud-africaine en Namibie et où l'Afrique du Sud cesserait ses incursions en territoire angolais. Il y a un mois, le président mozambicain, M. Samora Machel, était en visite officielle à Paris et multipliait les signes d'ouverture en direction des pays occidentaux. Pensez-vous, monsieur le ministre, que la présence de la France au sein du groupe de contact soit encore justifiée ? Quels espoirs d'un déblocage de la situation vous apparaissent aujourd'hui ? Il serait regrettable que la France paraisse cautionner par sa présence l'immobilisme en Afrique australe. Vous avez, à maintes reprises, condamné la politique d'apartheid et la France est en tête du combat contre le racisme. Nous autres, socialistes, vous en savons gré. Dans cette région, nous assistons à un accroissement des opérations de déstabilisation des voisins de l'Afrique du Sud afin de les maintenir dans un état d'insécurité.

Puis, le 25 octobre dernier, 1 500 soldats américains, appuyés par un contingent symbolique appartenant à plusieurs pays des Caraïbes, ont envahi l'île de Grenade. S'il est exact que la situation politique dans l'île était devenue particulièrement confuse à la suite du coup d'Etat organisé contre M. Bishop le 16 octobre, cela ne justifiait pas une telle intervention armée, dont vous avez eu raison de dénoncer, monsieur le ministre, le caractère choquant au regard du droit international.

Comme je l'ai indiqué au début de mon propos, nul ne peut s'arroger le droit d'intervenir à sa guise et sans mandat d'une organisation internationale compétente dans les affaires intérieures d'un Etat souverain. Il est inconséquent de dénoncer l'intervention soviétique en Afghanistan et d'utiliser les mêmes arguties pour justifier celle qui vient d'avoir lieu à Grenade.

Cela rappelle quelques mauvais souvenirs, comme l'incursion à Saint-Domingue en 1965, et laisse planer une menace sur d'autres Etats de la région centre-américaine. Cette intervention a été particulièrement mal ressentie par l'opinion publique, dans la mesure où elle intervenait quelques jours à peine après les attentats de Beyrouth et semblait témoigner d'une volonté américaine de porter, n'importe où ailleurs dans le monde, un coup à l'adversaire soviétique. C'est une logique fautive et dangereuse dans laquelle la France refuse de se laisser entraîner.

Nous nous félicitons, monsieur le ministre, des efforts que vous déployez pour faire échapper les tensions locales à l'implacable engrenage où conduit la volonté de voir en chacune d'elles un effet de la contradiction entre super-puissances.

Bien d'autres tensions ou conflits à travers le monde témoignent des limites d'une approche aussi unilatérale des rapports internationaux, dont l'opposition semble, s'être fait une spécialité. Je n'en citerai qu'un exemple : quelle est la super-puissance qui profite de la montée inquiétante du fondamentalisme religieux au Moyen-Orient ?

Monsieur le ministre, les Français savent gré au Gouvernement des efforts qu'il déploie pour assurer à notre pays la sécurité et au monde un ordre international plus juste et moins fragile. La majorité sénatoriale le sait bien, ce qui explique ses constantes critiques, auxquelles, d'ailleurs, le groupe socialiste s'est habitué un peu comme on s'habitue à certaines épidémies.

Nous nous réjouissons, quant à nous, de votre action, car — nous le savons — selon l'une de vos récentes déclarations, « la France reste fidèle à son histoire, elle s'exprime chaque fois que c'est nécessaire, elle agit là où elle le peut en intervenant là où elle le doit ».

En terminant ce bref exposé, dont la seule ambition est de servir l'expression du groupe auquel j'appartiens, je rappellerai que, lors d'une intervention à cette même tribune, je vous exhortais, monsieur le ministre, à persévérer dans votre action, à renouveler encore et toujours votre approche en faveur de la paix, car point n'est besoin de tuer pour prouver son courage.

Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir des frémissements qui, en Turquie, annoncent pour ce peuple les prémices de la liberté.

Oui, nous soutenons très largement votre itinéraire à travers le monde pour développer cette tradition française de défense de toutes les libertés, sous tous les cieux et sous toutes les latitudes.

Nous savons que la « cheminée » que vous avez à parcourir est longue, difficile, semée ici et ailleurs d'embûches, mais qu'importe, il faut persévérer, car vous, comme nous, nous sommes animés par l'invincible espoir dans les destinées des peuples qui, de par le monde, veulent un peu plus de justice parmi les hommes et un peu plus de fraternité parmi les Etats. (*Applaudissements sur les travées socialistes et communistes.*)

M. le président. La parole est à M. Francou.

M. Jean Francou. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, en cet instant de réflexion, au moment où toute erreur d'analyse nous est interdite face aux dangers de la situation internationale, notre devoir est d'être à la hauteur des espérances de nos concitoyens.

Ils sont inquiets. Nous sommes inquiets. Ils pressentent des drames qui annoncent des jours difficiles et ils sentent confusément que le monde tangué sous nos pieds, qu'il nous appartient, qu'il vous appartient d'enrayer le cycle infernal qui nous conduirait vers l'irréparable et d'apporter une réelle contribution au maintien de la paix, tout en maintenant la place et le rôle de la France dans le monde.

Chaque jour nous apporte son lot de violences, de conflits, de menaces. Après l'attentat, hier, contre les Israéliens, c'est ce soir la mobilisation partielle des forces syriennes.

Chaque conflit, surgi des quatre coins du globe, ramène à nos esprits le triste souvenir d'époques que nous croyions disparues à jamais.

Notre responsabilité est de ne point sous-estimer ces périls, de tenter d'y apporter des réponses concrètes, pragmatiques, dénuées de toute idéologie.

Permettez-moi tout d'abord, en tant que président du groupe sénatorial d'amitié France-Liban, de m'arrêter un instant sur la dramatique situation de ce pays lié à notre par tant d'années d'histoire, avant d'analyser, au nom de mes collègues du groupe centriste, les caractéristiques essentielles de votre politique étrangère.

Je veux tout d'abord saluer le sacrifice de nos soldats et partager l'immense douleur de leurs familles.

Comment mieux définir la manière dont se pose à nous la question libanaise qu'en affirmant que le Liban est un symbole et un enjeu où la France doit compter ?

Jusqu'en 1975, ce petit pays, environné de nations en guerre, enclavé au cœur de l'une des régions les plus chaudes du monde, a su résister à la tourmente et aux périls, brillant comme un phare de démocratie et d'équilibre, sur une mer de violences et de sang.

C'est grâce à la Constitution de 1926, au Pacte national de 1943 que le Liban avait pu rester un Etat multiconfessionnel, offrant à chaque communauté, la plus petite soit-elle, la garantie d'une participation à la vie institutionnelle et politique, une protection de ses droits et l'assurance de vivre libre.

Aujourd'hui, au moment où les périls n'ont jamais été aussi grands pour le Liban, il nous faut rappeler l'importance de cet équilibre confessionnel qui respectait la diversité des communautés : une communauté de chrétiens, composée de catholiques et d'orthodoxes, de catholiques de toutes obédiences — maronites, grecs, syriens, arméniens, assyro-chaldéens et chaldéens ; une communauté chrétienne d'orthodoxes, grecs, syriens, arméniens ; une communauté protestante ; et l'équilibrant, rassemblant à peu près autant de Libanais, une importante communauté musulmane se répartissant entre chiites, druzes et sunnites. Quelle diversité, quel équilibre fragile et pourtant qui a duré !

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Liban aurait pu être le théâtre d'affrontements communautaires rappelant ainsi la tragique question des nationalités qui avait déjà conduit le monde à la précédente conflagration.

Mais le Liban tint bon jusqu'en 1975 grâce à ses institutions démocratiques. Il était l'un des seuls sinon le seul pays arabe où toutes les libertés étaient assurées. Il était l'antithèse du totalitarisme. Et voilà que ce dernier vestige de la liberté, ce dernier rempart, est aujourd'hui menacé.

Les Libanais élisaient une chambre qui désignait elle-même un président de la République. Ils comptaient de nombreux partis politiques qui participaient à l'expression d'un suffrage libre et populaire, concluaient des alliances dont la subtilité orientale nous échappait parfois, mais qui étaient le symbole de l'avance démocratique que le Liban avait conquis sur la plupart de ses voisins.

Ces institutions avaient su ménager les plus petits espaces de liberté et avaient poussé à l'extrême un équilibre multiconfessionnel inconnu ailleurs.

Or, voilà ce qui est aujourd'hui menacé, un symbole de liberté, un symbole de démocratie ! C'est là l'un des enjeux essentiels de la résolution indispensable de la question libanaise. Ce n'est pas le seul.

Le Liban est aussi un enjeu régional qui intéresse immédiatement tout un pan de notre politique étrangère. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de sauver l'Etat libanais, de sauvegarder les Chrétiens du massacre, de rétablir l'intégrité territoriale de ce pays. Il s'agit aussi de stabiliser une situation régionale dangereuse.

La disparition du Liban entraînerait une cathalyse généralisée, elle-même génératrice de multiples foyers de guerre, dans une région où les imbrications ethniques et religieuses offrent un merveilleux terrain à tous ceux qui ont intérêt à le destabiliser.

Mais la fin du Liban, ce serait aussi l'apparition d'une grande Syrie, plus ou moins prosoviétique, qui, outre une menace directe sur Israël, aviverait la rivalité avec l'Irak. Un hégémonisme syrien poussé ainsi à son paroxysme, unifiant le croissant fertile, tenterait alors d'exercer le leadership du monde arabe au détriment des nations arabes modérées.

Cette réaction en chaîne favoriserait aussi les desseins d'un Islam redevenu conquérant et sur lequel il convient de s'arrêter un instant.

Il ne faut pas retenir seulement les facteurs irrationnels de cette nouvelle poussée de l'Islam. Il faut savoir y discerner le plan subtil et précis de destabilisation qui tend, à favoriser systématiquement toutes les minorités chiïtes pour — veuillez excuser ce terme — « rechiïtiser » l'Islam.

Ce plan s'appuie sur une véritable révolution intellectuelle du monde islamique, où s'est précisément révélée une synthèse doctrinale entre un certain gauchisme tiers-mondiste et le messianisme traditionnel du chiïsme iranien.

Cette nouvelle idéologie révolutionnaire a pour objectif premier de briser les monarchies traditionnelles du Proche-Orient, d'éliminer tous les foyers pro-occidentaux qui y subsisteraient et cela au nom d'un arabisme conquérant. Ne nous y trompons pas, le but ultime de ce plan est de repartir à la conquête intellectuelle, morale et politique du monde. Qui oserait affirmer que nos nations occidentales ne seraient pas alors en première ligne ?

Cette nouvelle idéologie, dont le délire ne doit pas nous faire oublier les puissants moyens d'action, s'agrége aux menées libyennes qui, au nom d'un Islam différent, mais tout aussi dur, envisagent, quant à elles, la destabilisation du Sahel, l'isolement du bloc égypto-soudanais et la jonction de la Libye et des pays « progressistes » d'Afrique afin d'accéder aux zones périphériques de ce continent.

On peut toujours affirmer que ces stratégies sont autonomes. Convenez néanmoins, monsieur le ministre, qu'elles servent toutes la stratégie globale de l'Union soviétique.

Depuis sa création, cette grande puissance n'a jamais hésité à soutenir les mouvements les plus éloignés du marxisme pourvu qu'ils contribuent à affaiblir ses adversaires idéologiques.

En ce qui concerne le Proche-Orient, cette stratégie à trois niveaux lui offre donc une grande souplesse d'action, en même temps qu'une impressionnante capacité à compliquer le jeu, dont les mouvements terroristes ne sont que les prolongements les plus visibles.

La question libanaise ne peut donc être traitée, pour la France, dans une optique d'unité régionale ou d'unité arabe. Monsieur le ministre, vous déclariez à ce propos, le 19 septembre 1983 sur *Antenne 2* : « Jamais la France ne s'associera à une politique qui tendrait à diviser le Proche-Orient entre Russo-Syriens et Américano-Israéliens ».

Cette orientation est confirmée dans la déclaration faite par le Gouvernement, le 27 octobre 1983, où jamais la confusion n'a été aussi grande entre la question palestinienne et le problème libanais. On peut, certes, comprendre le sens de votre déclaration, compte tenu du moment où elle a été faite ; mais elle est la preuve que la politique étrangère de la France au Proche-Orient n'a pas su trouver le niveau juste auquel il lui

convient de se situer : vous refusez à la fois d'intégrer le Proche-Orient dans une analyse globale des mouvements qui agitent le monde et de régler la question libanaise dans le cadre strictement libanais.

Or la politique de la France au Liban, sans être aveugle, doit privilégier l'un et l'autre, sans interférer dans les questions internes du monde arabe, sous peine d'être accusée, à juste titre, de n'être pas assez active et crédible aux yeux de nos amis libanais.

Il n'est pas utile de rappeler ici combien sont étroits les liens de la France avec le Liban, et combien ils justifient à eux seuls la présence de nos troupes dans ce pays.

Quel doit être le rôle de la France au Liban ? Il est, en effet, permis de s'interroger sur la définition de l'objectif précis poursuivi par votre politique au Liban.

Celle-ci devrait satisfaire, selon nous, à trois exigences. Il faut tout d'abord, et à tout prix, éviter la partition.

En 1842, le Liban a déjà fait l'expérience d'une partition en deux petits Etats, l'un chrétien, l'autre druze, sous une souveraineté ottomane. Les conséquences en furent dramatiques et les guerres de religion reprirent moins de vingt ans après. La création de deux Etats, signe de notre impuissance à défendre le Liban, ne serait qu'une solution transitoire, offrant tout au plus un répit avant que la tourmente ne s'abatte, encore plus forte, sur le Liban.

Notre rôle est aussi d'éviter l'éclatement du Liban qui le conduirait à un dépeçage au profit de ses voisins. Certains n'ont pas hésité à prôner le rattachement d'une partie du Liban à Israël et d'une autre à la Syrie. Une telle solution, inacceptable pour nous, car méprisant le droit des Libanais à une nation, introduirait dans cette région de tels facteurs d'instabilité que les risques d'un conflit généralisé, dans une région déjà en guerre, se transformeraient en l'assurance d'une reprise des combats.

Enfin, la France doit tout faire pour que le Liban retrouve son intégrité territoriale. Sur ce point, les déclarations du Gouvernement — les vôtres encore tout à l'heure, monsieur le ministre — sont plus explicites, bien qu'elles demeurent au stade des pétitions de principe.

Le Liban doit retrouver son unité autour d'institutions démocratiques et au moyen d'une solution internationale acceptable par les parties concernées.

Mais l'interrogation demeure quant au choix de cette formule. Serait-ce une série de traités bilatéraux conclus entre le Liban et ses proches voisins ? Serait-ce une neutralité garantie — et par qui ? — qui interdirait au Liban d'être le champ clos d'affrontements qui lui sont étrangers ? Le Gouvernement de la France doit se prononcer sur ce choix.

Notre politique en faveur du Liban est insuffisamment constructive. Il nous faut faire des propositions, prendre des positions, pour contribuer à la recherche d'une solution.

Notre devoir minimum — vous l'avez rempli — était d'être présents militairement au Liban. Mais il nous faut remplir tout notre devoir. Notre devoir, le devoir de la nation française dont les liens avec le Liban sont privilégiés, est de penser avant tout au Liban, de mettre au service du Liban une diplomatie plus active. La politique de la France au Proche-Orient accorde trop d'importance relative à la cause de l'unité arabe, à la cause palestinienne, à la cause israélienne, qui ne sont pas les nôtres, même si elles méritent le respect de notre pays, même qui viennent troubler notre engagement aux côtés des Libanais.

Le discours gouvernemental en est donc réduit à osciller entre les diverses solutions avancées, qui présentent toutes des inconvénients et constituent un choix difficile. Mais il vous faut trancher et il vous faut trancher pour le Liban !

Les Libanais nous attendent. Les Libanais nous sont reconnaissants de ce que nous avons déjà entrepris. Mais il nous faut aller plus avant !

Si j'évoque maintenant la politique générale de la France dans le monde, ce sera pour appuyer ce que mes collègues et amis, MM. Jean Lecanuet, Charles Pasqua, André Bettencourt et Jean François-Poncet ont affirmé tout à l'heure avec tant de lucidité et de talent.

Nous sommes confrontés, comme les autres nations, à une grave montée de la tension internationale.

Les déclarations que le Gouvernement a bien voulu faire, ces dernières semaines, devant le Sénat, prouvent, s'il en était besoin, la réalité de cette crise. Le Gouvernement nous trouvera toujours à ses côtés pour défendre la place et le rôle d'une France forte et indépendante dans ces tourments.

Vous nous avez trouvés à vos côtés pour approuver l'intervention — hélas ! tardive à notre avis — de nos armées au Tchad, pour approuver la participation de notre pays à la force d'interposition, puis à la force multinationale au Liban, pour conforter les positions courageuses prises par le Président

de la République — malgré l'ambiguïté de l'alliance gouvernementale intérieure — en faveur du nécessaire rééquilibrage des forces nucléaires intermédiaires en Europe, les euromissiles.

L'intérêt national nous verra toujours faire passer au second plan nos divergences politiques, surtout lorsque nos soldats sont engagés, comme ils ne l'ont jamais été depuis vingt ans, sur des théâtres d'opérations extérieurs.

En vérité, nous avons souvent le sentiment de donner à ceux qui sont aujourd'hui aux affaires — et qui n'avaient jamais pris ce risque — une véritable leçon d'opposition, une véritable leçon de civisme constructif.

Au nom de la continuité de la politique de la France en Afrique, au nom du respect de nos engagements, vous nous demandez de faire pour vous ce que les plus illustres de vos représentants se refusaient à faire en 1974 et en 1980 quand les gouvernements qui vous ont précédé faisaient, de votre propre aveu, les mêmes analyses, agissaient alors avec efficacité, mais essayaient vos quolibets et enregistraient vos votes de défiance.

Mais, ainsi que Jean Lecanuet vous l'a rappelé le 26 octobre ici même, « notre sens de l'intérêt national ne préserve pas le Gouvernement de l'autre devoir qu'ils nous appartient de remplir, celui de contrôler son action ».

A ce titre, et au nom de mon groupe, j'examinerai brièvement l'analyse faite par le Gouvernement de cette crise, ainsi que la politique mise en œuvre et qui en est le prolongement.

Pour nous, la poussée hégémonique de l'Union soviétique, favorisée par une relative division du monde occidental, est la cause principale des tensions qui se révèlent à nous.

Partout, l'U.R.S.S. s'avance, plus ou moins masquée.

Ce fut longtemps en Indochine, puis dans l'Asie du Sud-Est tout entière, en Afrique, en Amérique centrale, au Proche-Orient, au cœur même de l'Europe, brusquement agitée par les mouvements pacifistes. Aux quatre coins du globe, cette grande puissance, dont l'objectif final reste l'instauration, partout, d'un système politique totalitaire niant les valeurs de liberté, a suscité, animé, financé l'instabilité, la rébellion, la révolution, le surarmement et souvent la guerre.

En réponse à ses menées, l'U.R.S.S. n'a trouvé en face d'elle que des nations occidentales paralysées par leurs scrupules juridiques et politiques, par le culte de la non-ingérence, des nations divisées sur la réponse à apporter à ce qu'elles auraient dû analyser depuis longtemps comme autant d'agressions, comme autant de régressions du monde libre.

Il ne faut pas condamner le strict respect des règles internationales, sur lesquelles la France a d'ailleurs engagé sa parole et qui constituent — hélas, de moins en moins — des garanties pour la communauté internationale. Mais nous ne pouvons ignorer la réalité de cette avancée qui prend de plus en plus la forme d'entreprises militaires hardies.

L'opinion publique ne s'y trompe d'ailleurs pas qui, dans notre pays même, refusant un pacifisme dicté de l'extérieur, manifeste de plus en plus son inquiétude face à la montée des périls.

La division relative du monde occidental trouve sa source dans un certain nombre d'idéologies aujourd'hui dépassées, au rang desquelles il faut placer le socialisme (*exclamations sur les traversés socialistes*), qui sont marquées du sceau d'un authentique « confusionnisme » intellectuel dont les dangers nous apparaissent aujourd'hui, hélas ! en toute clarté.

Là s'arrête le consensus, monsieur le ministre. La politique étrangère du Gouvernement regorge d'erreurs dont les conséquences sont graves et dommageables.

Cette politique nous apparaît chaque jour davantage comme un divorce constant entre le discours et l'acte.

Le discours ? Nous approuvons les déclarations du Président de la République lorsqu'il prêche pour l'implantation des missiles américains en Europe, seule possibilité — selon lui et selon nous — de rétablir un équilibre des forces rompu par l'Est. Nous approuvons les déclarations du Président de la République lorsqu'il refuse la partition du Tchad. Nous approuvons les déclarations du Président de la République lorsqu'il souhaite le rétablissement de l'intégrité territoriale du Liban.

Mais que penser de ces discours lorsque la part des dépenses militaires dans le budget de l'Etat ne cesse, après avoir plafonné, de décroître depuis mai 1981 ?

Mais que penser de ces discours, alors que chaque jour qui passe installe un peu plus le Tchad dans une partition de fait dont nos armées sont les garantes ?

Mais que penser de ces discours, alors que notre contingent de la force multinationale au Liban est cantonné dans un rôle passif « d'observateur-victime » ?

Nous avons tous remarqué la rapidité de la riposte israélienne à l'agression — en tous points semblable à celle de Beyrouth — dont ont été victimes les soldats d'Israël. Et vous n'empêchez personne de faire des comparaisons.

Ce fossé immense entre les discours et la réalité ne pourra sans dommage continuer à tenir lieu de politique.

Ni les Français, qui le connaissent pourtant pour le rencontrer dans d'autres domaines, ni nos alliés, ni nos adversaires ne manqueront de l'analyser comme une faiblesse, un doute, une irrésolution qui contrarie l'action pourtant à la base de toute crédibilité en matière internationale.

Ce confusionnisme intellectuel est aussi le reflet d'un idéalisme typiquement socialiste, qui ne peut résister à l'épreuve de la vie internationale.

Depuis deux ans, vous avez renforcé certains mouvements révolutionnaires en Amérique centrale par des livraisons d'armes, de matériels et de marchandises.

Vous avez traité avec les dictatures les plus totalitaires, mû par le seul souci de vous distinguer des Américains, des dictatures comme le Vietnam, ou Cuba qu'affectionne tant notre ministre de la culture et à qui notre ministre de l'Agriculture vient tout récemment d'offrir un prêt de 200 millions de francs, vraisemblablement au titre de l'aide au développement !

Vous êtes allé jusqu'au point où s'insèrent le doute dans l'esprit de nos alliés et le scepticisme dans celui des nations en développement, avec qui nous avons des liens traditionnels.

C'est une perversion intellectuelle, contractée pendant les longues années d'opposition, qui semble encore animer l'esprit de nos dirigeants.

Sinon, comment expliquer cette surprenante déclaration du Gouvernement français après l'intervention américaine à la Grenade ? Certainement pas par des considérations de politique intérieure. Nous savons — et vous l'avez prouvé — que la présence de communistes au Gouvernement, de ceux-là même qui prônent le contraire des déclarations gouvernementales, n'entrave ni ne détermine la conduite de la politique de la France !

Votre déclaration du 25 octobre dernier, monsieur le ministre, sur la situation à la Grenade ne s'explique que par cette confusion de l'esprit.

Il est clair, aujourd'hui, que la seule autorité légitime encore en vie, épargnée par les querelles de chapelles entre marxistes, avait appelé les Etats-Unis et les Etats de la région à l'aide.

Un charnier d'environ 150 corps de victimes cubaines, découvert cet après-midi dans l'île de la Grenade et où se trouvait le corps de l'ancien premier ministre, M. Bishop, conforte encore notre analyse.

Il est clair, aujourd'hui, que l'indépendance de la Grenade, devenue le jouet des Soviétiques par Cubains interposés, n'était plus qu'une fiction !

Il est clair, aujourd'hui, que le principe de la non-ingérence n'est ici qu'un paravent juridique à une gêne certaine et à une certaine honte. Relisez les écrits du président Edgar Faure dans un grand quotidien de la semaine dernière. Il y marque clairement le rôle et les limites du juridisme face à la violence des armes et à la folie totalitaire.

Suffit-il d'assassiner un chef d'Etat et de prendre sa place pour que votre bonne conscience juridique soit satisfaite ?

Laissons-là, maintenant, cet exemple flagrant d'un certain malaise intellectuel qui frappe, hélas, jusqu'à notre Gouvernement !

Concluons que la tension internationale qui se développe sous nos yeux ne permet plus une telle ambiguïté. Elle réside, cette ambiguïté, dans cette idée selon laquelle il faudrait maintenir un équilibre pointilleux entre les deux grandes puissances, car là serait, selon vous, la preuve du caractère irréfutable de l'indépendance de votre politique.

Il est à craindre que la crise ne vous contraigne à choisir votre camp, à choisir entre deux grandes puissances qui font peut-être preuve d'hégémonisme, mais l'une pour défendre la liberté et l'autre pour imposer son totalitarisme.

Il est à craindre que le manichéisme des faits ne vous réduise à ce choix terriblement simple.

Nous choisissons, nous, le camp de la liberté. Nous savons que vous choisirez le camp de la liberté. Mais faites-le clairement et dites-le chaque fois que la situation internationale l'exigera, même si cela vous crée des difficultés de politique intérieure et remet en cause l'essence de la coalition gouvernementale.

Sinon, le prétendu équilibre de notre politique étrangère, qui sert à justifier commodément à la fois la livraison des Super-Etendard et la condamnation de l'intervention américaine à la Grenade, n'apparaîtra aux yeux du monde que comme un équilibrisme florentin !

Monsieur le ministre, nous vous en conjurons : laissez à une certaine intelligentsia de salon l'apanage de ces idées dangereuses pour la France et de ces contradictions. Notre pays est au cœur de cette crise internationale. Votre responsabilité, ce soir, est historique.

Donnons à la France, dans l'action comme par le prestige, la dimension qui est la sienne et que le monde attend de nous. (*Applaudissements sur les travées de l'U.C.D.P., du R.P.R., de l'U.R.E.I., ainsi que sur les travées de la gauche démocratique.*)

M. le président. La parole est à M. Bourguine.

M. Raymond Bourguine. Monsieur le ministre, vous nous avez tout à l'heure aimablement conviés à faire notre devoir, c'est-à-dire, d'une part, à vous dire nos points d'accord avec la politique du Gouvernement, dans la mesure où celle-ci est conforme à l'intérêt de notre commune patrie, dans la continuité d'intérêts fondamentaux qui sont ceux de la France, de l'Europe et de la communauté atlantique, d'autre part, à vous dire sur quels points nous sommes en désaccord avec vous, quelles fautes nous voyons dans votre conduite afin de les corriger. Vous déclariez être ouvert à ce type de critiques. Je commencerai par les points d'accord, car c'est le plus agréable et le plus facile.

Nous avons constaté que le Gouvernement et le Président de la République sont sans équivoque sur notre appartenance à l'alliance de la liberté. Cette alliance inclut les Etats-Unis et repose essentiellement sur une puissance militaire de nature à dissuader la menace planétaire qui pèse sur le monde et qui vient de l'Union soviétique.

Vous avez dit que les conditions de la paix étaient l'équilibre. Sur ce point, nous ne pouvons que vous féliciter de l'intransigeance avec laquelle vous refusez l'intégration de la force nucléaire stratégique française dans les négociations internationales, notamment celles de Genève, pour cette simple raison que notre force nucléaire stratégique n'a rien de commun, dans sa nature et dans sa dimension, avec les forces nucléaires intermédiaires qui sont au cœur du débat.

Les forces intermédiaires, c'est essentiellement les SS-20 soviétiques. Ce sont des fusées antiforce. Nous, nous avons des fusées antipopulation dont le seul objet est de protéger la population française contre un chantage atomique. Nous ne pouvons donc que nous associer à cette intransigeance de votre part.

Nous ne pouvons qu'approuver également le discours de M. François Mitterand au Bundestag, le 20 janvier dernier. Lorsque de bonnes âmes viennent nous dire que le Président de la République aurait commis la faute d'interférer, de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Allemagne, nous ne pouvons que noter une contradiction dans cette affirmation, surtout lorsqu'elle vient de personnes qui, en même temps, se déclarent attachées à la construction européenne. En effet, du point de vue de la défense de l'Europe, les affaires intérieures de l'Allemagne sont aussi les nôtres, car la défense de l'Allemagne, c'est la défense de toute l'Europe. Si l'Allemagne venait à tomber entre les mains de l'Union soviétique, parce que exposée au chantage atomique des Soviétiques, elle n'aurait pas les moyens de sa protection. Il est certain que la France serait alors indéfendable.

Si le reste de l'Europe tombait entre les mains soviétiques, nous serions un petit morceau de liberté au bout d'un continent rouge et nous serions minés de l'intérieur par le fait même que notre économie est très imbriquée dans les économies européennes, que 3 millions de nos travailleurs dépendent de l'exportation en Europe; nous serions donc victimes d'une crise économique à l'intérieur de nous-mêmes et nous tomberions comme un fruit mûr entre les mains de l'Union soviétique.

Sur ce point encore, vous avez raison d'être intervenu, monsieur le ministre, car ce que vous avez dit en Allemagne concerne non seulement les Allemands mais nous tous.

D'ailleurs M. Jacques Chirac en a fait autant puisque, au cours de son récent voyage en Allemagne, il a évoqué la défense commune de l'Europe; une défense commune puisqu'il s'agit d'un intérêt commun et d'une civilisation commune.

Nous ne pouvons que vous approuver aussi, monsieur le ministre, lorsque vous déclarez que la guerre entre l'Irak et l'Iran met en cause la frontière arabe. Il est sûr que, si l'Irak cédait, tomberait, s'effondrait, si, dans le même temps, une opération de subversion à travers une guerre de religion conduite par le chiisme venait à faire tomber l'Arabie, la Jordanie, l'ensemble de l'Islam sunnite, non seulement une civilisation qui a droit à la vie viendrait à disparaître, mais nos intérêts matériels vitaux, c'est-à-dire l'alimentation en pétrole de toute l'Europe et du Japon, seraient atteints.

Nous ne pouvons que vous approuver encore lorsque vous affirmez qu'il faut négocier toujours. Tout à l'heure, je suis certain que M. Garcia sera moins satisfait de la suite de mon discours, cependant je ne pouvais que l'approuver lorsqu'il constatait qu'il y a 5 000 mégatonnes de bombes sur la surface de la terre et qu'une guerre atomique entraînerait certainement la disparition de l'humanité. Nous sommes donc tous non seulement unis en tant que Français en vue de l'intérêt de la France, mais unis également en tant qu'êtres humains, en tant que membres de l'humanité, dans le même intérêt qui est d'éviter avant tout la guerre.

Quoique, monsieur le ministre, il faille bien admettre, car c'est fondamental, que la mort est préférable à l'esclavage. Autrement dit, nous voulons la paix, elle est nécessaire, mais non pas à la condition de réduire à l'esclavage la communauté de liberté que nous représentons.

Nous ne pouvons que vous approuver lorsque vous vous fixez comme objectif un Liban qui retrouverait son intégrité, son unité, sa souveraineté. Mais là, évidemment, et je suis sûr que vous en êtes vous-même inquiet, la question est de savoir si c'est possible, étant donné la diversité des communautés qui le composent et surtout le fait que ces communautés sont actuellement les victimes d'une agression venant de l'étranger.

Après ces bonnes paroles, je vais aborder, monsieur le ministre, les points sur lesquels, c'est évident, nous ne pouvons pas être d'accord avec vous.

Ce que je vous reproche à vous autres, socialistes, c'est de pervertir presque toujours votre générosité. Vous avez l'intention de faire le bien, vous voulez la paix, la bonté, vous êtes animés par une espèce de philanthropie générale qui, en réalité, aboutit à tromper à la fois l'opinion française et les nations auxquelles vous annoncez que vous voulez leur bien.

J'énumérerai quelques exemples de cette illusion qui inspire votre politique étrangère. Vous avez, à propos du Liban, évoqué la possibilité de faire entrer l'O.N.U. dans le jeu. Or, vous savez comme moi que celle-ci est une « puissance impuissante ».

J'entendais récemment à la télévision un témoin qui ne peut être suspecté d'être un homme de droite, le docteur Kouchner, que vous connaissez, qui a l'expérience de ces pays ravagés par les horreurs de la guerre et qui, revenant du Liban, disait : « L'O.N.U., c'est pire que tout, c'est l'impuissance totale. »

Vous avez dit que nous étions engagés aux côtés d'Israël et vous avez bien raison car Israël a droit à la vie, a droit d'être une nation libre, mais, en même temps, vous ajoutez que les Palestiniens ont droit à une terre et qu'ils font partie de la nation arabe.

Monsieur le ministre, soyons clairs et francs ! Où est cette terre des Palestiniens ? Est-ce Israël, plus précisément la Cisjordanie ? Dans ce cas, il faut dire clairement que ce territoire ne pourra jamais être souverain, c'est-à-dire un territoire sur lequel les Palestiniens pourraient installer librement, souverainement, l'armée de leur choix, alimentée par l'Union soviétique avec les armements appropriés, pour la simple raison que, si l'on regarde une carte, on s'aperçoit que la Cisjordanie serait un hérisson offensif au sein d'Israël qui deviendrait indéfendable. (*M. le ministre des relations extérieures fait un signe de dénégation.*)

Regardez une carte, monsieur le ministre... Il y a quinze kilomètres entre la frontière de la Cisjordanie et la mer, ce territoire est au cœur même d'Israël et, ainsi placé, il rendrait la défense de cet Etat impossible.

En fait, la solution du problème palestinien passerait par une bonne entente entre gens de raison qui organiseraient la réinstallation des Palestiniens sur le territoire de la nation arabe dont ils font partie, avec des indemnités, avec toutes les conditions nécessaires pour leur permettre de vivre en tant que peuple libre, mais il n'est pas possible de dire à Israël qu'on est pour sa liberté et en même temps de lui proposer de survivre avec une Cisjordanie souveraine et armée.

Quant au climat, vous avez dit qu'il y avait là-bas un fanatisme qui vous faisait peur. Je suis sûr que ce n'est pas tout à fait le mot que vous vouliez employer; il ne vous fait pas peur, mais vous le constatez et nous observons tous ensemble que ce fanatisme atteint des proportions psychopathologiques.

Comment Israël pourrait-il accepter que l'on installe en son sein une puissance qui lui ferait connaître dans l'avenir les mêmes épreuves que celles subies actuellement par le Liban ? Cela est totalement impossible.

Je voudrais vous poser une question, monsieur le ministre. J'ai entendu à la télévision M. le Président de la République, au cours de son voyage en Tunisie, dire que nous n'étions les ennemis de personne mais que ceux qui se considèrent comme nos ennemis et qui se sont livrés à des atrocités non seulement contre nos soldats, mais aussi contre les soldats israéliens et américains à Beyrouth, ne pourraient pas continuer impunément à le faire.

Je vous pose la question : que veut dire « impunément » ? Quel type de punition comptez-vous employer ? Puisque les mass-media permettent de s'informer immédiatement, j'ai entendu également à la télévision l'ambassadeur de Syrie expliquer que les forces étrangères devaient quitter le Liban, étant entendu que la force syrienne n'était pas une force étrangère, c'est-à-dire que la Syrie réaffirme par la bouche de son ambassadeur à Paris — ce qu'elle a soutenu depuis des dizaines d'années — qu'elle a le droit d'être chez elle au Liban, c'est-à-dire de former une « grande Syrie » incluant le Liban.

A ce propos, la présence de cet ambassadeur à la cérémonie poignante des Invalides, alors que nos hommes ont été victimes d'une organisation qui a ses ramifications auprès de M. Hafez el Assad en Syrie, avait quelque chose d'indécent.

M. Adolphe Chauvin. Très bien !

M. Jean Lecanuet, président de la commission. C'est scandaleux !

M. Raymond Bourguine. Oui, vous avez raison, l'*understatement* est parfois excessif.

Vous avez cru devoir, monsieur le ministre — peut-être est-ce pour le décor, peut-être est-ce à cause de votre coalition gouvernementale — condamner l'intervention des Etats-Unis dans l'île de la Grenade. Or, vous savez, puisque vous nous l'avez expliqué vous-même, que l'U.R.S.S. a menacé de placer le territoire des Etats-Unis dans une position analogue — c'est l'expression qu'avait employée M. Brejnev et que M. Andropov a réemployée le 25 mai dernier au moment du sommet de Williamsburg — c'est-à-dire de placer des fusées intermédiaires semblables aux SS 20 à proximité du territoire des Etats-Unis et, monsieur le ministre, nécessairement dans les Caraïbes — car, entre le Kamtchatka et la Californie, la distance est trop grande pour les SS 20 — mais, dans les Caraïbes, au Nicaragua ou à Cuba, surtout dans une petite île bien dissimulée comme la Grenade, cela est possible.

Je pense que vous ne pouvez pas refuser aux Américains le droit à la légitime défense.

En dehors du cas particulier qui nous occupe, un problème général va être posé par la présence à l'O.N.U. d'un certain nombre de micro-Etats. Récemment, le 158^e Etat à devenir membre de l'O.N.U. est un couple de deux îlots abritant 44 000 habitants. Or ces 44 000 habitants ont le même droit de vote que les Etats-Unis, l'Inde, la Chine ou nous-mêmes.

Je vous le dis très clairement, monsieur le ministre, on risque autre chose que la présence soviétique dans de tels petits Etats. Un jour, la mafia qui est une réalité dans le monde, peut très bien s'emparer de deux petits îlots de cette nature et avoir le droit de vote à l'O.N.U.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Sûrement.

M. Raymond Bourguine. C'est un problème qui se pose au-delà du juridisme qui doit être dépassé dans des cas comme celui-là.

Vous avez abordé, monsieur le ministre, un autre problème important dont on peut espérer, en disant les choses clairement comme elles sont, avoir une chance de s'en sortir et encore restera-t-il extrêmement épineux. Il s'agit de l'endettement du tiers monde.

Cet endettement atteint de 600 à 700 milliards de dollars et, comme vous l'avez dit, monsieur le ministre, il touche spécialement les pays les plus avancés parmi les pays du tiers monde, notamment les pays d'Amérique latine, le Mexique, le Brésil, l'Argentine et quelques autres.

Voir les choses comme elles sont, cela signifie que ces pays sont condamnés à une très grave crise car leur prospérité des cinq dernières années a été engendrée essentiellement par le flux de dollars que les banques occidentales ont dirigé vers ces pays sous forme de crédits. Quoi qu'il arrive, ce qui est sûr, c'est que ce flux de dollars va s'arrêter. Ces pays bénéficiaient d'un apport artificiel de moyens de paiement, et cet apport va s'arrêter.

Indépendamment du fait qu'ils ne peuvent pas rembourser les dettes qu'ils ont contractées, ils connaîtront une crise provoquée par cette rupture de rythme.

Prenons le cas le plus clair, parce que le plus gros d'ailleurs, celui du Brésil. Sa dette actuelle est de 100 milliards de dollars, ce qui signifie que le service de cette dette est de l'ordre de 20 milliards de dollars par an. Or les exportations du Brésil atteignent, par une espèce d'exploit d'ailleurs, 23 milliards de dollars cette année, contre 17 milliards de dollars d'importations ; il y a donc un excédent de 6 milliards de dollars. C'est un exploit parce que, l'année dernière, les deux chiffres étaient égaux, soit de 20 milliards de dollars chacun, et on n'est arrivé à provoquer ce renversement favorable qu'en infligeant à l'économie brésilienne une crise économique interne très grave, provoquant des troubles sociaux de nature à déstabiliser ce pays. Par conséquent, on ne pourra pas aller beaucoup plus loin.

Eh bien, une telle structure du commerce extérieur — 23 milliards de dollars d'exportations et 17 milliards de dollars d'importations — ne permet pas d'assurer le service d'une dette de 100 milliards de dollars par an, de telle sorte que la mise en faillite du Brésil est totalement inévitable. Il faut avoir le courage de le voir et de le dire.

Les taux d'intérêt américains sont excessifs, selon vous, monsieur le ministre, mais ils le sont comme ceux des banques françaises ; celles-ci, de même que les banques américaines, ont été engagées à l'excès dans des prêts à ces pays, c'est-à-dire qu'une partie des taux d'intérêt actuellement pratiqués dans le

monde a pour objet de couvrir dans le bilan des banques, le provisionnement de ces dettes qui sont d'ores et déjà irrécouvrables et qui continuent à figurer à l'actif de ces bilans devenus des bilans fictifs.

Autrement dit, quelqu'un va payer : ce seront, d'une part, le contribuable des pays occidentaux pour la partie des crédits qui émanent des gouvernements — pour 200 milliards de dollars à des taux d'intérêt excessifs. Ces clients, ce sont les entreprises, les particuliers, ce sont en fin de compte les consommateurs des pays occidentaux. Mais c'est également l'inflation qui permettra, si nous pouvons, par des artifices, prolonger cette situation de plusieurs années, de réduire progressivement le montant de la valeur réelle de cette dette. En réalité, nous n'y arriverons pas parce que l'arrêt des flux financiers suffira, à lui seul, à projeter dans ces pays une véritable crise.

Il faut nous attendre, avez-vous dit — et le Gouvernement doit y penser, car cette crise nous touchera — à ce que cela affecte notre commerce extérieur. En effet, un quart de nos exportations, représentant la moitié de nos exportations en-dehors de l'Europe, va vers des pays insolubles, c'est-à-dire environ 200 milliards de francs. Il faut le dire. Nos comptes extérieurs sont faux du fait qu'une partie de nos exportations ne vont pas vers des pays solvables.

La remise en ordre de ces économies, avez-vous précisé également — et vous avez raison — supposait moins de dépenses de prestige, notamment dans le domaine des armements, et un glissement de ces dépenses vers le développement. Cela est juste, mais le Gouvernement français doit, là aussi, prévoir l'avenir.

Notre pays exporte des armes pour un montant d'environ 50 milliards de francs par an. C'est un de nos postes importants. Nous devons donc nous attendre à un manque à gagner.

Monsieur le ministre, nous sommes confrontés à un problème de très longue durée. En face de nous, nous avons le marxisme, et je n'emploie pas ce mot au sens littéraire de la polémique intérieure. Le marxisme, c'est une réalité, c'est une doctrine qui se croit scientifique et qui croit scientifiquement que le monde deviendra marxiste. L'Union soviétique est ainsi mue par la volonté absolue de dominer le monde. Elle veut non pas la guerre, mais le monde, le monde dans son intégralité et sa force militaire a pour objet de nous faire tomber sans combattre.

Il s'agit donc d'un combat de longue durée dans lequel nous sommes handicapés par le fait même que nous sommes des démocraties. Généralement, nous courons le risque de manquer de continuité dans notre politique étrangère. Un changement de majorité, notamment aux Etats-Unis, amène un président « dur » pour quatre ans, puis un président « mou » pour les quatre ans qui suivent, et les budgets militaires ne sont pas réguliers. Nous avons un handicap, contrepartie de notre liberté.

Il faut donc nous préparer à un combat, à une résistance de longue durée dans l'espoir bien fragile qu'en fin de compte l'Union soviétique cesse d'être marxiste et, scientifiquement, d'être marxiste-léniniste puisque Lénine a ajouté à Marx la tactique et la stratégie de cette domination mondiale.

Nous pouvons y parvenir par deux moyens et deux seuls.

L'un est un effort personnel. Je pense à ce que disait tout à l'heure M. Lecanuet : nous devons faire un effort de défense accru et, de ce point de vue, notre budget est insuffisant.

Cet effort de défense accru doit porter spécialement sur le problème de la recherche : il faut que nos armements suivent les progrès techniques de l'adversaire potentiel. Demain, les océans seront transparents. Des armes nouvelles apparaissent.

Je ne suis pas spécialiste de ces armes, mais je me suis intéressé aux discours des spécialistes. Vous avez, dans les lasers à ondes courtes, un instrument qui peut demain déclasser les armements qui existent actuellement. Donc, l'effort de recherche de la France — qui, d'ailleurs, est fait non seulement dans le domaine militaire, mais tout simplement dans le domaine technologique et qui doit permettre à notre pays de rester dans le peloton de tête des grandes nations — ne doit pas être ralenti.

D'autre part, nous ne pouvons pas nous défendre seuls. Avant d'être élu, le Président de la République employait une image qui me paraît parfaite puisqu'elle est tirée de notre littérature classique : celle du combat des Horace et des Curiace. Si nous sommes les Curiace, c'est-à-dire si l'Alliance atlantique se divise, la défaite est certaine. Or cette Alliance atlantique inclut nécessairement les Etats-Unis, et j'ai entendu tout à l'heure dans votre propos une référence à l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. Je vais être franc : je n'ai jamais exactement compris ce que cela signifiait. Il existe, dites-vous, une communauté de culture, de civilisation et d'avenir de l'Europe à l'Oural, c'est la Communauté européenne ; mais, monsieur le ministre, il ne faut pas être victime de la « géographie de papa » !

Aujourd'hui l'Europe, ce n'est pas seulement l'Europe, mais tous les pays où règne la civilisation de liberté née en Europe.

C'est également les Etats-Unis, l'Australie, tout l'ensemble des pays qu'un illustre professeur, M. François Perroux, a appelé « l'Europe sans rivage », séparée, découplée, ce qui n'est pas votre intention, je le sais. Vous avez publié dans le *Wall Street Journal*, en février dernier, un remarquable article qui n'allait pas du tout dans le sens du découplage.

Mais les Etats-Unis, le Canada, en un mot l'Amérique, font partie de cette communauté de civilisation et d'avenir. La notion d'Europe de l'Atlantique à l'Oural a d'autant moins de sens que, pour les Soviétiques, elle n'en n'a pas du tout, du fait que leur pays ne s'arrête pas à l'Oural, mais va jusqu'à Vladivostok.

Cela m'amène à la conclusion de mon propos. Nous sommes en face d'une puissance qui, d'ailleurs, présente une particularité. L'Union des républiques socialistes soviétiques est le seul pays au monde dont la dénomination ne comporte pas de référence à un pays. Les autres pays s'appellent la France, l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique.

L'U.R.S.S., conformément d'ailleurs à son projet initial, ne porte pas le nom de pays. Car les républiques soviétiques socialistes peuvent, demain, s'installer en Allemagne, en France, voire aux Etats-Unis. L'U.R.S.S., c'est le monde entier. Devant cette menace globale, planétaire, il faut une défense planétaire.

Il n'est pas question de boycott, avez-vous dit, tout à l'heure. Le gazoduc eurosibérien fait partie de l'héritage de 1981, que je n'approuve pas du tout, mais que vous assumez. Ce gazoduc est déplorable pour notre sécurité. D'abord, il nous apporte un gaz excédentaire. Nous n'avons pas besoin de cet excédent d'énergie. On prétend que nous aurions déjà apporté une réponse à notre problème d'énergie. Ce n'est pas vrai. Mais, nous l'avons déjà résolu en si grande partie que ce gaz est superflu.

Nous allons donc connaître un excédent énergétique qui déséquilibrera notre balance commerciale, mais surtout qui fournira à l'Union soviétique — le jour où ce gazoduc fonctionnera à plein débit — 10 milliards de dollars, ce qui lui permettra de financer la poursuite de ses opérations de subversion à travers le monde.

Cela, monsieur le ministre, ce n'est pas de la solidarité occidentale. Je sais bien que vous avez hérité de ce gazoduc. Vous en assumez cet héritage, je le déplore.

En ce qui concerne l'immense majorité des Français et pour ma part, nous serons solidaires du Gouvernement de la France lorsqu'il s'agira de la défense de la France, mais nous essaierons d'être clairvoyants quant à vos erreurs et à vos illusions. Nous espérons — et nous sommes même sûrs — que vous partagerez avec tous les Français cette pensée de Plutarque : « Il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage. » Cela signifie que l'effort militaire de défense et que l'effort intellectuel que nous avons à faire doivent impliquer l'engagement total de notre nation dans une entreprise de courage et de volonté. (*Applaudissements sur les traversés du R.P.R., de l'U.R.E.I., de l'U.C.D.P. et de la gauche démocratique.*)

M. le président. La parole est à M. Cantegrit.

M. Jean-Pierre Cantegrit. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, le 2 juin dernier, alors que le Sénat consacrait ses travaux à la politique étrangère de la France, je faisais part à notre Haute Assemblée d'un certain nombre de réflexions sur la politique africaine de notre pays.

Vous étiez, Monsieur Cheysson, au banc du Gouvernement. Vous parliez du Tchad, qui, je tiens à le rappeler, avait à cette date son intégrité territoriale — à l'exception bien entendu de la bande Aozou — je vous disais : « Il nous appartient d'être d'une extrême vigilance et d'une totale détermination dans le soutien à apporter au président Hissène Habré pour la défense du Tchad, montrez votre résolution pour que ce pays puisse retrouver sa stabilité ».

Vous n'avez pas dans votre réponse, monsieur le ministre, parlé du Tchad.

Relisant vos propos, je m'étonne que vous n'ayez pas réservé à notre assemblée quelques réflexions sur le Tchad alors que ce pays, quelques jours après notre débat, allait devenir pour la France une de ses principales préoccupations.

En vous demandant, monsieur le ministre, le 2 juin dernier, d'être d'une extrême vigilance au Tchad et d'apporter un soutien au président Habré, je pense que, si cette recommandation avait été suivie par votre Gouvernement, le Tchad aurait encore à ce jour son intégrité territoriale. Nous aurions pu éviter des hésitations, des retards, qui ont permis aux Libyens d'occuper la moitié du territoire tchadien, et le Président du Zaïre, Mobutu Sese Seko, a eu raison de dire que l'on ne comprenait pas les hésitations de la France qui ont ébranlé la confiance de nos amis africains.

Nous nous trouvons maintenant dans une impasse dont il sera difficile de nous dégager.

Comment penser, en effet, que le président Habré accepte cette partition de fait du Tchad, lui, qui est un homme du Nord. Le sommet de Vittel a d'ailleurs mesuré les difficultés de l'affaire tchadienne. Des soldats français campent dans des conditions pénibles au Tchad. Outre les difficultés et le risque encouru par nos troupes, le coût financier est important pour la France.

Il apparaît que nous avons réparti nos troupes en divers postes à Abada, à Biltine, à Abéché. Dans chaque poste, 120 à 150 militaires attendent l'arme au pied. On ne peut qu'être inquiet d'une telle situation : inquiétude, d'abord, sur les possibilités de résistance de ces petites unités face à une attaque massive de la Libye ; inquiétude sur le moral de nos troupes qui doivent trouver le temps bien long et les conditions de vie bien pénibles ; enfin, inquiétude sur le coût financier considérable qui aura des répercussions sur le budget de notre défense et les objectifs retenus, d'autant que si la situation paraît figée dans le Nord, elle a tendance à se détériorer dans le Sud.

Dans la région de Sahr, l'on note des infiltrations ; une agitation y est préoccupante, surtout quand on sait que des liens très étroits existent entre les ethnies en cause et celles de la République centrafricaine proche.

Le Sénat serait intéressé, monsieur le ministre, de savoir ce que le Gouvernement entend faire pour sortir notre pays de ce guépier.

Toujours le 2 juin dernier, je vous disais, monsieur le ministre : sachez reconnaître vos amis et vos alliés de vos adversaires. Vous m'avez répondu que vous n'aviez pas d'adversaire en Afrique.

En ne sachant pas reconnaître que le colonel Khadafi, de par ses propos, de par ses actes, est un adversaire de la France, il m'apparaît que vous manquez d'information ou que vous appréciez mal celle dont vous disposez. Vous semble-t-il normal, par exemple, que plusieurs dizaines de Français aient été retenus à Tripoli pendant plusieurs jours, empêchés de prendre leur avion ? De quel chantage ont-ils été l'objet ?

Tout le monde n'est pas beau et gentil, monsieur le ministre ; nos amis africains, qui luttent contre les manœuvres du colonel Khadafi, savent qui est leur adversaire.

Lors de notre débat du 2 juin dernier, je vous avais parlé de la Haute-Volta et notamment du voyage de MM. Penne et Nucci à Ouagadougou. Mes paroles constituaient un encouragement à la politique suivie par notre ministre de la coopération et par le conseiller du président pour les affaires africaines et malgaches.

Vous m'avez répondu, monsieur le ministre, sur un ton qui n'est d'ailleurs pas habituel dans cette Haute Assemblée, où il y a confrontation d'idées mais mesure dans le débat.

Martelant vos paroles, vous m'avez dit : « Monsieur le sénateur, que pensez-vous, quelle idée vous faites-vous de la France et de ses rapports avec l'Afrique ? Voyons, imaginez-vous la France intervenant ainsi ? »

Ayant suivi avec intérêt l'arrivée du capitaine Sankara à Paris pour le sommet de Vittel, et après l'incident rapporté par les médias lors de son accueil par M. Penne, je me dis : monsieur le ministre, ou bien vous êtes insuffisamment informé, ou bien vous prenez les élus du peuple pour des attardés ! Aucune de ces situations ne me paraît satisfaisante !

Et pourtant, les informations que je possède me font m'inquiéter pour nos compatriotes qui vivent en Haute-Volta. Un processus révolutionnaire bien connu s'y déroule : création de comités de gardes de la révolution ; incitation à la délation ; occupation d'entreprises par des irresponsables ; prétendus complots servant à resserrer l'étau. Nous ne pouvons que penser à ce qui s'est passé en Ethiopie, et nous nous demandons si la Haute-Volta va devenir un bastion soviétique comme l'est devenue l'Ethiopie en Afrique orientale.

Oh ! je sais que votre idée de nos rapports avec l'Afrique vous interdit d'imaginer un seul instant que la France puisse se sentir engagée par ce qui se passe en Haute-Volta ; vous me l'avez dit le 2 juin !

Eh bien moi, je représente les Français qui vivent dans ces pays et je ne peux m'empêcher de penser que la France a des liens anciens avec ces pays francophones. Nous y avons des intérêts et nous ne devons pas assister impuissants — sous le prétexte de quelle morale ? — à la spoliation de nos droits, au mépris d'ailleurs d'accords conformes à l'usage international.

Mais au-delà de cette confrontation d'idées, il y a la France, sa place en Afrique, ses intérêts, et les 350 000 Français qui y vivent et que je représente au Sénat.

Nous sommes tous attachés — j'en suis sûr — à conserver à notre pays la place qui est la sienne dans le continent africain. C'est le fruit d'efforts anciens et nous devons avoir à cœur de maintenir notre influence.

En ce qui concerne l'Afrique noire, qu'il soit clair que la Libye du colonel Khadafi souhaite déstabiliser ses proches voisins : pour le Tchad et la Haute-Volta, c'est déjà fait ; pour le Niger, des tentatives récentes nous le prouvent.

Nos amis africains francophones — Cameroun, Zaïre, Côte-d'Ivoire, Sénégal, Centrafrique, Mali — sont inquiets. Ils se tournent vers la France, dont le crédit est en jeu. Le président Mitterrand et notre ministre de la défense, M. Hernu, l'ont bien compris. Rattrapons le retard avec détermination ; dissuadons les agresseurs ; renforçons nos amis.

A propos de nos amis en Afrique, je m'étonne qu'on laisse se détériorer les liens étroits qui nous unissent au Gabon, pays où vivent près de 30 000 Français, où les intérêts économiques de la France sont considérables : pétrole avec la société Elf, minerais d'uranium, de manganèse, exportation extrêmement importante de nos produits manufacturés.

Le président Bongo a su, dans des moments difficiles, montrer qu'il était un véritable ami de notre pays : lors de l'affaire de Kolwezi, lors du rapatriement des Français du Tchad, par son attitude constante en faveur de notre pays dans les instances internationales.

Alors, comment est-il possible que ces relations confiantes soient mises en cause par la publication d'un livre « bourré » de ragots diffamatoires ?

Oh ! bien sûr, j'entends : nous sommes en démocratie et la liberté de la presse existe ; enfin, M. Hersant aimerait bien en avoir l'assurance !

Mais n'existe-t-il pas, monsieur le ministre, un texte ancien permettant au Gouvernement de protéger les chefs d'Etats étrangers contre de tels écrits ? Je ne serais pas heureux d'apprendre qu'un livre diffamatoire est publié contre le président Mitterrand dans un pays qui se veut notre ami, notre allié !

Il vous appartient de veiller à ce que des irresponsables ne mettent pas en cause ce qui est essentiel pour les intérêts de notre pays. La prétendue liberté de presse d'un seul ne doit pas compromettre celle de 30 000 Français qui vivent en paix au Gabon.

D'ailleurs, les premières mesures de rétorsion prises par le Gouvernement gabonais ne se sont pas fait attendre, dans l'information, dans les achats de ce pays en provenance de la France.

Cette situation me conduit à émettre deux réflexions.

Tout d'abord, il est clair que certains souhaitent voir se dégrader les relations confiantes qui existent entre le Gabon et notre pays. Il serait intéressant de savoir ce qui les anime et où ils ont pu se procurer un certain nombre d'informations confidentielles.

Ensuite, voilà un bel exemple qui prouve que, en matière de relations internationales, tout ne peut pas être dit ou écrit. C'est vrai depuis que le monde existe, divisé en Etats souverains.

Je m'apprete à conclure mais, auparavant, je souhaiterais vous redire, monsieur le ministre, que nous avons en Afrique un passé qui nous impose des obligations et une attitude de solidarité envers certains Etats que nous avons amenés à l'indépendance.

Soyons responsables et cessons de nous conduire comme des éléphants dans un magasin de porcelaine, car la porcelaine, ce sont nos compatriotes et les intérêts de la France !

Une politique africaine claire, résolue et coordonnée, voilà ce qu'attendent les Français de métropole et les Français de l'étranger que je représente ici. (*Applaudissements sur les travées de la gauche démocratique, de l'U.C.D.P., du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

M. le président. La parole est à M. Berrier.

M. Noël Berrier. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, le retour de la démocratie en Argentine constitue un soulagement et un encouragement pour tous ceux qui, comme les socialistes, se sont tenus aux côtés des victimes de la répression. En effet, il démontre que la dictature militaire n'est pas une fatalité dans le cône sud de l'Amérique latine.

Nous saluons la victoire de M. Raoul Alfonsin, à la majorité absolue des suffrages, dans un climat d'unité nationale ; elle permettra à ce pays de faire face à la profonde dégradation de son économie ou l'avaient entraîné les théoriciens de l'ultralibéralisme. Un taux d'inflation annuel de 350 p. 100 — vous avez corrigé tout à l'heure, monsieur le ministre, en indiquant qu'il était de 400 p. 100 — une dette extérieure de 40 milliards de dollars — vous avez précisé qu'elle était de 43 milliards de dollars, mes chiffres ne sont donc pas loin de la vérité — voilà le bilan des partisans de la division internationale du travail !

Cela ne saurait nous faire oublier la répression qui continue à s'abattre sur le peuple chilien, dix ans après le scandaleux coup d'Etat du général Pinochet. A ce propos, je n'ai pas beaucoup entendu parler de ce régime totalitaire qui est né dans les souffrances, les larmes, les tortures, le sang et qui, d'ailleurs, persiste dans cette voie détestable. A ceux qui sont

restés muets, je poserai une simple question : est-ce commettre une mauvaise action, est-ce parler un double langage — ce double langage dont on a tant accusé le Gouvernement — est-ce faire montre de perversion intellectuelle que de rappeler à nos alliés qu'il n'est pas sain de défendre vertueusement les droits de l'homme ici et de les laisser bafouer misérablement ailleurs ?

Personnellement, je salue le combat mené par l'opposition chilienne, unie dans l'alliance démocratique au sein de laquelle nos amis du bloc socialiste jouent un rôle déterminant. En leur nom, je vous remercie, monsieur le ministre, de la fermeté dont vous faites preuve à l'égard de ce régime insensé. Au Chili comme en Argentine et, hier, en Bolivie, nous plaçons nos espoirs dans la mobilisation populaire.

Le Gouvernement conduit en Amérique latine une politique que nous approuvons. La présence française est particulièrement active en Amérique centrale, où vous appuyez les efforts de médiation du groupe de Contadora. Comme vous l'avez déclaré au Brésil : « Conclure des accords pour limiter les armements, pour écarter les conseillers étrangers, pour créer des zones de confiance... démilitarisées, voilà la bonne méthode ; les pays entre eux sans intervention extérieure. »

Mon collègue M. Matraja vient de dire la réprobation qu'inspire au groupe socialiste l'intervention armée étrangère dans l'île de la Grenade. Comme l'a rappelé M. le Président de la République : « Le droit ne se divise pas. La société internationale repose sur des principes, en particulier sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ils ont partout la même valeur. »

A l'heure où les tensions s'exacerbent dans cette région, les tentatives de règlement négocié entre Etats souverains méritent d'être appuyées. D'autres Etats — je pense, en particulier, au Salvador — sont ensanglantés par la guerre civile. Chacun sait aujourd'hui qu'il n'existe pas d'autre issue que politique à cet affrontement. Tel était le sens de la déclaration franco-mexicaine du 28 août 1991 ; bien sûr elle reste toujours d'actualité.

Monsieur le ministre, au cours des trois derniers mois, vous avez reçu plusieurs ministres ou hautes personnalités politiques du Honduras, du Costa-Rica, du Salvador, de Cuba et du Nicaragua. Ces visites témoignent de l'intérêt manifesté par les Etats de cette région pour l'originalité et la lucidité de la politique française. Vous avez été le premier ministre des affaires étrangères de la Communauté économique européenne à être accueilli à Cuba. Personnellement, je ne trouve pas cela scandaleux ! En effet, là-bas aussi, vous avez œuvré pour la recherche d'une solution négociée aux conflits de l'Amérique centrale, et il semble bien que vous ayez été entendu.

Le voyage que vous avez accompli voilà trois mois dans quatre pays d'Amérique latine vous a redonné l'occasion d'exprimer le point de vue français sur le nouvel ordre économique et monétaire à construire.

Il a été particulièrement bien reçu par des pays qui, comme le Brésil, souffrent du déséquilibre entre le Nord et le Sud, et dont l'endettement extérieur atteint des niveaux inquiétants. Partout, vous avez rencontré une même inquiétude face aux fluctuations erratiques des monnaies et au handicap que présentent des taux d'intérêt anormalement élevés. Partout, les propositions françaises en faveur d'une stabilisation des cours des matières premières et des taux de change ont rencontré un écho favorable.

A ce propos, et sans approfondir la question — tel n'est pas le sujet d'aujourd'hui — puisque l'on a parlé tout à l'heure de courage, j'estime que le véritable courage consiste à dire à nos alliés qu'ils se trompent quand ils se trompent, et que, parfois, ils créent eux-mêmes les conditions du désordre mondial.

Ainsi, la France est-elle activement présente en Amérique latine. Les gouvernements de cette région du globe voient dans la Communauté économique européenne, que vous avez su sensibiliser aux problèmes latino-américains, un partenaire intéressant, aux positions originales ; ils voient dans la France une alliée sur la voie de la démocratie et du développement. (*Applaudissements sur les travées socialistes et communistes.*)

M. le président. La parole est à M. Genton.

M. Jacques Genton. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, la finalité de ce débat est incertaine. En effet, il ne sera sanctionné ni par un vote ni par l'adoption d'une motion. Cependant, son utilité demeure puisqu'il permet au Gouvernement d'exprimer les lignes directrices de sa politique extérieure ailleurs que dans les réunions internationales ou devant les caméras de télévision, et qu'il offre aux membres du Parlement la possibilité de réclamer — et parfois d'obtenir ! — des précisions souvent souhaitables.

Dans le monde troublé, « déstabilisé », désorienté que nous connaissons, l'Europe au moins devrait représenter, pour lui et pour les Etats qui en font partie, une force de cohésion, un exemple de solidarité fondée sur une identité, une volonté

commune et des espoirs partagés ; oserais-je dire qu'elle devrait, en somme, donner l'image d'une « force tranquille » ? Nous en sommes bien loin !

L'avenir de la construction européenne constitue, au contraire, un motif supplémentaire d'incertitude, d'autant que nous avons le sentiment que, pour reprendre une formule pertinente du « rapport Albert-Ball » : l'Europe « s'inquiète trop pour retrouver l'espoir, mais pas assez pour se réveiller ».

Nous avons déjà, en juin dernier, fait connaître nos réflexions sur la situation de la Communauté économique européenne et nos inquiétudes sur son avenir. Bien sûr, nous ne reprendrons pas les arguments que nous avons assez longuement développés alors.

Aux trois questions fondamentales — financement de l'Europe, égalité des droits et des devoirs de tous les Etats membres, efficacité des mécanismes décisionnels — nous espérons que le Conseil européen de Stuttgart aurait donné des réponses et défini des orientations suffisamment claires pour permettre aux institutions communautaires d'arrêter des décisions formelles avant la fin de l'année 1983.

Un mois seulement nous sépare du sommet d'Athènes, aboutissement d'une négociation globale dont dépend, nous en sommes tous conscients, l'existence même de la Communauté. Mais où en sommes-nous de cette négociation ?

L'impression que l'on éprouve — et nul ne souhaite plus que moi que vous puissiez la dissiper, monsieur le ministre — est celle d'un nouvel enlisement.

Je concède bien volontiers que le Conseil européen en porte, pour une large part, la responsabilité puisque, s'accordant un ultime sursis, il s'est abstenu de prendre position sur les problèmes auxquels est confrontée la Communauté et qu'il n'a défini aucune orientation claire pouvant servir de base aux travaux du Conseil spécial, que ce soit sur les finances de la Communauté, sur la réforme de la politique agricole commune ou sur les politiques nouvelles.

Le « mandat de Stuttgart » se réduisait, en fait, à la définition d'une procédure. Si l'idée d'une « négociation globale » sur les problèmes à résoudre peut créer une dynamique, favoriser certains réexamens et certains compromis permettant de surmonter des blocages qui depuis tant d'années ont paralysé toutes les négociations sectorielles, je crains que cette dynamique ne remplace pas l'impulsion politique que seul pouvait donner à cette négociation le Conseil européen, en effectuant, dès le départ, les choix fondamentaux et en définissant les objectifs de la « relance » souhaitée de la construction européenne.

De fait, les instances communautaires, en quelque sorte laissées à elles-mêmes, ne semblent pas avoir fait l'effort d'imagination et de prospective nécessaire pour aplanir les divergences entre les Etats membres et surtout pour chercher à définir l'Europe de demain.

Nous assistons, depuis quatre mois, à la création de groupes *ad hoc*, de groupes de préparation, de groupes spéciaux de haut niveau. Nous voyons s'accumuler propositions et contre-propositions, nous voyons se réunir experts et ministres. Mais, au bout du compte, nous ne voyons rien venir et la négociation globale ressemble beaucoup, pour l'instant, à une interminable étape d'observation.

Où en est-on sur le problème du financement futur ? Les Dix s'accordent, semble-t-il, pour reconnaître que l'accroissement des ressources doit aller de pair avec un développement de la Communauté et de ses politiques et conviennent que des solutions transitoires au problème anglais resteront nécessaires. Mais les conceptions divergent, aussi bien en ce qui concerne les limites du développement de la Communauté que sur la nature et la durée des « solutions transitoires » à mettre en œuvre. La Grande-Bretagne considère comme une priorité absolue le rétablissement de l'équilibre des contributions nationales. La République fédérale d'Allemagne demande également un règlement préalable des problèmes financiers actuels et affirme que ce sont les disponibilités financières qui doivent déterminer les politiques à suivre, tandis qu'un autre groupe d'Etats membres, conduits notamment par l'Italie, estiment, au contraire, que la Communauté doit se donner des objectifs nouveaux pour répondre aux défis auxquels son économie est confrontée et se doter des ressources nécessaires.

En ce qui concerne les « solutions transitoires », aucune des formules actuellement proposées — « filet de sauvetage » britannique, « fonds de convergence » danois, propositions françaises — ne paraît, pour l'instant, de nature à recueillir un consensus.

La négociation sur la politique agricole commune paraît également dans l'impasse et l'on peut douter de son caractère « global », chaque Etat membre s'en tenant à ses positions traditionnelles et défendant avant tout ses intérêts nationaux.

L'effort d'imagination et l'esprit de concession exigés des Etats membres en ce domaine ne sont, du reste, guère facilités

par les propositions de la Commission. Celles-ci n'apportent, en effet, pas beaucoup de solutions nouvelles ni de perspectives d'avenir et privilégient notamment les mesures restrictives — fussent-elles économiquement dangereuses, telles la baisse des prix et la réduction drastique de la production laitière — par rapport aux mesures positives et aux perspectives d'avenir, tels le retour aux principes de l'unité de marché et de la préférence communautaire et la politique d'exportation.

Les chances paraissent donc minces de parvenir à un résultat cohérent et équilibré, quand un Etat membre s'oppose au démantèlement des montants compensatoires monétaires, quand d'autres refusent la limitation des importations de produits de substitution des céréales, la taxation des matières grasses ou la pénalisation des usines à lait, quand certains, enfin, s'en tiendraient volontiers à un plafonnement absurde des dépenses.

Nous voulons croire que le Gouvernement français, conscient de ce que la politique agricole commune demeure la base de l'actuelle Communauté, tout en acceptant d'en négocier une redéfinition, agira de telle sorte que puissent être préservés les trois principes de base : l'unité de marché, l'unicité de prix — c'est-à-dire le désarmement des montants compensatoires — et la préférence communautaire. Il est trop évident qu'un abandon de cette ligne directrice serait l'annonce de la désintégration du marché commun.

Impuissante à résoudre le problème financier, comme à adapter l'acquis communautaire, la « négociation globale » ne semble pas davantage progresser réellement dans la définition de politiques nouvelles dans les secteurs qu'elle n'a fait jusqu'ici qu'effleurer, l'industrie et la recherche, et dont dépend la participation de l'Europe à la troisième révolution industrielle.

Certaines suggestions, notamment celles qui sont contenues dans le récent mémorandum français, méritent examen et nous le disions déjà au cours de notre intervention du mois de juin dernier. Mais qu'en adviendra-t-il si, sur ce sujet comme sur les autres, la Grande-Bretagne maintient que la solution du problème budgétaire constitue un préalable à toute initiative, si la République fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas considèrent que toute dépense supplémentaire doit être subordonnée à des économies sur le chapitre de l'agriculture et si les Etats membres ne parviennent pas même à définir le champ de ces nouvelles politiques ?

A la lumière de ces constatations et de ces réflexions, on ne peut que répéter qu'il est urgent que soit défini le nouveau « contrat européen ». Il est évident que la Communauté de demain devra se développer dans un contexte géographique, économique et stratégique très différent de celui dans lequel elle a été conçue. Elle devrait, à mon sens, suivre trois orientations majeures. Je les rappelle et vous prie d'ailleurs de m'en excuser : avoir un caractère plus solidaire dans un cadre géographique élargi ; faire preuve d'une attitude plus offensive dans la guerre économique mondiale ; enfin, avoir un comportement plus cohérent et plus autonome en matière de sécurité.

Solidarité dans un cadre géographique élargi, tout d'abord. Puisque la question du nouvel élargissement méridional est posée, la Communauté ne peut laisser dans l'impasse les négociations d'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Elle ne peut les refuser, mais elle doit en préciser les véritables conditions et, si elle accepte l'adhésion, en assumer les conséquences.

Les nouveaux adhérents éventuels doivent avoir une exacte connaissance des difficultés qu'ils devront surmonter pour ne pas éprouver après coup un désenchantement comparable à celui qui a été manifesté par la Grande-Bretagne, et, dans une certaine mesure, par la Grèce. J'approuve volontiers votre proposition de lier l'approfondissement à l'élargissement et de rejeter la fuite en avant, monsieur le ministre.

Mais ayons l'esprit assez lucide pour prévoir les tensions et les charges qui vont tirailler et peser sur l'espace économique européen élargi. Même si des transferts financiers considérables s'avéraient nécessaires, seraient-ils suffisants pour éviter l'arrivée de ce qu'on est convenu d'appeler une « Europe à deux vitesses » dont le noyau dur serait capable de conserver l'acquis communautaire tout en permettant de progresser dans d'autres domaines ?

Cette solution ne doit plus être écartée. Elle est d'autant plus indispensable que pour faire face à la guerre économique mondiale que double le risque de guerres militaires, la Communauté devrait, en tout état de cause, et à plus forte raison pour supporter l'élargissement, l'accompagner d'un approfondissement de la coopération.

Pour faire face à la menace de basculement du monde au profit de ce que l'on peut appeler une sorte de « Communauté du Pacifique », l'Europe du traité de Rome doit adopter une attitude plus offensive dans les secteurs qu'elle n'a fait jusqu'ici qu'effleurer : l'industrie et la recherche. L'enjeu n'en est pas la préservation des emplois d'hier, mais la création des emplois de demain liés à la troisième révolution industrielle.

C'est dans le cadre européen, et uniquement dans ce cadre, que nos Etats nations peuvent éviter une faillite industrielle qui les relèguerait au rang de sous-traitants. La question se pose de savoir si, désormais, ce cadre européen doit obligatoirement être communautaire.

Nous avons déjà retenu la suggestion du Gouvernement français de créer des agences européennes qui pourraient ne regrouper que les Etats membres intéressés à un projet spécifique, l'intervention de la Communauté assurant la cohérence communautaire de l'opération et donnant un certain droit de regard aux autres Etats membres. Une telle proposition heurte les « intégristes » de l'unité européenne, mais je pense qu'il faut être sur ce point moins dogmatique : d'abord, parce que je préfère, tout compte fait, une Europe à deux vitesses à une Europe au point mort. Ensuite, parce qu'il me semble peu réaliste d'ignorer que la Communauté compte aujourd'hui dix Etats — et peut-être bientôt douze — dont les capacités technologiques et financières sont incontestablement moins homogènes que dans la Communauté des Six.

Sous le bénéfice de ces remarques, je considère avec intérêt les propositions contenues dans le dernier memorandum présenté par le Gouvernement français au Conseil des communautés européennes. J'ai apprécié favorablement vos propos à ce sujet, monsieur le ministre délégué chargé des affaires européennes.

Il convient également d'approuver les demandes françaises tendant à un renforcement des instruments de la politique commerciale commune pour lutter rapidement, et donc efficacement, contre toutes les formes déloyales de concurrence et pour assurer, comme le font nos principaux rivaux, une protection adéquate des industries européennes naissantes. Je reprends, à cet égard, la notion évoquée, voilà quelques semaines, de « protectionnisme de conquête » que les Allemands savaient si bien utiliser au cours du XIX^e siècle pour faire l'unité de leur propre pays.

Mais tout aussi indispensable me paraît être la prise de conscience par l'Europe de ses obligations propres en matière de sécurité. Ne pas parler de sa propre sécurité serait un aveu d'impuissance !

L'année 1983, celle de l'application de la double décision de l'O. T. A. N. — déploiement de Pershing à défaut de retrait des SS 20 — constitue une circonstance favorable à la manifestation d'une solidarité européenne en matière de sécurité. Nous devrions souscrire à cette idée de recherche, étant entendu que, dans la situation présente, notre propre indépendance en matière de défense fondée sur la dissuasion reste respectée, mais en ayant une claire conscience que, aujourd'hui encore, la sécurité de l'Europe occidentale repose, pour une large part, sur les Etats-Unis.

Toutefois, si l'on veut vraiment aller plus avant — à mon sens, cela est impératif — il convient de considérer que la mise en place d'une autorité européenne serait seule capable d'apporter une solution réaliste aux problèmes posés par la défense de l'Europe. Cette Europe politique permettrait, d'ailleurs, une normalisation des relations transatlantiques, en particulier monétaires et commerciales.

Je me demande hélas ! quel est l'Etat de la Communauté des Dix qui bénéficie de l'autorité suffisante pour être le nouveau moteur d'une telle relance européenne ?

Je suis frappé de l'aisance avec laquelle l'actuel Gouvernement, dont certains éléments de sa majorité ne nous ont pas habitués à une telle foi communautaire, poursuit son action européenne. Mais serait-il capable d'aller jusqu'à retenir nos propositions ?

Sur un plan plus général, des réflexions de cette nature me semblent avoir le mérite de placer le débat sur son véritable terrain. En effet, on ne peut que constater — je le fais avec regret — que, jusqu'à présent, « l'après-Stuttgart » a surtout été consacré à l'Europe telle qu'elle est et qu'il reste bien peu de temps d'ici au sommet d'Athènes pour définir l'Europe telle qu'elle doit être et pour éviter que la « négociation globale » n'aboutisse à une grave crise de la Communauté.

Quelle serait, dans cette éventualité, l'attitude de la France ? Il ne m'appartient évidemment pas de répondre, mais les chefs d'Etat et de Gouvernement réunis dans ces sommets successifs, qui ne résolvent rien et ne sont bien souvent qu'un organe d'appel des conseils communautaires, seraient bien inspirés s'ils réservaient un jour leurs méditations à cette série de questions : « Voulons-nous faire encore une Communauté et quelle Communauté voulons-nous ? Doit-elle être limitée à l'économie ? Pouvons-nous y inclure la sécurité et la politique extérieure ? Quelles institutions faut-il lui donner pour qu'elle soit en mesure de fonctionner ? »

Cette Communauté idéale redessinée ne ferait sans doute pas non plus l'unanimité. Elle susciterait de nouveaux enjeux internes et externes. Mais elle donnerait au moins à nouveau, un sens et surtout une impulsion à une entreprise qui — je le

déplore — offre aujourd'hui un bien affligeant spectacle. (*Applaudissements sur les travées de l'U. C. D. P., du R. P. R., de l'U. R. E. I. et de la gauche démocratique.*)

M. le président. La parole est à M. Habert.

M. Jacques Habert. C'est avec la plus grande attention que j'ai écouté M. le ministre des relations extérieures et je n'ai pas manqué d'enregistrer l'appel par lequel il a terminé son propos : « Il est normal que l'on soit critique » — a-t-il dit — « mais, sur les grandes lignes, y a-t-il vraiment des divergences sérieuses dans le peuple français ? »

Monsieur le ministre, je réponds à votre question, à votre appel. En effet, sur la plupart des grandes lignes de la politique extérieure de la France, il n'existe pas de divergence profonde entre nous, à l'exception, bien sûr, de ceux qui se font constamment les porte-parole des points de vue soviétiques.

La vaste majorité du pays approuve la position de fermeté adoptée dans les rapports entre l'Est et l'Ouest. Vous venez de condamner une nouvelle fois, à cette tribune, ce « système où les règles de sécurité permettent d'abattre un aéronef civil, d'occuper un pays voisin ou d'opprimer la liberté ». Ce système — avez-vous dit — nous ne saurions l'accepter. Nous en sommes d'accord.

Nous ressentons la même angoisse que vous devant le déploiement massif des missiles soviétiques SS 20 pointés sur l'Europe de l'Ouest, qui nous menacent directement. Aussi approuvons-nous sans réserve, à cet égard, la position de M. le Président de la République qui, à Bonn comme à Bruxelles et même à la tribune des Nations unies, à New-York, n'a pas hésité à dire qu'il était nécessaire d'installer des fusées Pershing en Europe occidentale afin de tenter de rétablir l'équilibre des forces et donc de s'efforcer, grâce à la dissuasion, de maintenir la paix.

Comme vous, monsieur le ministre, nous éprouvons « une grande sympathie pour ceux qui défilent en faveur de la paix », mais nous nous méfions de ceux que vous avez appelés les manipulateurs, qui jouent de leurs illusions et qui ne cherchent, en fait, qu'à nous désarmer moralement et matériellement. M. le Président Mitterrand l'a dit : les pacifistes sont à l'Ouest, les missiles à l'Est. Telle est la dure réalité à laquelle nous devons faire face.

Passons du plan politique et militaire au domaine économique. Réjoignant en cela M. Chandernagor, nous estimons, que, plus que jamais, l'Europe est une nécessité et nous déploions qu'à l'une des époques les plus critiques de son histoire, elle se laisse bloquer et retarder par ses propres divisions.

En ce qui concerne le Proche-Orient, nous approuvons la présence d'une force française au Liban, dans ce Liban si proche de notre pays depuis des siècles et qui compte encore tant sur nous ; M. Francou vient d'en parler avec émotion. Nous avons été unis dans l'indignation et le deuil devant les actes d'aveugle fanatisme qui ont coûté la vie à des centaines de soldats français, américains et autres, qui ne se trouvaient là que pour tenter d'assurer un certain degré de paix.

Certes, on peut se demander peut-être, avec le président de notre commission des affaires étrangères et d'autres orateurs, si la mission de nos militaires a été assez clairement définie et si notre diplomatie s'est montrée aussi entreprenante qu'elle aurait peut-être pu l'être. Mais nul ne peut douter de notre volonté de défendre le droit de tous les peuples à vivre et à coexister dans cette région du monde dramatiquement divisée.

Pour ce qui est de l'Amérique latine, vous avez mentionné au passage, monsieur le ministre, les communautés françaises importantes qui y sont implantées depuis longtemps, participant ainsi activement à la vie de ces pays et y défendant les valeurs françaises, notamment culturelles. Je vous en remercie en leur nom, tout en me demandant si le Gouvernement met bien à leur disposition tous les moyens dont elles auraient besoin pour cette tâche. Mais c'est là une question dont nous débattons prochainement.

Le problème des moyens, des crédits est évidemment important. J'approuve personnellement les grandes lignes de votre politique extérieure, tout au moins celles que je viens d'énumérer. Cela dit, nous devons nous interroger sur les points suivants : le Gouvernement a-t-il pu se doter des moyens de cette politique ? A-t-il pleinement la possibilité d'exercer son action, de poursuivre et d'atteindre les buts qu'il s'est fixés ? Ce sont là des questions que plusieurs de mes collègues ont posées et auxquelles il sera sans doute donné réponse lors de la discussion budgétaire.

Pour en revenir à l'Amérique latine, nous nous réjouissons avec vous du retour de l'Argentine parmi les nations démocratiques. A ce propos, il faut remarquer que, contrairement à ce que pourraient laisser penser certaines vociférations systématiques, les dictatures de droite sont, en définitive, beaucoup moins dangereuses que les autres...

M. André Bettencourt. Oui.

M. Jacques Habert. Elles finissent toutes par disparaître. Tel n'est pas le cas des dictatures d'extrême gauche, qui, elles, appuyées sur un système sans faille, une armée puissante et une police sans pitié, semblent installées sans recours dans les pays qu'elles ont asservis. Qui oserait aujourd'hui espérer la libération des pays de l'Europe de l'Est ou le retour à la démocratie de Cuba ?

Puis-je me permettre de dire, monsieur le ministre, que vous paraissez avoir pour le régime de ce pays une bienveillance que, je l'avoue, je m'explique mal ? Vous n'ignorez pas pourtant ce que les libertés y sont devenues. Le poète Villadares, par exemple, dont vous avez obtenu la libération après vingt ans d'emprisonnement, n'a pas manqué de nous en tenir informés.

Vous savez aussi le rôle que jouent les soldats cubains dans plusieurs pays du monde, en Angola, en Ethiopie ou au Nicaragua notamment. A ce propos, j'ai noté que vous aviez reconnu que les espérances, les promesses sandinistes n'avaient pas été tenues et que, dans ce pays, à Managua, le pluralisme n'existait plus. J'espère donc, comme vous en avez donné l'assurance en d'autres lieux, que nous avons cessé de livrer des armes à ce régime.

Ensuite, vous avez parlé de la Grenade, mais nous n'avons nullement mentionné que des centaines de Cubains se trouvaient dans cette île. Pourtant, cette présence cubaine et soviétique explique, même si elle ne la justifie pas en droit international, l'intervention américaine à la Grenade. Il aurait peut-être été bon de l'indiquer, de faire la part des choses et d'exprimer un jugement plus nuancé, moins passionné, moins catégorique. Tous les orateurs qui sont intervenus dans ce débat en ont parlé. Nous avons vu, au conseil de sécurité de l'O.N.U., la voix de la France se mêler à celle d'Andropov et du général Jaruzelski.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. De l'Italie et de la République fédérale d'Allemagne.

M. Jacques Habert. Pourtant, connaissant les Etats-Unis, nous ne pouvions douter qu'à terme l'un des objectifs constants de nos démocraties serait atteint : un jour prochain, il y aurait des élections libres à la Grenade, ce qui n'est pas le cas des pays qui ont exprimé les critiques les plus virulentes à l'égard des Américains.

M. Jean-Pierre Cantegrit. Très bien !

M. Jacques Habert. Il existe, en effet, hélas ! un camp totalitaire animé, dirigé, soutenu par l'Union soviétique et un monde libre, auquel, heureusement, nous appartenons. Mais notre monde est menacé et sans cesse agressé.

Pour le défendre, pour écarter les périls, tous les pays démocratiques doivent se montrer vigilants et surtout demeurer unis. Nous avons des amis, des pays qui partagent le même idéal de liberté. Il faut qu'ils puissent compter sur nous comme nous savons pouvoir compter sur eux. Vous l'avez rappelé au début de votre propos, monsieur le ministre : « Notre position est claire ; nous appartenons à l'Alliance atlantique, qui partage notre conception de l'homme et de la société. »

C'est, là encore et pour conclure, une position que nous approuvons entièrement. Mais faisons en sorte que nul ne puisse douter qu'en toute occasion nous nous trouverons bien dans le camp de la liberté. (*Applaudissements sur les travées du R. P. R., de l'U. R. E. I. et de l'U. C. D. P.*)

M. le président. La parole est à M. Caldagués.

M. Michel Caldagués. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, on sait comment le président Georges Pompidou définissait une politique étrangère digne de la France. En substance, il considérait que notre pays ne pouvait être compris qu'à condition d'avoir une seule politique et non plusieurs en fonction de ses interlocuteurs. Il est aisé de distinguer un lien de filiation entre ce principe et celui qu'évoquait la première phrase du chapitre des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle consacré à la Syrie et au Liban : « Vers l'Orient compliqué, je volais avec des idées simples. »

S'il est vrai que, depuis lors, l'Orient est devenu plus compliqué encore, les idées qui inspirent aujourd'hui la politique du Gouvernement dans cette région du monde n'en sont pas pour autant devenues plus simples ni plus claires. Autant dire qu'elles ne sont guère intelligibles, si l'on en juge par le décalage que nous constatons entre, d'une part, les déclarations et les attitudes du Président de la République et, d'autre part, certains propos émanant du Gouvernement au sujet du problème qui domine en ce moment l'actualité internationale, celui du Liban, et ce tant en raison des risques induits de confrontation mondiale qu'il recèle qu'en égard à l'implication directe des forces armées françaises dans une situation désormais explosive.

Avant de tenter d'analyser cette situation, je dirai que la décision d'envoyer l'année dernière des unités françaises au Liban dans le cadre de la force d'interposition, puis de la force multinationale, a constitué un acte conforme à la vocation de la France à l'égard de ce malheureux pays et que la récente visite du Président de la République à Beyrouth, au milieu

de nos soldats si cruellement éprouvés, a répondu sans tarder à l'attente des Français, cependant qu'elle signifiait une réitération solennelle de nos engagements à l'égard de l'autorité légitime au Liban.

Il n'est point besoin d'invoquer l'objectivité pour le reconnaître, car, lorsqu'on appartient à l'opposition, ce n'est pas s'appliquer à l'objectivité et encore moins s'y forcer que de manifester son approbation chaque fois que la France se grandit, quitte, si nécessaire, à montrer sa tristesse et à se désolidariser énergiquement lorsqu'elle paraît s'abaisser.

Depuis le début des épreuves tragiques connues par le Liban, la France n'avait été présente, jusqu'à l'an passé, que par l'entremise de la force internationale des Nations unies, au sein de laquelle nos soldats avaient payé leur tribut non sans utilité, mais — ce n'est pas méconnaître leur sacrifice — le casque bleu n'est pas en lui-même le signe auquel se reconnaît de prime abord l'accomplissement par la France de ses devoirs propres vis-à-vis d'un pays auquel elle est liée par tant d'affinités privilégiées.

Cependant, une fois reconnue l'heureuse inspiration qui a guidé l'envoi de troupes françaises à Beyrouth sous le drapeau tricolore, une fois souligné le comportement fraternel, à nul autre pareil, du soldat français avec l'habitant de Beyrouth, il faut maintenant s'interroger sur la clarté de la mission confiée à nos troupes, sur l'adaptation des moyens à cette mission et, enfin, sur la cohérence de la diplomatie gouvernementale avec les objectifs officiellement définis.

Lors d'une audition par la commission des affaires étrangères et de la défense, voilà quelques semaines, vous avez, monsieur le ministre, précisé sur ma demande — j'imagine que vos propos n'étaient pas tenus sous le sceau de la discrétion — que la mission de la force d'interposition avait été, comme son nom l'indiquait, d'éviter les affrontements et qu'ensuite la force multinationale avait eu pour objet de soutenir le gouvernement légitime du Liban, en participant notamment à l'équipement et à l'instruction de son armée.

Tout récemment, devant le congrès de son parti, le Premier ministre a déclaré qu'il était odieux de taxer le Gouvernement d'imprécision dans la définition de la mission assignée à nos troupes et il s'est écrié : « N'est-ce pas une mission que d'empêcher le massacre des innocents ? »

J'observerai à ce propos que, si nos soldats, au prix de pertes sensibles, ont assuré le déminage de Beyrouth et sauvé ainsi, sans nul doute, de nombreuses vies, le seul massacre à grande échelle qu'on leur ait demandé d'empêcher, dès leur arrivée à Beyrouth, n'était pas celui des innocents, mais celui des combattants palestiniens, qui n'étaient pas des innocents, et de ceux qui, glissés parmi eux, étaient tout le contraire d'innocents.

Cette complexité de l'Orient qu'évoquait le général de Gaulle fait qu'aujourd'hui nous constatons qu'en cette circonstance il leur avait été ménagé un sursis d'un an pour être massacrés par les Syriens au lieu d'être réduits par les Israéliens.

Quant aux autres massacres, en particulier ceux des chrétiens dans le Chouf, aussi peu indifférents que possible à un pays qui, comme le nôtre, est à dominante chrétienne, surtout lorsqu'il s'agit vraiment d'innocents, vous n'avez pas pu les empêcher, car il existait de bonnes raisons juridiques pour cela puisqu'ils étaient — si j'ose dire ! — hors de notre compétence territoriale.

La France n'était donc pas tenue ou pas en mesure d'être tenue ou pas tenue d'être en mesure de les prévenir. Dont acte.

S'agissant de vies françaises à préserver, elles aussi — je pense ici aux soldats après le drame de Beyrouth — ce n'est pas seulement une affaire de précautions militaires ; c'est d'abord une affaire de négociations diplomatiques.

Or, à cet égard, le moins qu'on puisse dire est que la position du Gouvernement n'est vraiment pas claire, et c'est inadmissible, car, lorsqu'on fait courir des risques mortels à des soldats, on doit se demander s'ils sont pourvus de tous les moyens d'accomplir leur mission.

Trois jours après l'attentat du Drakkar, nous avons entendu, au cours d'une émission de télévision, votre collègue le ministre de la défense nationale souligner, en le regrettant, semblait-il, que la force multinationale ne disposait en propre d'aucun droit ni d'interception ni de perquisition dans la ville de Beyrouth et son homologue libanais assurer que son gouvernement était prêt à consentir toutes les facilités qui seraient demandées à cet égard et que d'ailleurs il n'avait jamais rien refusé qui lui eût été demandé.

Interrogé sur ce point, le ministre de la défense nationale déclarait le lendemain même que la réunion des quatre ministres des affaires étrangères des pays représentés dans la force multinationale était destinée à examiner ce problème.

Or, qu'en est-il ? Aucune information précise n'a été donnée sur les résultats de cette rencontre (*M. le ministre des relations extérieures fait un geste de contestation*), si ce n'est qu'elle avait donné lieu, selon la presse, à un nouveau désaccord entre le ministre français et le secrétaire d'Etat américain.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Comment cela ?

M. Michel Caldaguès. Je cite le *Financial Times*, monsieur le ministre. C'est un journal étranger que l'on peut citer avec objectivité dans un débat au Parlement français.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Une conférence de presse a eu lieu.

M. Michel Caldaguès. Le *Financial Times* l'a écrit textuellement et je pourrais vous donner la citation exacte.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. N'importe quoi !

M. Michel Caldaguès. Non, monsieur le ministre, pas n'importe quoi, je vous en prie !

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Si, monsieur Caldaguès ! Une conférence de presse a été faite par les quatre ministres devant cinq cents journalistes. Tous les éléments ont été fournis sur cette réunion. Alors, ne racontez pas n'importe quoi !

M. Michel Caldaguès. Ce journal a même écrit — et vous me direz si ce n'est pas exact — que vous aviez reproché à M. Shultz une approche américaine trop brutale en matière de représailles. Et vous ne l'avez pas démenti !

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. N'importe quoi !

M. Michel Caldaguès. Dites-le au *Financial Times* !

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Je ne vais pas démentir chaque journal dans le monde !

M. Michel Caldaguès. Sur des points aussi importants, cela vaut la peine de préciser la position de la France !

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Monsieur Caldaguès, nous avons fait une conférence de presse à quatre devant cinq cents journalistes et nous savons très bien ce que nous avons dit tous les quatre. Alors, n'allez pas chercher autre chose !

M. Michel Caldaguès. Puisque vous savez ce que vous avez dit, monsieur le ministre...

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Oui, très bien !

M. Michel Caldaguès. ... moi, je me réfère aux propos qu'a tenus le 3 novembre M. Hernu à la suite de cette réunion : « Le contingent français a pour mission d'assister l'armée libanaise. Il n'a pas de pouvoir de police que nous ne revendiquons pas. » J'estime que ce propos est lourd de conséquences car il signifie que la force multinationale renoncera à obtenir les moyens de contrôle qui lui permettraient de chercher à prévenir — sinon de prévenir à coup sûr — de nouvelles tentatives d'attentat.

Existe-t-il donc, à ce propos, une minorité de blocage parmi les quatre partenaires, et où cette minorité se situe-t-elle ? Cette question est très grave car il faut savoir comment, pourquoi et par la volonté de qui les troupes françaises se voient acculées à leur corps défendant à une attitude passive.

Lorsque M. Hernu ajoute qu'il faut « qu'il y ait davantage de soldats libanais pour accomplir ces tâches de contrôle », cela signifie-t-il que nous nous en remettons à l'armée libanaise pour s'interposer entre les assassins et les soldats français, les rôles étant désormais renversés ? Le Gouvernement estime-t-il que c'est là une garantie suffisante ? Considère-t-il que c'est de nature à entretenir le moral de nos troupes ?

Il est indispensable, monsieur le ministre, que ce débat permette de lever une pareille incertitude.

C'est d'autant plus indispensable que certains propos tenus, au sein du Gouvernement, ne paraissent pas correspondre aux positions prises par le Président de la République.

Déjà, en septembre dernier, au moment des massacres du Chouf et des assauts subis par l'armée libanaise, le Premier ministre ne craignait pas de déclarer à la télévision — je l'ai entendu de mes propres oreilles, peut-être direz-vous que c'est n'importe quoi, monsieur le ministre — qu'il s'agissait d'une affaire entre deux factions dans laquelle la France n'avait pas à prendre d'initiative, et cela alors que l'une de ces deux factions, je vous le rappelle, n'était autre que la force légale d'un gouvernement dont nous déclarons appuyer le pouvoir légitime.

N'avez-vous pas, vous-même, monsieur le ministre, paru vous interroger, dans votre déclaration d'Athènes, sur la nécessité de la présence militaire française ? Une telle interrogation est-elle de nature, là encore, à soutenir le moral de la troupe ?

Tout se passe comme si, derrière le principe réaffirmé par le

Président de la République du respect des engagements de la France, certaines initiatives s'employaient à ménager des issues de secours.

Serait-ce que des considérations de cohabitation au sein de la majorité conduiraient à prendre le risque d'affaiblir la position morale de la France à l'extérieur ?

Il existe une manière subtile de mesurer son soutien à quelqu'un, c'est d'y laisser percer juste ce qu'il faut d'irrésolution pour que le bénéficiaire de ce soutien n'en demande pas plus que ce qu'il vous estime disposé, dans son for intérieur, à lui accorder.

La diplomatie française aurait-elle à ce point assimilé les leçons de la complexité orientale ?

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, de voir le chef de l'Etat libanais, à Genève, acculé à demander en priorité l'évacuation inconditionnelle d'un peu plus du sixième de son territoire par son occupant, tout en remettant à plus tard l'évacuation des trois quarts de son pays par d'autres occupants ?

De tout cela, il résulte que nous ne savons pas, de façon au moins approximative, où la diplomatie française veut en venir.

S'il s'est agi d'être présent au Liban tout en y prenant le moins de risques possibles, c'est hélas ! déjà un échec.

S'il s'agissait d'assumer la solidarité occidentale en un point du monde où vient aujourd'hui percer au grand jour une confrontation Est-Ouest, alors combien lourde de signification et combien grave de conséquences serait une attitude consistant à saisir toute occasion de critiquer les initiatives des Etats-Unis et d'Israël et de ne porter que des condamnations contre X lorsque la Syrie est en cause et en n'évoquant les responsabilités de celle-ci que du bout des lèvres quand on ne peut pas faire autrement.

Certes, on comprend le souci du Gouvernement de ne pas lancer la France dans une aventure, avec tous les risques que cela comporterait. Mais on s'interroge sur la finalité de votre politique. Il ne faudrait pas qu'elle apparaisse comme l'expression d'une résignation sous-jacente.

Résignation serait la recherche d'un exutoire du côté de l'O.N.U. Vous savez bien, monsieur le ministre, que les Nations unies n'ont empêché ni l'attaque de l'Egypte contre Israël, ni les infiltrations des Palestiniens en Israël, ni l'entrée des troupes de ce pays au Liban.

La solution du problème libanais, ce ne sont pas des Gurkhas à Beyrouth comme on l'a vu en d'autres temps à Elisabethville et dans des conditions qui, permettez-moi de le rappeler, n'ont pas grandi l'institution internationale.

Résignation pire encore serait la tentation d'une sorte de Munich à l'est de la Méditerranée car on sait depuis quarante-cinq ans qu'un Munich ne peut pas conforter durablement la paix, c'est le moins que l'on puisse dire.

Comparaison outrancière, dira-t-on ! En êtes-vous tellement sûr ? N'y a-t-il pas, sous la couverture de la reconnaissance du rôle régional de la Syrie, selon l'expression qu'utilisait récemment le Premier ministre devant l'Assemblée nationale, sous la couverture aussi de la sollicitude de la Syrie pour telle ou telle composante du peuplement libanais, un parallèle à établir avec le prétexte que prit l'Allemagne de voler au secours des Sudètes ?

Au-delà même des Syriens, peut-on affecter d'ignorer qu'il existe de fortes raisons de penser qu'il y a au Liban même, non seulement du matériel soviétique — cela a été évoqué publiquement aujourd'hui — mais, sans doute, des militaires soviétiques.

On ne saurait expliquer autrement, me semble-t-il, la brusque détermination qui se manifeste depuis quarante-huit heures de la part des Etats-Unis.

Nous sommes arrivés à l'heure de vérité, et ce n'est pas sans rappeler la crise de Cuba, à l'occasion de laquelle on se rappelle que la détermination du général de Gaulle fut sans faille, et Dieu sait que la France n'était pas à la traîne des Américains, selon l'idée qui transparait dans tous vos propos lorsque vous voulez vous démarquer de nos alliés.

Il ne faudrait pas, monsieur le ministre, que la politique française au Liban apparaisse comme un alibi vis-à-vis des vos alliés communistes de la ferme détermination du Président de la République à propos des fusées Pershing.

Telles sont, mes chers collègues, et j'en terminerai par là, les appréhensions majeures que suscitent les derniers développements de la situation au Liban.

Encore une fois, je reconnais qu'un contexte explosif amène à peser soigneusement les risques qu'y court la France.

Mais je ne pense pas qu'une attitude équivoque soit de nature à diminuer ces risques et je ne pense pas non plus que le respect scrupuleux de nos engagements, de nos amitiés et de la nécessaire solidarité occidentale soit de nature à les aggraver.

Il nous faut une seule et même politique étrangère et il faut qu'elle soit de nature, si possible, à grandir la France ou tout au moins à garder intacte son image. (*Applaudissements sur les travées du R. P. R., de l'U. R. E. I., de l'U. C. D. P. et de la gauche démocratique*)

M. le président. La parole est à M. Paul d'Ornano.

M. Paul d'Ornano. Vous disiez, monsieur le ministre des affaires extérieures, il y a quelque temps, que la France prenait des risques dans plusieurs secteurs, au Tchad, au Liban, en Irak ; les événements ont confirmé cette déclaration.

Le fait que le Gouvernement français ait cru prendre ces risques n'est sans doute pas en lui-même critiquable. Ces décisions s'inscrivent dans une certaine continuité de la politique étrangère française.

Mais quand on prend des risques, il convient de tout mettre en œuvre pour en limiter éventuellement les conséquences. Hélas ! nous retrouvons alors l'indécision, l'incohérence et l'ambiguïté qui me paraissent caractériser la conduite de notre politique extérieure, qui ne peuvent que faire douter de la France dans la partie de bras de fer qui oppose l'Est à l'Ouest.

Le cas du Tchad est à cet égard révélateur. Ce pays a conclu avec la France un traité d'assistance militaire. Or le gouvernement légal de M. Hissène Habré doit faire face à une rébellion appuyée par une puissance étrangère, la Libye, qui a envahi le territoire national, sans que cela soit une surprise, car nous étions avertis des préparatifs libyens dans la bande d'Aouzou et cela n'a provoqué de notre part aucune réaction.

Tout naturellement, le président Hissène Habré appelle son partenaire, la France, à son secours. Dans ce genre de situation, la rapidité de l'exécution est primordiale. Seule elle permet d'éviter une extension du conflit. Que fait notre Gouvernement ? Il n'ose pas donner une réponse négative car ce serait faire perdre à la France toute crédibilité dans les divers pays de l'Afrique francophone auxquels la lient de semblables traités.

Mais on prend son temps pour répondre. Il faut d'abord vérifier si l'intervention armée de la Libye est réelle. Il est vrai que le colonel Khadafi était tenu en grande estime par notre Gouvernement qui s'était félicité d'avoir aplani des difficultés qui n'étaient dues, disait-on, qu'à la politique maladroite du Président de la République précédent. Il était vraiment pénible de reconnaître qu'on s'était lourdement trompé.

Alors on se réfère aux termes du traité d'assistance. On n'y retrouve rien qui oblige à une intervention des forces françaises. Cette interprétation restrictive n'est pas admise par le président Hissène Habré qui, appuyé par les autres Etats africains, demande au minimum l'intervention de l'aviation française. Peine perdue ! La France se contente d'envoyer des armes et quelques instructeurs.

Comme il était loisible de le prévoir, les choses s'aggravent ; l'armée gouvernementale du Tchad doit reculer devant une offensive appuyée par l'aviation libyenne. La route de la capitale est pratiquement ouverte. Alors la France commence à réagir.

On augmente le nombre des instructeurs et, peu à peu, les forces françaises au Tchad s'élèvent à près de 5 000 hommes, avec de l'artillerie, des blindés et même de l'aviation qu'on avait tout d'abord refusée. Ces forces sont même poussées au contact de la ligne de front, mais toujours avec l'instruction de ne pas intervenir. Nos Mirage font quelques rapides survols des lignes ennemies, ce qui suffit d'ailleurs à disperser quelques colonnes des attaquants.

Le front se stabilise ; la porte est ouverte aux négociations. Mais comment les engager ? Le colonel Khadafi qui, contre toute évidence, nie la participation de son armée à cette invasion, se dérobe à la discussion en affirmant qu'il s'agit simplement de rivalités intérieures. Pourquoi le colonel Khadafi se prêterait-il à la même négociation ? Il a en main un atout indiscutable, il occupe la moitié nord du Tchad et le temps travaille pour lui. Ainsi, faute d'une décision claire et rapide qui aurait probablement réglé par un simple appui de l'aviation française le problème en quelques jours, 5 000 soldats français appartenant à nos troupes d'élite sont enlisés dans les sables et les rochers du désert tchadien. Jusqu'à quand ? Nul ne le sait. Mais ce que l'on sait, en revanche, c'est ce qu'il en coûte à la France : son prestige et des dépenses militaires considérables. Notre Gouvernement, sans réaction avant l'invasion, temporisant pendant cette invasion, paraît aujourd'hui s'être résigné à l'immobilisme.

Pourtant la conférence de Vittel a montré une certaine prise de conscience des pays africains ainsi que le désir d'Hissène Habré d'ouvrir le dialogue avec les différentes composantes tchadiennes. Le moment est sans doute venu pour la France de prendre des initiatives pour réconcilier les Tchadiens tout en faisant savoir fermement à la Libye que nous ne saurions être les garants d'une partition du Tchad et que nous sommes prêts à aider le gouvernement de ce pays à retrouver sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire. C'est à ce prix que

nous retrouverons la pleine confiance de nos amis africains, qui contribuent grandement à maintenir la France à son rang de puissance internationale.

Les événements du Liban et du Moyen-Orient sont plus dramatiques encore, car un lâche attentat a fait couler le sang français.

Après la guerre israélienne, qui aboutit au départ de la majorité des troupes d'Arafat et à la constitution, dans les dramatiques circonstances que l'on connaît, d'un gouvernement libanais présidé par M. Amine Gemayel, et sur la demande de ce dernier, quatre puissances occidentales, la France, les Etats-Unis, l'Italie et la Grande-Bretagne acceptent d'envoyer au Liban une force d'interposition, devenue force multinationale. Le mandat exact de cette force n'a jamais été précisé. On sait seulement que sa mission était limitée au grand Beyrouth et qu'elle ne devait ni s'affronter avec des armées étrangères ni se substituer à l'armée libanaise.

Ce mandat — on s'en aperçut très vite — était pratiquement impossible à remplir. Mais l'affaire prend un tour dramatique quand les forces israéliennes, lassées de ne voir aucun progrès dans l'amélioration du régime libanais, se replient et abandonnent la région montagneuse du Chouf, qui domine la capitale. Aussitôt, l'armée syrienne, qui, après son retentissant échec, a été réarmée et réorganisée par l'U. R. S. S., fait mouvement vers cette région pour appuyer l'attaque menée contre les communautés chrétiennes par les Druzes, sous le commandement nominal de Walid Joumblatt. Ces forces bombardent des positions tenues par les soldats américains et français.

L'Amérique réagit assez violemment. Son artillerie de marine et ses avions embarqués détruisent les batteries syriennes. La France réagit beaucoup plus mollement. Ce n'est qu'après quinze jours de bombardements de la Résidence des Pins que l'Elysée autorise une intervention limitée de notre aviation embarquée. Il est vrai que le leader druze, qui est en fait l'homme de paille de Damas, camoufle son travail de sape sous l'étiquette socialiste. Il siège à l'Internationale du même nom et a quelques relations avec certains dirigeants français du parti au pouvoir.

Néanmoins, l'escalade du côté syrien comme le durcissement du côté américain sont évidents et le cas du petit Liban risque de nouveau de menacer la paix mondiale car, derrière la Syrie, se tient à peine discrètement l'autre grand, l'Union soviétique. La poudrière libanaise permet d'ailleurs toutes les manœuvres ; chiïtes, sunnites, commandos iraniens, commandos libyens se livrent une incessante guérilla. Et puis, c'est le drame, la tuerie : trois cents morts français et américains auxquels s'ajoutent, quelques jours plus tard et dans des conditions comparables, les victimes de l'attentat commis contre le quartier général israélien de Tyr.

Certes, il faut honnêtement reconnaître que dans ce sinistre et terrible imbroglio, la France est loin d'être seule responsable. Les Etats-Unis partagent largement cette responsabilité. Ils ont perdu l'occasion de profiter de la défaite palestinienne et syrienne pour imposer la paix dans le Liban déchiré. Par ailleurs, la force d'intervention des puissances occidentales était manifestement mal préparée et insuffisante pour jouer ce rôle de « soldats de la paix ». Mais on est conduit à penser qu'une absence de concertation entre les éléments de la force multinationale, une conception différente des diverses composantes du problème, ont conduit à ce qu'aucune ligne politique commune n'a été suivie. Vous disiez, monsieur le ministre des relations extérieures, le 7 septembre dernier, que les Etats-Unis et la France n'étaient pas « sur la même roue dentée ». Les deux pays sont pourtant aujourd'hui dans le même engrenage.

Les puissances occidentales sont maintenant le dos au mur face à une Syrie conquérante soutenue par une Union soviétique avide de jouer son rôle dans le règlement à son profit des problèmes du Moyen-Orient. Un dernier effort est actuellement tenté en vue de proposer une négociation entre les divers partis libanais pour arriver à mettre sur pied un gouvernement national. Les séances de Genève montrent cependant que ces discussions sont difficiles et risquent d'aboutir à un échec. C'est alors la survie du Liban qui est en cause, ce Liban dont la France ne peut se désintéresser car elle y est attachée, plus qu'aucun autre pays, par des liens historiques, culturels et sentimentaux.

Il importe que la mission de nos troupes soit clairement définie et que nous prenions des initiatives militaires et diplomatiques en faisant en sorte, en particulier, que l'Europe, curieusement muette, fasse enfin entendre sa voix afin d'empêcher un Yalta régional qui consacrerait la partition du Liban.

Ainsi donc la France se trouve-t-elle impliquée, directement ou indirectement, dans tous les conflits de la région, d'autant qu'elle a pris nettement parti pour l'Irak dans la guerre qui oppose ce dernier à l'Iran. C'est une politique qui peut se défendre car les ambitions de l'Iran, appuyées sur le fanatisme religieux, sont, en effet, inquiétantes.

Pour se donner bonne conscience, la doctrine officielle française constate qu'il convient de rétablir un certain équilibre des forces en faveur de l'Irak, qui accepte de négocier la paix, ce à quoi l'Iran se refuse. Et voilà que subitement surgit l'affaire des Super-Etendard. La France avait, en effet, conclu avec l'Irak un contrat pour la livraison de cinq de ces avions qui, armés de missiles Exocet, sont en mesure de démolir les installations portuaires d'exportation du pétrole iranien et de priver ainsi ce pays de sa principale source en devises.

On pensait que cette menace suffirait à conduire l'Iran à plus de compréhension. En fait, la réponse ne se fit pas attendre. Le vieux chef, inspiré par Allah, déclare que si les avions français sont livrés à l'Irak, il bloquera le détroit d'Ormuz, privant ainsi l'Occident de sa principale source d'approvisionnement en énergie. Sans être prise au tragique, la menace inquiète cependant les nombreux pays concernés. Voilà le Gouvernement français bien embarrassé, et on va assister à une comédie où les fameux avions jouent le rôle des personnages de Labiche ou de Feydeau, qui disparaissent, se retrouvent, disparaissent à nouveau pour, finalement, se retrouver au plus mauvais moment.

La France confirme d'abord la vente, puis se rétracte ; il ne s'agit plus d'une vente mais d'un prêt, et on laisse entendre que l'on a prié les Irakiens de montrer les avions mais de ne pas s'en servir. Voilà maintenant que les avions ont disparu. Pour aller où ? En Irak ? Non pas. Ils sont à Bordeaux ? En Egypte, sur le porte-avions Clemenceau, au large de Beyrouth ? En dernière heure, ils seraient bien arrivés en Irak.

Etait-il si essentiel et urgent que la France, au plus mauvais moment, fournisse à l'une des parties des appareils ultramodernes et intervienne ainsi dans un conflit entre deux Etats qui ont déjà sacrifié des centaines de milliers de leurs nationaux et pour lesquels la mort de quelques Occidentaux et de quelques Israéliens n'est pas d'une importance considérable ?

La preuve, hélas, vient d'en être faite. Toute la France unie vient de rendre un pieux hommage à ces jeunes hommes qui sont morts pour obéir à leur patrie. Mais ces morts ne posent-ils point l'angoissante question de savoir pourquoi on les a sacrifiés ? Quand nos dirigeants comprendront-ils enfin que la réponse rapide à une agression est le seul moyen de décourager des agressions nouvelles ?

Je pense qu'il n'y a pas un Français conscient qui, en entendant et en voyant le Chef de l'Etat à la télévision lors de ses interventions au cours de son voyage à Tunis, n'ait eu le cœur serré. Le représentant de la France donnait, en effet, l'impression d'un homme déconcerté et inquiet qui tentait toutes les voies, qui proclamait que la France était l'amie de l'Iran, qui s'adressait à Arafat, grand homme d'Etat, même encerclé par les Syriens, et qui n'a pas hésité à évoquer la possibilité de recourir aux Nations unies pour régler le conflit iranien, ce qui a dû faire tressaillir de joie son partenaire communiste dans la coalition de la gauche, lui qui a tant préconisé cette solution si favorable aux intérêts du Kremlin pour participer à la solution au Moyen-Orient.

Quel Français aurait pu rester insensible à cette forme d'adjuration que le Président français adressait à tous les belligérants en leur rappelant que la France retirerait ses troupes dès qu'on le lui demanderait.

Mais en fait, tout cela ne constitue-t-il pas à la fois l'aveu et le constat d'une impuissance politique ou d'une politique de l'impuissance ? (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.C.D.P., de l'U.R.E.I. et de la gauche démocratique.*)

M. le président. La parole est à M. Alloncle.

M. Michel Alloncle. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, à peine la seconde guerre mondiale, qui avait fait tant de ravages dans notre vieille Europe, s'était-elle achevée que les meilleurs esprits esquissaient déjà la silhouette d'une Europe reconstruite, réconciliée, unie. Et c'était un signe remarquable que des hommes comme le général de Gaulle, Winston Churchill, Alcide de Gasperi, Konrad Adenauer, Paul-Henri Spaak, qui avaient participé ardemment à la lutte pour la délivrance de leur patrie, se soient ainsi fait entendre pour préconiser une Europe unie.

Si la montée d'un nouvel expansionnisme à l'Est n'allait pas manquer de stimuler les Européens, les obstacles, les embûches ou simplement les lenteurs ne manqueraient point. Là, comme ailleurs, l'esprit bureaucratique ou les chimères idéologiques ont ralenti le mouvement.

Aujourd'hui, la multiplication des progrès techniques, l'aggravation des menaces qui pèsent sur notre civilisation, « l'accélération de l'Histoire », pour reprendre un mot fameux, rendent cette relance européenne de plus en plus nécessaire. Et pourtant, comme vous l'avez dit, monsieur le ministre, « l'Europe hésite ».

Lorsqu'une nouvelle étape se fait proche, peut-être est-il encore plus nécessaire d'agir pour avancer. Il faut bien admettre d'ailleurs que depuis la fin de la guerre, l'Europe est encore

à la recherche de sa véritable identité : identité interne, par la création progressive d'un marché unique et d'institutions communautaires appropriées ; identité externe, par l'affirmation d'une politique commune vis-à-vis des pays tiers. Mais cette affirmation d'une identité européenne est entravée par les divergences de vues entre les Etats européens et par les réactions des pays tiers, alliés, hostiles ou non alignés.

D'où le manque de cohérence enregistré dans la construction européenne depuis une trentaine d'années. Les problèmes de finalité, les problèmes de fonctionnement, le développement de certaines puissances bureaucratiques n'ont pas permis le développement d'un large courant populaire et ont même compromis la réussite de l'œuvre malgré l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

Aujourd'hui, la construction européenne est une fois de plus menacée et, disons-le nettement, les difficultés sont multipliées depuis l'adhésion de la Grande-Bretagne.

Des circonstances nouvelles aggravent également les enjeux. Quatre facteurs paraissent particulièrement graves : d'abord, les politiques communes subissent des blocages trop souvent dus aux contradictions qui résultent elles-mêmes de la poursuite simultanée d'objectifs peu compatibles ; la crise économique mondiale, dont votre Gouvernement ne nie plus aujourd'hui la réalité, rend difficile la mise au point de compromis acceptables par tous ; les menaces extérieures sont perçues de façon différente par les Dix ; enfin, un faisceau d'initiatives toujours renouvelé aboutit à une véritable dilution de la construction européenne.

Devant ces quatre éléments, quelques remarques semblent s'imposer.

D'abord, les Etats membres ont des difficultés à déterminer les objectifs spécifiques à atteindre. Si les acquis sont préservés vaille que vaille, toute tentative de modification en profondeur se trouve bloquée. Or des réorientations de grande ampleur paraissent nécessaires, voire indispensables car les politiques communes, comme les hommes, ont vieilli.

En ce qui concerne la politique agricole commune, la poursuite d'une politique de prix élevés pour un grand nombre de produits a été maintes fois à l'origine de la multiplication des excédents structurels et d'un certain désordre.

L'acceptation de décalages entre les valeurs réelles des monnaies et les valeurs retenues en matière agricole pour la fixation des prix et, en contrepartie, l'institution de montants compensatoires monétaires, ont conduit à de graves distorsions entre les agriculteurs des différents pays.

La préférence communautaire a été bafouée par le développement d'importations à droits réduits ou nuls en provenance de pays tiers à tous les niveaux.

Enfin, la solidarité financière a été clairement mise en cause par la logique du « juste retour », demandé et partiellement obtenu par le Royaume-Uni depuis 1980 et invoqué maintenant par la majorité des Etats membres, quoi qu'ils en disent.

Pour ce qui est de la politique commerciale commune, force est bien de constater que la Commission, seule titulaire des pouvoirs de gestion en la matière, mène une politique quotidienne qui multiplie, il faut bien le reconnaître, les concessions unilatérales des Communautés européennes.

A chaque échéance, le Conseil des Communautés ne parvient guère qu'à proroger peu ou prou le *statu quo*.

Un règlement global de toutes les contradictions est espéré et recherché depuis mai 1980, dans le cadre du mandat donné à la Commission le 30 mai, pour adapter la politique agricole commune, développer les autres politiques communes et éviter la persistance de certaines situations inacceptables pour certains Etats membres.

Mais, depuis que la Commission a remis ses propositions, le 24 juin 1981, seuls des résultats ponctuels ont pu être obtenus. Les divergences entre Etats membres restent totales sur l'essentiel.

Il est vrai qu'une plus grande solidarité européenne paraît unanimement souhaitée en raison de la multiplication des menaces extérieures. Malheureusement, il n'y a pas de consensus sur la politique économique extérieure commune.

Si les principaux Etats manifestent une inquiétude générale à l'égard des menaces soviétiques et des risques de déstabilisation de certaines régions du monde, des positions divergentes, voire dissidentes, sont fréquemment exprimées, qui ne peuvent être masquées qu'au prix d'artifices divers.

Le mandat du 30 mai 1980 aura été finalement le révélateur de cette nouvelle crise d'identité de l'Europe. L'adhésion de la Grèce, la possibilité d'élargissement au Portugal et à l'Espagne donnent aux problèmes européens des dimensions nouvelles, tout autant que des difficultés nouvelles. Et le risque n'est absolument pas négligeable d'une dilution de la solidarité européenne dans le cadre plus général de la solidarité occidentale.

Nous attendons du Gouvernement une attitude sans ambiguïté afin que les intérêts de la France et de l'Europe soient énergiquement préservés.

Quelles sont donc les voies d'une relance de l'identité européenne? Un réexamen d'ensemble de la construction européenne est maintenant indispensable et urgent. Il faut tirer la conclusion des échecs enregistrés, répondre aux menaces extérieures de toutes natures, développer une solidarité spécifiquement européenne, renforcer des liens politiques et militaires avec les Américains, garants pour longtemps encore de notre sécurité, déboucher enfin sur une proposition de « paquet global » à la fois politique et économique, interne et externe, établissant un équilibre entre les sacrifices prévus et les avantages attendus.

Un tel approfondissement de la construction européenne serait par nature éminemment politique et volontariste.

La France, dans ce domaine, au-delà des grandes déclarations d'intention, doit d'abord résoudre toute une série de problèmes fondamentaux et très étroitement liés : inflation, chômage, instabilité monétaire et financière, compétition internationale, crise énergétique, participation aux industries du futur, etc. Tous ces défis nécessitent une autre adaptation des structures économiques financières aux nouvelles conditions du monde et imposent que la France puisse disposer en propre ou en coopération d'un ensemble de moyens industriels et agricoles à peu près complets : dans ce domaine, ce n'est pas l'orientation de la politique actuellement menée par le Gouvernement qui nous rassure.

La dérive dangereuse, dont vous parliez, monsieur le ministre, vous avez été jusqu'à ce jour incapable de l'arrêter.

Il importe d'agir vigoureusement en faveur d'une Europe mieux organisée et plus solidaire. Il faut assurer une homogénéité suffisante entre les intérêts et les ambitions des Etats, faire surgir une nouvelle volonté d'agir et mener en tout domaine des politiques convergentes.

Ne faudrait-il pas aménager une union douanière industrielle garantissant l'existence d'un grand marché unique et authentiquement européen, une union douanière agricole rééquilibrée, une solidarité budgétaire entre les Etats membres pour une politique extérieure commune?

Le cadre communautaire est sans doute le mieux adapté pour organiser l'espace intérieur européen et pour engager une politique commerciale extérieure « plus active » et plus dynamique », selon les termes mêmes du mémorandum français d'avril 1962.

En revanche, en matière de coopération sectorielle, les contraintes industrielles font que les accords « à géométrie variable » offrent sur ce plan des solutions mieux adaptées que les politiques communautaires.

En ce qui concerne la politique agricole commune, son intérêt pour la France demeure toujours aussi grand, même si les conséquences de certaines évolutions doivent être tirées.

Le marché communautaire offre un débouché essentiel et des prix plus rémunérateurs que les cours mondiaux pour les exportations agro-alimentaires françaises.

Pour la politique extérieure économique commune, il faut obtenir un affermissement de l'identité européenne vis-à-vis des différentes catégories de pays tiers ; de plus, il faut, sans céder au protectionnisme, veiller à ce que les importations et les investissements directs d'origine extra-européenne ne perturbent pas les forces internes des Etats membres, et garantir ainsi un système de préférence communautaire raisonnable.

Il est évident que la construction européenne a des aspects politiques aussi importants que ses aspects économiques. Organiser politiquement l'Europe, n'est-ce pas fortifier la réconciliation franco-allemande? N'est-ce pas garantir notre sécurité face aux menaces de l'Est? N'est-ce pas aussi donner un grand idéal à notre jeunesse?

On lisait dans le rapport des « Sages » déposé en octobre 1979 : « L'unité dans les négociations économiques avec l'extérieur et une coopération politique accrue augmenteront le poids de l'Europe dans le monde et représenteront l'unique moyen de faire que l'Europe puisse influencer le cours des choses ».

La relance de la coopération politique appelle des initiatives particulières. Ne convient-il pas aussi de remettre en cause la rigidité du lien maintenu jusqu'à présent entre l'appartenance aux Communautés européennes et la participation des Etats européens à la coopération politique?

Un cadre restreint peut, dans un certain nombre de cas, garantir le secret des discussions.

Aujourd'hui l'éventualité de l'adhésion de nouveaux pays multiplie les problèmes. Dans l'intérêt du renforcement de l'Europe, ne serait-il pas possible d'envisager de faire valoir à ces nouveaux membres les avantages d'une adhésion à une Europe économique « à vitesse réduite », compensée, le cas échéant, par des formules d'association plus poussées aux activités de la coopération politique?

Quant aux rapports américano-européens, ils sont loin d'être négligeables et ne doivent pas être négligés. Mais les Etats-Unis seront-ils véritablement réservés, voire hostiles à une réaffirmation de l'identité européenne? L'Europe peut assurer aux Etats-Unis, s'ils modèrent leurs pressions économiques, une solidarité politique et militaire plus crédible en constituant enfin le deuxième pilier, trop longtemps chimérique, de l'Alliance atlantique et en développant une coopération politique plus volontaire.

Le sentiment qui domine aujourd'hui est que, depuis quelques années, l'Europe s'enlise dans les grandes déclarations.

Répondons, sans attendre, à ce qui sera sans doute considéré comme la grande exigence du xx^e siècle : l'affirmation de l'Europe.

Il faut que tout renforcement de la solidarité atlantique soit accompagné d'un renforcement de l'identité européenne si l'on veut éviter que l'Europe ne se dilue dans une zone mal définie.

En conséquence, tout doit être mis en œuvre pour que les conditions de l'échec de 1963, à l'époque du plan Fouchet, ne se reproduisent pas.

Il importe de ne négliger aucun des obstacles qui pourraient être opposés à une véritable relance de la construction européenne. Il faut aussi prendre des initiatives, mesurées, certes, mais populaires et audacieuses, afin que la France aide à nouveau l'Europe à s'affirmer pour le progrès des Européens.

La crédibilité de la France dans tous les domaines doit être garantie soulignons-le, par la rigueur et la cohérence de la politique française. Est-ce bien le cas actuellement? Hélas! monsieur le ministre, par l'attitude du Gouvernement nous n'en sommes pas convaincus! (Applaudissements sur les travées du R. P. R., de l'U. C. D. P. et de l'U. R. E. I.)

M. le président. La parole est à M. Valcin.

M. Edmond Valcin. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, aussi vaste que soit le débat sur la politique étrangère de la France, je n'ai pas la prétention de l'éclairer d'un jour nouveau car de nombreux intervenants extrêmement compétents se sont déjà exprimés.

En regardant par le petit bout de la lunette, tout au plus pourrais-je mieux cerner le problème de la Grenade qui s'est posé dans une île voisine de celle que j'ai l'honneur de représenter dans la Haute Assemblée.

Depuis 1970, la zone d'influence communiste est en expansion constante sur tous les continents, grâce à une stratégie qui va de l'armement de la subversion à l'intervention militaire directe en passant par la déstabilisation des régimes démocratiques.

Depuis la fin de la guerre du Viêt-Nam, cette politique d'expansion géographique s'est considérablement accélérée et amplifiée en raison, d'une part, de la capacité militaire accrue et, d'autre part, de la science plus affinée à utiliser la méthode appropriée au pays convoité.

Aucun continent n'est exclu du champ d'action de la propagande soviétique ou de son champ d'intervention. Aucun pays n'est à l'abri des menées communistes, avec, dans chaque cas, un art consommé de déceler et d'attaquer le point faible du pays considéré.

En Europe occidentale, les mouvements pacifistes qui ont défilé, ces jours derniers, dans les différentes capitales servent de cheval de Troie aux intérêts communistes.

Au Viêt-Nam, au Laos ou au Cambodge, c'est la mise en place de régimes tyranniques pour soumettre les peuples réfractaires soucieux seulement de sauvegarder leur liberté et leur indépendance.

En Afghanistan, c'est l'intervention militaire directe pour maintenir au pouvoir un régime impopulaire qui s'est installé dans la violence.

En Pologne, seule la menace permanente d'une intervention militaire et la crainte de la répression qui s'en suivrait, comme en Hongrie en 1956, ou en Tchécoslovaquie en 1968, permet à l'actuel Gouvernement d'être encore au pouvoir.

En Angola et en Ethiopie, c'est l'intervention des militaires cubains et est-allemands qui installent des régimes pro-communistes.

En Amérique centrale, c'est le soutien à la guérilla et à la subversion.

Au Moyen-Orient, c'est l'entraînement et la logistique apportés aux groupes terroristes qui viendront poser des bombes à Paris ou tuer dans leur sommeil des soldats français et américains chargés de rétablir la paix au Liban.

En Afrique encore, ce sont les entreprises libyennes qui, avec l'appui soviétique et le renfort de soldats est-allemands, recherchent la partition du Tchad et l'annexion de tout ou partie de ce pays et la Libye.

C'est vous dire, monsieur le ministre, que j'approuve l'attitude de la France, qui est l'une des rares démocraties décidée à réagir aux menées expansionnistes du bloc communiste.

J'approuve la position de fermeté adoptée par le Président de la République sur l'installation des euromissiles.

J'approuve aussi l'envoi du contingent français au Liban, qui était la seule mesure susceptible d'empêcher la partition et l'annexion de ce pays par la Syrie. Nos soldats morts à Beyrouth sont le témoignage que leur présence dérangeait les plans des puissances ennemies du peuple libanais. De même, la visite et l'hommage du Président de la République sur les lieux du drame étaient la nécessaire réponse à ceux qui espéraient intimider et faire reculer la France.

C'est également parce que j'approuve le principe de l'intervention de la France à la demande du gouvernement du Tchad et aux côtés de son armée que j'en désapprouve les modalités.

Puisque, en y envoyant nos troupes, l'intention du Gouvernement français était d'empêcher la partition ou l'annexion du Tchad, il fallait intervenir avant que la ville de Faya-Largeau ne tombe aux mains de la Libye, ce qui aurait permis à la France de négocier en position de force.

La stabilisation de la ligne du cessez-le-feu au point le plus avancé des troupes libyennes est la démonstration qu'il était nécessaire pour la France d'intervenir avant la chute de Faya-Largeau.

Si la décision d'intervenir fut bonne, celle de temporiser fut désastreuse pour le Tchad. La position stratégique et politique du gouvernement tchadien eut été considérablement meilleure si cette ville n'était pas tombée aux mains des libyens.

Cette erreur de jugement m'amène à en évoquer une autre, avec d'autant plus de regret que, étant élu de la Martinique, je me sens particulièrement concerné par les faits que j'ai évoqués : il s'agit de la réaction officielle du Gouvernement français à l'intervention américaine à la Grenade, intervention que vous avez condamnée.

Je considère que l'attitude du Gouvernement français dans cette affaire est quelque peu surprenante et j'en donnerai les raisons.

Tout d'abord, l'intervention américaine à la Grenade n'est pas, à nos yeux, plus condamnable que le renversement du gouvernement légal de cette île par quelques aventuriers révolutionnaires ou encore que l'assassinat par ces mêmes aventuriers du Premier ministre, Maurice Bishop. Or, vous n'avez, que je sache, condamné ni le renversement du gouvernement, ni l'assassinat de son chef.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Si, nous l'avons fait !

M. Edmond Valcin. De quoi s'agit-il ? Le 25 octobre 1983, une force multinationale comprenant 300 soldats de la Caraïbe anglophone — Jamaïque, Antigua, Saint Kitts, Dominique, Sainte Lucie, Saint Vincent — et 2 000 marines américains débarqua à la Grenade pour rétablir l'ordre troublé par le renversement du gouvernement légitime et par l'assassinat de Maurice Bishop, Premier ministre.

Bien accueillie par la population, cette force se heurta à la résistance de 900 Cubains, soldats, conseillers et techniciens, qui tous furent faits prisonniers.

L'autorité étant actuellement exercée par le gouverneur qui est le représentant de la Reine d'Angleterre, la force multinationale a été partiellement rapatriée et la Grenade a retrouvé son calme. Dans ces conditions, la protestation du Gouvernement français contre le sanglant coup d'Etat de Grenade s'imposait, à nos yeux, plus que celle qui a été faite contre l'intervention américaine.

En effet, quelques jours après le débarquement des forces américaines, la moitié du corps expéditionnaire est déjà de retour aux Etats-Unis. Compte tenu de la vigilance de l'opinion publique et du Parlement américain dans ce domaine, je suis bien persuadé qu'il n'y aura plus un soldat américain à la Grenade dans quelques semaines. On ne peut malheureusement pas en dire autant de l'Afghanistan, où 120 000 soldats russes occupent encore ce pays quatre années après l'invasion.

En revanche, mon propos est beaucoup plus profond et grave lorsqu'il s'agit d'analyser les risques qu'un gouvernement révolutionnaire aurait fait peser sur les départements français antillo-guyanais. Car cette menace était bien réelle : les étonnantes découvertes faites par les Américains montraient que la Grenade n'était qu'une tête de pont destinée à exporter la subversion vers les autres îles de la Caraïbe, à commencer par la Martinique et la Guadeloupe. Que le Gouvernement français n'ait pas mesuré le danger de la subversion révolutionnaire en préparation à la Grenade montre à quel point l'idéologie peut aveugler.

L'analyse de la situation dans la Caraïbe faite par le Gouvernement de la République française et le jugement qu'il a porté m'inquiète pour plusieurs raisons.

La première de ces raisons est le fait qu'il semblerait que le Gouvernement n'ait pas pensé aux conséquences que la subversion caraïbienne pouvait avoir pour les départements antillo-guyanais.

La deuxième, et je n'en citerai pas d'autres, est que les signataires de la convention du Morne Rouge de 1971, qui sont partisans d'une indépendance immédiate ou à terme pour les départements d'outre-mer et qui sont aujourd'hui les interlocuteurs privilégiés du Gouvernement, suivant l'expression de M. Emmanuelli, peuvent croire que la subversion est un moyen comme un autre pour changer de gouvernement ou de statut.

Telles sont, monsieur le ministre, les brèves observations que je voulais développer en souhaitant que les réponses que vous nous ferez soient aussi satisfaisantes que possible. (*Applaudissements sur les travaux du R. P. R., de l'U. R. E. I., de l'U. C. D. P. et de la gauche démocratique.*)

M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. André Chandernagor, ministre délégué. Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, je voudrais à cette heure avancée répondre brièvement aux orateurs qui ont abordé le problème de la construction européenne.

A M. Genton dont j'ai apprécié l'intervention et la connaissance parfaite des dossiers, je dirai que j'ai estimé bien sévère son jugement sur la négociation de l'après-Stuttgart : impression d'un nouvel enlèvement, interminable étape d'observation, nous a-t-il dit.

M. Alloncle a fait la genèse, en quelque sorte, de cette longue période de négociation que la Communauté traverse depuis le 30 mai 1980. En effet, c'est à partir de ce moment-là qu'un certain nombre de problèmes non réglés se sont accumulés. La négociation du 30 mai 1980 s'était déroulée, c'est vrai, suivant les procédures habituelles ; la commission émettait des propositions, les divers conseils spécialisés essayaient de traiter chaque dossier séparément.

Il est vrai que, si l'on a abouti à des accords temporaires sur un certain nombre de points, on n'a pas pu régler l'ensemble des problèmes. C'est bien pour cette raison qu'est venue à l'esprit d'un certain nombre d'entre nous l'idée d'une négociation de caractère exceptionnel avec des procédures inhabituelles. C'est le cas de la procédure actuellement en cours qui d'ores et déjà, a mobilisé des conseils spécialisés et un groupe unique de préparation.

Où en sommes-nous ? Nous avons à cerner de près les problèmes et le champ des désaccords. J'ai reçu, ce soir, le télex des propositions de la présidence. Ainsi, pour la première fois, celle-ci essaie, comme c'est le cas dans toute négociation de cet ordre, de « ficeler un paquet de compromis possibles ».

Qu'en adviendra-t-il ? Il était prévu, dès le départ, que cette négociation durerait jusqu'au conseil des chefs d'Etat et de gouvernement à Athènes et ne serait conclue qu'à ce moment-là, si conclusion il y a, les concessions ne pouvant se faire qu'à cet échelon et par accord mutuel.

Par conséquent, jusqu'à présent, je ne suis ni optimiste ni pessimiste quant à cette négociation. Elle se déroule comme cela était prévu.

Nous sommes arrivés maintenant à la phase normale où nous tentons de dégager un compromis final. Réussirons-nous ? Je l'espère. Il faut être optimiste !

A M. Jean François-Poncet, je dirai que je n'ai pas oublié les résultats de l'action des gouvernements précédents. J'en avais moi-même évoqué les aspects positifs, notamment en ce qui concerne le Conseil européen. Il aboutit de temps en temps, c'est vrai, à une impasse quand il agit en tant qu'instance d'appel des conseils spécialisés, ce qui n'est pas souhaitable, alors qu'il devrait être un organe d'impulsion. Mais il est vrai que, depuis quelques années, si l'on a progressé dans certains domaines, ce fut sous l'impulsion et par les décisions du Conseil européen. En conséquence, c'est une bonne institution.

Vous avez évoqué l'élection du Parlement européen au suffrage universel et le système monétaire européen, comme je l'avais fait aussi. En même temps, j'en avais souligné les faiblesses.

L'Assemblée européenne est élue au suffrage universel. Dois-je rappeler que cette réforme a été réalisée dans l'équivoque, que votre majorité était divisée ? J'ai quelques souvenirs, moi aussi, de ces débats où une fraction de la majorité d'alors disait : « Garantissez-nous que l'élection au suffrage universel n'impliquera aucun pouvoir nouveau. » Cela aurait été le péché mortel... Nous avons quelque mémoire !

En réalité, si l'on a institué l'élection au suffrage universel, on n'a pas fixé l'étendue exacte des pouvoirs de ce Parlement, auquel ce mode d'élection conférerait un surcroît de légitimité. Faut-il s'étonner dès lors s'il a résulté de cette équivoque quelques difficultés supplémentaires ?

Les déséquilibres institutionnels se sont, en définitive, accrus, le Parlement revendiquant sa légitimité pour essayer d'accroître ses pouvoirs. Chaque concertation entre le Conseil et le Par-

lement porte moins sur le fond, désormais, que sur l'étendue des pouvoirs de ce dernier.

On a évoqué, tout à l'heure, le mandat du 30 mai 1980. Cela fut le ver dans le fruit qui a empoisonné largement tous les débats de tous les conseils depuis lors ! A partir du moment où l'on avait mis le doigt dans l'engrenage de la compensation britannique, c'est-à-dire où l'on avait admis une notion de juste retour, même temporaire, il n'était plus possible de revenir en arrière. Alors, que de souvenirs de conseils ! Comme le système est complexe, c'est, d'abord, la compensation par elle-même ; puis, le « risk-sharing », ainsi que les Britanniques l'appellent. Tantôt c'est l'un, tantôt c'est l'autre.

La vie de la Communauté a été perturbée par cela et c'est encore l'un des éléments qui, dans cette négociation de l'après-Stuttgart, pèse et pèsera très lourd jusqu'à son terme. C'est un élément qu'il faut prendre en considération, mais il ne doit pas dominer tout le reste, comme c'est malheureusement le cas depuis le 30 mai 1980.

En ce qui concerne la politique agricole commune, j'ai indiqué les difficultés que l'on avait connues, au fur et à mesure des années, en laissant s'opérer des entorses successives à la préférence communautaire.

Par ailleurs, s'il est vrai que, à une certaine époque, vous avez supprimé les montants compensatoires négatifs, il faut convenir que le *gentleman agreement* de 1979 n'a jamais été une réussite. Or, c'est lui qui est toujours en vigueur ; il faut donc trouver un autre système. C'est précisément ce que nous allons tenter au cours de la prochaine négociation.

Tel qu'il est, il est imparfait. En effet, il prévoit le démantèlement, en deux étapes, des montants compensatoires à l'occasion du début de chacune des deux campagnes suivant leur création. Ce principe est excellent, mais il est précisé que le démantèlement des montants compensatoires positifs ne pourra entraîner ni baisse des prix nominaux ni diminution du revenu agricole dans le pays considéré.

En outre, le *gentlemen's agreement* ne s'applique pas non plus aux M. C. M. positifs qui existaient avant 1979. Si bien que nous « trainons » encore 3,5 points de M. C. M. positifs allemands qui datent d'avant 1979, et qui n'ont jamais été démantelés. On ne sait pas ce qu'ils étaient devenus dans l'accord de 1979.

Pour les autres, qui ont été créés depuis 1979, la République fédérale d'Allemagne se fonde sur cette interprétation que je viens d'énoncer, à savoir la diminution du revenu agricole de ses agriculteurs, s'est toujours refusée à appliquer le *gentlemen's agreement*, si bien que ses montants compensatoires positifs sont encore pris en compte et qu'il faut trouver une solution.

Pour les montants compensatoires négatifs, la situation est plus facile ; chaque pays en fait son affaire à un certain moment et le démantèlement survient. Telles sont les difficultés devant lesquelles nous nous trouvons. Rien n'est jamais parfait ; les solutions qui sont adoptées présentent des avantages, mais elles ont aussi leur lot d'inconvénients. Ce sont les négociations ultérieures qui doivent s'efforcer de résoudre ce genre de problèmes.

Le déséquilibre de la politique agricole commune est déjà ancien. Il est vrai que, depuis longtemps, cette dernière a privilégié beaucoup plus les productions du nord de l'Europe que celles du sud. Parfois, des corrections ont été apportées, dont la France n'a pas tellement bénéficié. Tel n'a pas été le cas de l'Italie par exemple qui, en ce qui concerne l'huile d'olive notamment, a obtenu dans le passé un « généreux » règlement.

Pour la France, deux difficultés majeures subsistaient encore, que nous nous sommes efforcés de corriger. La première concernait l'accord viti-vinicole. Dès l'année dernière, nous avons obtenu une amélioration sensible et, donc, enregistré un progrès important. Je ne dis pas que le problème des échanges viti-vinicoles et de la concurrence entre la France et l'Italie est entièrement résolu ; du moins l'est-il en partie.

La seconde difficulté avait trait au règlement sur les fruits et légumes, qui a été conclu très récemment. M. Paul Alduy a dit qu'il constituait une grave erreur ; je lui laisse volontiers la responsabilité de ses propos !

Nous avons obtenu cet accord non sans difficulté. En effet, trois conseils européens successifs ont été nécessaires. Nous avons dû faire pression constamment, refuser de débloquer tel ou tel dossier dans les négociations bilatérales en cours avec les pays candidats pour, enfin, obtenir satisfaction sur ce dossier qui est important pour tous les producteurs de fruits et légumes, non seulement du Midi de la France, mais de l'ensemble de l'Europe méridionale.

Est-ce que cela a tout réglé et suffisamment rétabli les équilibres ? Non, il y a encore à faire, mais je me devais de noter ces pas en avant.

Quant à notre politique de relance, vous l'avez quelque peu réduite à l'espace social. Je ne minimise pas l'importance de ce dernier — loin de moi cette idée — mais il faut insérer cet aspect de la question dans un ensemble qui est celui de la relance de l'Europe à travers les technologies et grâce à un certain nombre de politiques nouvelles.

Je n'aime pas l'expression : « politique industrielle » qui ne correspond pas à l'éthique dominante en Europe et dans les économies de marché ; je préfère parler d'action industrielle, car ces termes sont beaucoup plus proches des réalités économiques. Cela dit, l'espace social s'insère dans cet ensemble.

Il est vrai que l'objectif essentiel de notre diplomatie européenne c'est que, à l'occasion des négociations actuelles, intervienne une relance européenne. Pour construire l'Europe, il faut être plusieurs. M. Alloncle a rappelé tout à l'heure le rejet, à une certaine époque, du Plan Fouché proposé par la France. Et oui, il ne suffit pas toujours qu'une idée soit judicieuse pour être communément acceptée. Ce rappel, me semble-t-il, devrait inciter certains critiques à plus de modération, à plus de modestie.

De la détermination de nos partenaires, de leur volonté d'aller de l'avant dans la construction européenne, pas plus que vous lorsque vous étiez aux affaires je ne puis répondre. Ce dont je puis attester, c'est de la volonté du Gouvernement français d'aboutir, dans une négociation dont la complexité n'échappe à personne, mais à laquelle reste subordonné l'avenir de l'Europe qui ne peut prétendre à son indépendance que si elle sait rester une. (*Applaudissements sur les travées socialistes et communistes.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des relations extérieures.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Monsieur le président, à la clôture de ce débat, je voudrais remercier les sénateurs qui ont bien voulu intervenir, en particulier ceux qui ont présenté des exposés fortement structurés et charpentés, certains l'ayant fait à partir d'une longue expérience et d'une autorité gagnées précédemment.

Cependant, je ne peux pas laisser passer quelques erreurs patentes qui se sont introduites dans d'autres discours.

Il n'est pas raisonnable de parler d'attaques contre le contingent français à Beyrouth à propos des dix-sept Français qui ont été tués avant l'horrible attentat du 23 octobre 1983, puisque la plus grande partie d'entre eux sont morts dans des accidents. Je pense, en particulier, à l'effondrement d'un immeuble qui n'était pas dû à un attentat.

Il est déraisonnable de parler du blocage du détroit d'Ormuz. Tout le monde a reconnu que ce serait une opération techniquement impossible, ou presque, à réaliser.

Il est faux que la France ait été la seule à poursuivre ses vols vers Moscou après le drame du KAL 007. Je rappelle qu'il en a été de même pour les lignes scandinaves, suisses, autrichiennes, etc.

Est-il exact que l'on constate un affaiblissement militaire de la France alors que la loi de programmation adoptée par le Parlement est appliquée très strictement et que le pourcentage du P. N. B. consacré aux dépenses militaires en 1984 est le plus élevé que nous ayons jamais connu ?

Il est faux de prétendre que rien n'a été fait sur ce plan. Je rappellerai que, lorsque nous avons été appelés au Gouvernement, nous avons trouvé des dossiers qui attendaient des décisions et que celles-ci ont été prises. Or, elles ne sont pas minces, puisqu'elles concernent le septième sous-marin nucléaire, sous-marin de la génération future ; le remplacement du système Pluton par le système Hadès ; enfin, l'arme Air-sol à moyenne portée, l'A. S. M. P., qui accroît nos possibilités d'intervention nucléaire ou conventionnelle.

Dans certains discours — permettez-moi de ne relever que quelques-unes des contradictions — tel orateur ne croit pas à la détente, mais il déplore un peu plus tard que nos contacts avec l'Union soviétique soient peu fréquents. Tel autre souhaite que les rapports avec l'Est se situent à un échelon très élevé, puis il me reproche personnellement de rencontrer trop souvent mon collègue, M. Gromyko, que j'ai vu, en effet, six fois depuis mon entrée en fonction. Enfin, passons !

D'autres déclarations sont plus sérieuses dans leur nocivité possible, car elles traduisent soit de la naïveté, soit une certaine irresponsabilité. Ainsi, n'ai-je pas entendu dire : « Il suffit de contraindre les Syriens à quitter le Liban. » Belle intention ! Ou bien : « Dites-nous donc, monsieur le ministre, la date à laquelle la paix sera rétablie au Proche-Orient. »

Plus grave encore sont toutes ces déclarations va-t-en-guerre : « Intervenez en Haute-Volta, l'allure du Gouvernement ne nous convient pas. » Ou bien : « Il faut que Washington occupe Cuba, parce que c'est une île à partir de laquelle il pourrait y avoir des armes à moyenne portée. » « Faites la guerre, attaquez. » « Pourquoi n'avez-vous pas attaqué les Libyens ? », alors que

leur présence au Tchad n'était pas encore prouvée ! « Vous auriez dû aller les chercher chez eux ! » Si nous l'avions fait, nous serions en guerre avec la Libye. Or, celle-ci dispose d'une aviation importante ; nous le savons et nous y sommes d'ailleurs pour quelque chose !

Il était impossible d'occuper la Libye avec quatre Jaguar sans avoir monté tout un appareil militaire ; maintenant, il est en place, mais vous en connaissez l'importance. Aussi, attaquer, riposter, bombarder me paraît constituer une solution un peu simple. Je ne conçois pas que, parce qu'on est dans l'opposition et sans pouvoir, on doive pour autant ignorer que l'on a encore une responsabilité.

Et, surtout, monsieur le président, permettez-moi de déplorer que plusieurs orateurs qui, cependant — ont-ils dit — étaient d'accord sur un certain nombre de grandes lignes de notre politique se soient aussitôt empressés de dire : « Ne croyez pas que nous puissions l'appuyer. Non, nous sommes en désaccord parce qu'il faut être en désaccord avec ceux qui ne votent pas comme nous ou qui ont été élus par des électeurs qui ne partagent pas nos opinions ! »

Monsieur le président, j'évoquerai très rapidement les chapitres sur lesquels les questions les plus importantes ont été posées.

Sur les rapports Est-Ouest, puis-je rappeler en quelques mots ce que j'ai dit tout à l'heure : ne baissons pas la garde militaire ; sans nous lasser, dénonçons, rejetons, défendons le droit, les aspirations des peuples ; faisons-le clairement, spectaculairement. Cela a-t-il toujours été fait dans le passé ? Je laisse subsister le point d'interrogation !

Alors, la détente est intéressante : elle ne doit pas créer d'illusions, bien qu'elle ne soit pas en elle-même une illusion. Les contacts qui peuvent être établis avec les pays de l'Est ont donné des résultats, des espoirs ; voyez la Pologne elle-même et il existe bien d'autres exemples. Les relations économiques qui se développent avec les pays de l'Est peuvent, certes, créer une dépendance de notre côté, mais elles comportent aussi une symétrie qui n'est pas moins intéressante.

Je me demande d'ailleurs pourquoi nous serions les seuls, en Occident, à ne pas les développer. Je n'ai pas connaissance que les Américains comptent interrompre leurs livraisons de céréales.

En outre, certains orateurs — je l'ai constaté — ont une conception des rapports Est-Ouest qui ne correspond pas à la nôtre.

L'un de vous a évoqué deux blocs. Il n'existe pas deux blocs. Il y a, d'un côté, malheureusement, un bloc constitué par les pays du pacte de Varsovie et, de l'autre, une alliance entre des pays libres qui ont droit à la diversité, celle-ci constituant une force. Ne simplifions pas le problème en faisant la classification suivante : d'une part, les anti-américains et, d'autre part, les anti-soviétiques.

Ce n'est pas être anti-américain que de marquer un désaccord avec nos grands partenaires dans des parties du monde qui ne relèvent pas de l'Alliance — et nous ne sommes pas prêts d'étendre le champ de compétence de cette dernière — lorsque nous croyons qu'ils font erreur. Le général de Gaulle était-il anti-américain lorsqu'il a prononcé à Phnom Penh l'un des discours les plus sévères certainement que les Américains n'aient entendu de la part de leurs alliés ? Cependant, ils ne doutaient pas — et ils ne doutent pas, soyez-en certains — du caractère sûr de notre relation dans l'Alliance.

Les questions les plus nombreuses qui m'ont été posées — et c'est bien normal, compte tenu surtout de l'attentat qui y a frappé nos soldats récemment — concernaient le Liban.

Il m'a d'abord été demandé des précisions sur le rôle de nos forces dans ce pays. Ces forces, comme l'a rapporté très justement mon prédécesseur, sont de deux natures. En premier lieu, celles qui sont présentes au titre des Nations unies dans la F.I.N.U.L., soit un peu moins de mille hommes à l'heure actuelle. Leur mission avait été définie. J'ai d'ailleurs souvent dit au Secrétaire général des Nations unies qu'elle avait été mal définie, voilà plusieurs années, dans la mesure où ces forces devaient garder le Sud-Liban et y empêcher toute opération alors qu'elles n'avaient le droit de s'implanter que dans une partie de la zone qu'elles devaient contrôler. Cette mission demeure, même s'il est vrai qu'elle a perdu une grande partie de sa substance.

Devions-nous pour autant retirer notre contingent ? Là aussi, il faut réfléchir au rôle militaire de cette force. Tous les pays de la région, sans exception, nous ont demandé de la maintenir. Par ailleurs, comme nous estimons que les Nations unies ont un rôle à jouer par la présence de leurs observateurs, qui ont toujours fait un métier difficile, dangereux, mais fort utile,

et que quand on dit « Nations unies » à propos du Liban, on dit « conseil de sécurité », à savoir l'organe où les deux super-grands siègent avec les autres membres permanents, nous avons décidé de maintenir notre contingent dans la F.I.N.U.L. Sa mission a été très légèrement élargie à la protection des Palestiniens qui se trouvent dans cette zone.

Quant à la force multinationale, elle avait et elle a toujours pour rôle — nous l'avons encore confirmé lors de la réunion qui s'est tenue à La Celle-Saint-Cloud, voilà quelques jours — d'apporter un appui à l'armée régulière libanaise, en se plaçant dans des postes agréés entre le Gouvernement libanais, d'une part, et chacun des gouvernements responsables, d'autre part.

Je dis bien « chacun des gouvernements », car les accords entre les quatre et le gouvernement libanais sont distincts. Notre contingent est donc installé dans des postes déterminés pour être en mesure de s'interposer, à l'appui de l'armée libanaise, en cas de menaces sur l'ordre ou la sécurité dans Beyrouth.

Il n'a pas de mission en dehors de Beyrouth, dont les limites sont très strictement fixées sur la carte. Dans Beyrouth même, il n'agit qu'à l'appui de l'autorité libanaise.

C'est à la demande simultanée des trois — les Britanniques n'étaient pas encore arrivés — qu'il a été reconnu que cette force ne pouvait être utilisée pour des opérations de police, pour des interrogatoires, des perquisitions dans les bâtiments ou des poursuites. Telle est la raison pour laquelle les tâches de police sont effectuées par l'armée libanaise, ainsi que l'a déclaré mon collègue de la défense.

Cela assure-t-il à nos soldats, aux soldats américains, italiens et britanniques, une sécurité parfaite ? Je mentirais à cette assemblée si je vous disais que oui. Malheureusement, personne, à l'heure actuelle, ne connaît une sécurité parfaite à Beyrouth : ni nos forces, ni l'armée libanaise, ni les très nombreux civils libanais, ni les civils français qui sont au nombre de plusieurs milliers.

Faut-il, pour autant, nous retirer ? Cela ne serait pas digne de la France, vous le savez fort bien. Nous devons accepter ces risques et nous les acceptons, comme d'ailleurs nos trois partenaires de la force multinationale. La France joue, pour cette raison comme pour d'autres, un rôle constant à Beyrouth et ailleurs.

Il est vrai que notre pays ne participait pas à la négociation de Khaldé qui a réuni Israéliens, Libanais et Américains. Il y avait à cela deux raisons.

La première est que notre capacité d'influence sur Israël est moins forte que la capacité américaine, ne serait-ce qu'en raison de l'aide massive qui est fournie par les Américains aux Israéliens.

La seconde est que nous n'avons pas cru à cette négociation, qui ignorait les réalités régionales. L'expérience a montré que, malheureusement, nous avions raison de ne pas y croire. En revanche, soyez rassuré, monsieur François-Poncet, nous avons un observateur à Genève. Il se trouve qu'il est un peu moins bruyant que l'observateur américain, mais il a joué exactement le même rôle, il a eu les mêmes contacts avec les différentes délégations et je puis vous assurer que les rapports que je recevais sur le déroulement de la négociation à Genève étaient identiques à ceux que recevait mon partenaire américain.

Avons-nous, dès lors, la maîtrise des événements au Liban ? Evidemment pas ! L'évolution de la situation au Liban intéresse tout le Proche-Orient. Elle met en œuvre des forces armées considérables. Les blindés en présence au Liban sont très supérieurs en nombre au total des blindés de l'armée française. Ne parlons pas de l'aviation dont la puissance, au Liban, est supérieure à celle de la sixième flotte américaine ! Nous n'avons donc pas la maîtrise des opérations au Liban.

Est-ce, là encore, une raison pour que nous abandonnions les Libanais ? Certainement pas. Nous poursuivrons donc notre mission, en liaison avec les autres amis du Liban, dans le cadre de la politique que je me suis efforcé de rappeler tout à l'heure. La fonction militaire de notre contingent — je l'ai dit à plusieurs reprises — a évidemment diminué en importance puisque l'armée libanaise est maintenant mieux équipée pour contrôler Beyrouth, mais sa fonction politique, si je puis dire, consiste à manifester l'engagement de la France, de même que les contingents américain, britannique et italien manifestent l'engagement de ces trois pays.

Du Proche-Orient, je passerai très rapidement au Moyen-Orient et, d'abord, pour rectifier une ou deux erreurs.

Il est vrai que nous livrons des armes à l'Irak, qui est en guerre. Mais, le contrat concernant les Super Etendard mis à part, je me permets de souligner que les armes que nous livrons à l'Irak — il en sera ainsi jusqu'à la fin de l'année prochaine — correspondent à des contrats signés avant même

notre arrivée aux affaires et à une époque où l'Irak était déjà en guerre. Certaines de ces armes sont beaucoup plus modernes et infiniment plus nombreuses que les cinq avions qui ont fait la « une » des journaux.

D'ailleurs, ces cinq avions eux-mêmes ne doivent leur réputation qu'au fait qu'ils sont accouplés aux Exocet ; or ces missiles sont livrés à l'Irak en application de contrats signés depuis longtemps et ils sont utilisés par ce pays depuis la fin de l'année 1980.

Les Super Etendard ont été livrés. Ils sont arrivés en Irak le 8 octobre, pour être précis. L'acheteur — il s'agit bien d'un acheteur puisque c'est une vente classique — n'a pas désiré que publicité soit faite toute de suite sur l'arrivée de ces appareils. C'était son droit. Il nous paraissait d'ailleurs bon, les déclarations iraniennes ayant été très passionnées, que nous ne provoquions pas l'Iran.

Je constate que le contenu des déclarations iraniennes a d'ailleurs changé puisque la menace portant sur le détroit d'Ormuz, qui était, au départ, liée à l'arrivée des Super Etendard, est maintenant liée à l'interruption de l'exportation du pétrole iranien qu'à l'évidence cinq avions ne pourraient empêcher. Songez que le seul terminal de Kharg reçoit environ quarante bateaux par mois !

A propos de cette livraison, une légère erreur est apparue dans certaines déclarations. Non seulement elle n'a pas créé l'inquiétude dans la région, mais je crois être en mesure de confier au Sénat qu'elle a été à l'origine de démarches très nombreuses de chacun des pays de la région, pays du Golfe comme autres pays arabes — au-delà même du Proche-Orient — tendant à ce qu'elle ne soit pas retardée. Les partenaires arabes estimaient que si un pays cédait une fois au chantage, ce chantage se reproduirait dans les mêmes conditions et à propos d'appuis à l'Irak autrement plus importants que la livraison de cinq avions d'un modèle déjà ancien.

Des questions ont été posées, tout naturellement, sur le Tchad. On nous reproche de ne pas avoir encore permis la libération complète du Tchad des armées étrangères. Je reconnais que cet objectif n'est pas atteint, mais puis-je rappeler à M. François-Poncet — je crois que c'est lui qui a évoqué ce sujet — que, lorsque nous sommes arrivés aux affaires, le Tchad était totalement occupé par l'armée libyenne et que, les Français étant partis en mai 1980, à la demande du gouvernement tchadien — je reconnais que c'était impératif — c'est dès le mois de novembre que N'Djamena était occupée par les Libyens ? Les Français n'ont pas été en mesure, alors, d'intervenir, ce qui n'a pas contribué à rassurer les pays voisins. Nous avons ensuite connu pendant un temps important — plus d'une année — une occupation libyenne complète, allant jusqu'au sud du Tchad. Cela n'a pas non plus rassuré les pays voisins !

Le fait que nous ayons obtenu l'arrêt des forces libyennes a, me semble-t-il, renforcé la crédibilité de la France. Nous en avons d'ailleurs eu la confirmation au cours de la réunion de Vittel.

Quant au moral des troupes, il n'est quand même pas vulnérable au point qu'elles ne supportent pas quelques mois — difficiles, je le reconnais — dans le désert. Là encore, je rappellerai que, lors des deux interventions françaises précédentes, le moral de nos troupes est resté bon, que je sache, alors qu'elles étaient engagées dans des combats, ce qui n'est pas le cas cette fois-ci. Alors que la première intervention au Tchad a duré quatre ans et la deuxième deux ans, nous espérons que, cette fois-ci, notre intervention pourra être plus brève.

Parlant de l'Afrique et évoquant le passé, je préférerais ne pas parler des rapports avec l'Afrique du Sud ou de la position sur la Namibie.

En ce qui concerne l'Amérique centrale, plus exactement les Caraïbes, plusieurs reproches ont été adressés au Gouvernement. L'un des orateurs, notamment, m'a demandé pourquoi j'étais allé à Cuba. J'y suis allé parce que la France estime qu'elle a le droit d'aller partout, de discuter avec tous les pays, quel que soit leur régime. Se rendre dans un pays ne signifie pas que l'on en approuve le régime. Vous reconnaissez vous-même qu'il est bon que nous ayons des contacts avec l'Union soviétique et je ne pense pas que vous puissiez supposer que nous approuvons le régime de ce pays.

Certes, il y a violation des droits de l'homme à Cuba. Je l'ai dénoncée là-bas publiquement et dans des conversations privées. J'espère qu'à Cuba, comme cela a été le cas dans beaucoup d'autres pays où il y a violation des droits de l'homme, le contact personnel qui a été établi permettra de libérer un certain nombre de personnes dont, bien entendu, je ne donnerai pas les noms afin que ces opérations aient une chance de réussir.

Je suis également allé à Cuba parce que la France y a tenu, à travers les deux derniers siècles, une place considérable.

Les Français ont été mêlés à tous les événements importants de la vie de Cuba, notamment, dès le début du XIX^e siècle, d'anciens soldats de l'Empire, des nobles français et bien d'autres encore. Il existe une tradition française à Cuba qu'il serait désolant de voir se perdre. De même que nous cherchons à entretenir des relations culturelles avec les pays d'Europe orientale, nous chercherons à en avoir de plus étroites avec Cuba.

Enfin, je suis allé à Cuba parce que nous pensons que ce pays peut avoir une certaine autonomie d'action dans un certain nombre de développements politiques. Je ne cacherai pas au Sénat que cela semble intéresser nos amis Américains, en particulier.

Nombreux sont les orateurs qui ont parlé de la Grenade et de notre condamnation. Cette condamnation — faut-il que je le rappelle une fois de plus ? — porte très simplement sur la violation du droit international. Un pays, quel qu'il soit, n'a pas le droit d'en envahir un autre s'il n'y est pas appelé ou s'il n'y a pas eu une décision du Conseil de sécurité.

J'ajouterais que l'exagération des propos tenus sur la Grenade dans la presse américaine et par nos amis américains, révèle une erreur quelque peu inquiétante de jugement. On a parlé de milliers de Cubains. Ils étaient au total très exactement 784, femmes, vieillards et enfants compris.

M. Jean Garcia. Très bien !

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Ce pays était-il devenu une base communiste ? Je continue à affirmer que non. Il se trouve que nous le connaissons bien, puisque la Communauté européenne finançait des travaux routiers, à 50 p. 100 avec les Canadiens, qui faisaient une partie de l'île — elle n'est pas très grande — et les travaux de l'aéroport lui-même, dirigés par des ingénieurs canadiens, financés par les Vénézuéliens, les Mexicains, les Cubains et également par la Communauté. Cet aéroport, je le rappelle, avait été dessiné auparavant par les Américains et était réalisé tel quel.

— Y avait-il une sympathie communiste ? Certainement et elle était particulièrement marquée chez le Premier ministre, qui a été assassiné, Maurice Bishop. Il devient d'autant plus difficile de penser que c'est parce que ce Premier ministre a été assassiné qu'il a fallu intervenir pour éviter que le communisme se développe, mais passons ! Je me référerai à l'avis de nos amis anglais, qui connaissent bien l'île — et pour cause ! — et qui pensaient que l'on devait traiter du problème différemment. Leur succès à la Guyane, qui a été un pays communiste d'une autre dimension, avec une population placée en un point stratégique infiniment plus important à proximité du pétrole, montre que l'expérience aurait pu, en tout cas, être tentée. Le vrai problème — il a été évoqué par M. Bourguine, je crois — c'est que ces micro-Etats ont été laissés dans de telles conditions qu'ils risquent, en effet, de connaître des troubles.

Monsieur le président, voilà quelques réponses données rapidement sans grand ordre. Mon discours de tout à l'heure était déjà trop long.

Je me contenterai de rappeler notre conclusion. Nous proposons une politique et il n'est pas surprenant que le langage soit parfois celui de la continuité, parfois celui du changement. Nous acceptons tout à fait le langage de la continuité là où les problèmes sont demeurés les mêmes et où les positions prises précédemment nous paraissent bonnes, mais nous n'hésitons pas à changer lorsque les événements eux-mêmes ont amené des évolutions où lorsque nous pensons que les positions prises précédemment étaient insuffisamment claires, insuffisamment marquées ou ne correspondaient pas exactement au respect des principes que nous défendons. (*Applaudissements sur les travées socialistes et communistes.*)

M. le président. Personne ne demande plus la parole ?...

Le débat est clos.

Le Sénat peut se féliciter de ce débat, car il s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

— 6 —

NOMINATION A UN ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

M. le président. Je rappelle que la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées a présenté une candidature pour un organisme extraparlamentaire.

La présidence n'a reçu aucune opposition dans le délai prévu par l'article 9 du règlement.

Cette candidature est, en conséquence, ratifiée et je proclame M. Louis Jung membre de la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture.

— 7 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Voici quel sera l'ordre du jour de la prochaine séance publique, précédemment fixée à ce jour, mardi 8 novembre 1983, à dix heures quarante-cinq, seize heures et le soir :

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, sur l'enseignement supérieur. [N^{os} 384 (1982-1983) et 19 (1983-1984). — M. Paul Séramy, rapporteur de la commission des affaires culturelles ; n^o 30 (1983-1984), avis de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — M. Jacques Descours Desacres, rapporteur ; et l'avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — M. Charles Jolibois, rapporteur.]

Conformément à la décision prise par la conférence des présidents, en application de l'article 50 du règlement, aucun amendement à ce projet de loi n'est plus recevable.

**Date limite pour le dépôt des amendements
à trois projets de loi.**

Conformément à la décision prise par la conférence des présidents, en application de l'article 50 du règlement, le délai limite pour le dépôt des amendements :

1. — Au projet de loi relatif aux mesures pouvant être prises en cas d'atteinte aux intérêts maritimes et commerciaux de la France (n^o 248, 1982-1983) ;

— Au projet de loi portant extension aux départements d'outre-mer de l'assurance contre les accidents de la vie privée, les accidents du travail et les maladies professionnelles des personnes non salariées de l'agriculture (n^o 494, 1982-1983),

est fixé à aujourd'hui mardi 8 novembre 1983, à dix-sept heures.

2. — Au projet de loi relatif au contrôle de l'état alcoolique (n^o 6, 1983-1984),

est fixé au mercredi 9 novembre 1983, à douze heures.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée le mardi 8 novembre 1983, à une heure trente-cinq.)

Le Directeur
du service du compte rendu sténographique,
ANDRÉ BOURGEOT.

Organisme extraparlamentaire.

Dans sa séance du 7 novembre 1983, le Sénat a nommé M Louis Jung en vue de représenter le Sénat au sein de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture. (Décret n^o 79-368 du 7 mai 1979.)

ABONNEMENTS

ÉDITIONS		FRANCE et Outre-mer.	ÉTRANGER	DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION 26, rue Desaix, 75277 PARIS CEDEX 15.
Codes.	Titres.	Francs.	Francs.	
Assemblée nationale :				
Débats :				
03	Compte rendu.....	91	361	Téléphone } Renseignements : 575-62-31 Administration : 578-61-39
33	Questions	91	361	
Documents :				
07	Série ordinaire	506	946	TÉLEX 201176 F DIRJO-PARIS
27	Série budgétaire	162	224	
Sénat :				
05	Débats	110	270	Les DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes : — 07 : projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions ; — 27 : projets de lois de finances.
09	Documents	506	914	
N'effectuer aucun règlement avant d'avoir reçu une facture. — En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.				
Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.				

Le Numéro : **2,15 F.**